

DRÔME
2040

PROJET

STRATÉGIQUE

DE TERRITOIRE

LIVRET 1 ▷ *LE DIAGNOSTIC*

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT



Projet stratégique de territoire de la Drôme

Drôme 2040

Livret 1 - Le diagnostic

Février 2024

Réalisé avec l'appui de Stratagéo & Transverse Conseil



Conseil départemental de la Drôme

26 avenue du président Herriot
26026 VALENCE cedex 9

Éditorial

DRÔME
| 2040

En 2018, dans le cadre de la contribution départementale au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, le Département de la Drôme s'est engagé dans l'élaboration d'un cadre stratégique visant à porter une vision souhaitée et partagée des territoires de la Drôme, qui traçait les grands défis à relever en matière d'aménagement et de développement.

En 2023, a été engagée, en concertation avec les territoires, l'actualisation de ce projet stratégique au prisme des enjeux de sobriété et des grandes transitions auxquels nous sommes collectivement confrontés aujourd'hui.

Ce premier livret (« diagnostic ») propose des clés de lecture de cette Drôme multiple, forte de toutes ses richesses et potentialités, qui allie le dynamisme de sa ruralité comme l'attractivité de ses pôles urbains. Le document met également en évidence les pressions grandissantes auxquelles est confronté le territoire, tant en termes démographique, qu'économique ou naturel.

Engagé dans la transition et à travers les stratégies déployées dans le cadre du plan de mandat, le Département de la Drôme s'attelle à répondre aux enjeux identifiés et se projette à plus long terme en proposant 3 grands défis à relever avec les territoires qui la composent :

- « Accélérer et diffuser les transitions écologiques dans un territoire pluriel, en croissance et sous pression » ;
- « Permettre à tous les drômois de vivre sur des territoires offrant des conditions de vie de qualité » ;
- « Conforter les moteurs de l'attractivité drômoise en cohérence et en soutien au développement durable du territoire ».

Ces orientations, déclinées dans un deuxième livret (« stratégie »), appellent à un changement de paradigme dans les modèles d'aménagement et doivent guider les politiques publiques de demain, tant en termes de développement, que de solidarités, ou encore de préservation de nos ressources, au bénéfice des générations futures.

Elles constituent la première pierre d'une feuille de route à élaborer avec les territoires et une ligne d'horizon vers 2040 pour ainsi construire ensemble la Drôme de demain.

Marie-Pierre MOUTON

Présidente du Conseil départemental de la Drôme

UN DOCUMENT CO-CONSTRUIT

DRÔME
| 2040

Le **projet stratégique de territoire de la Drôme** est issu d'un travail collectif qui a permis de mobiliser les élus et les services du Conseil départemental, mais aussi les partenaires et acteurs du territoire afin de coconstruire un projet pour la Drôme.

1

Séminaire des cadres

En septembre 2023,

l'ensemble des directions du Conseil départemental de la Drôme et un panel de représentants de ses structures satellites (ADIL, CAUE, etc.) se sont réunis pour échanger sur le diagnostic de territoire, croiser les sujets et identifier des enjeux prioritaires pour demain.

1

Séminaire des élus départementaux

En octobre 2023,

l'ensemble des élus du Conseil départemental ont été mobilisés pour discuter des priorités pour les territoires drômois et préciser les grands messages stratégiques.

1

Rencontre des acteurs de la Drôme

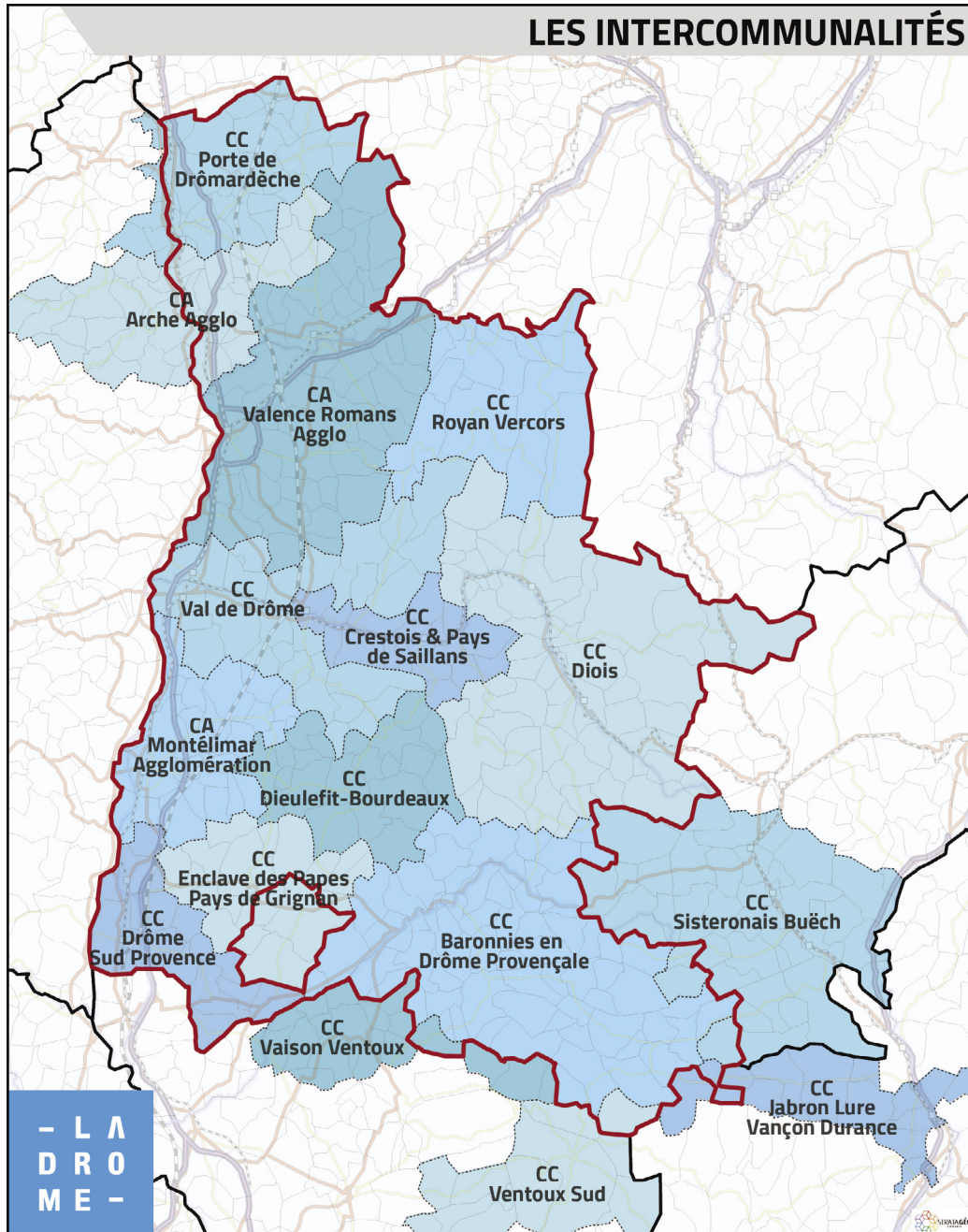
En décembre 2023,

dans le cadre des rencontres de l'Ingénierie Publique de la Drôme, les grands défis et les réponses stratégiques identifiés par les élus et services du Département ont été présentés et débattus avec les acteurs drômois (élus, techniciens, partenaires, etc.) afin d'enrichir le projet

Sommaire

ÉDITORIAL	03
UN DOCUMENT CO-CONSTRUIT	04
LA DRÔME ET SES TERRITOIRES	06
LA DRÔME ACTUELLE	07
UNE DRÔME MULTIPLE	08
UNE DRÔME ATTRACTIVE ET REMARQUABLE	19
UNE DRÔME FACE À DE MULTIPLES ENJEUX	36
UNE DRÔME EN TRANSITION	51
LES DÉFIS DE LA DRÔME	61
TROIS DÉFIS À RELEVER POUR SE PROJETER DANS LE TERRITOIRE DE DEMAIN	62

LA DRÔME ET SES TERRITOIRES




ADMINISTRATIF

- Département de la Drôme
- Département
- EPCI Drôme

RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES

- Réseau autoroutier
- Réseau routier secondaire
- Réseau ferré & Gare
- Fleuves & rivières

An aerial, grayscale photograph of a city, likely Valence in France. The image shows a wide river in the foreground, with a large, paved square on the opposite bank. In the center of the square is a circular structure, possibly a gazebo or a fountain. The city extends into the background, with numerous buildings and a hazy horizon. The sky is overcast. The text 'LA DRÔME ACTUELLE' is overlaid on the top left of the image.

LA DRÔME ACTUELLE

UNE DRÔME MULTIPLE

APPREHENDER UN TERRITOIRE ET UNE POPULATION HÉTÉROGÈNES POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA DRÔME



La grande hétérogénéité de la Drôme (en termes de relief, de densité ou de population) constitue une des spécificités marquantes de son territoire. Elle implique des approches différenciées et adaptées en termes de politiques publiques et souligne également la nécessité de conforter les solidarités, complémentarités et réciprocitys entre les territoires qui composent le territoire drômois.

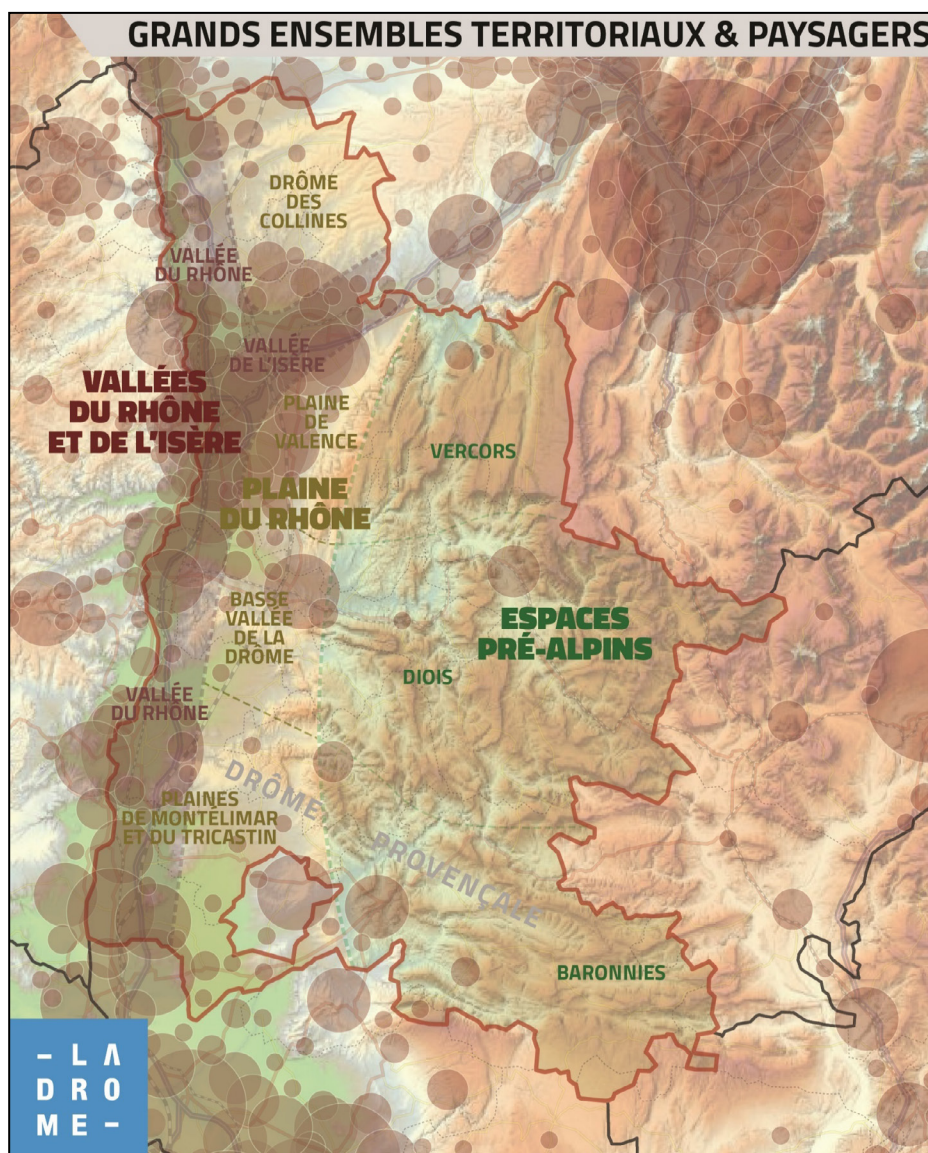
UNE GÉOGRAPHIE DÉTERMINANTE POUR COMPRENDRE LE TERRITOIRE DANS SA DIVERSITÉ

ENTRE RHÔNE ET MONTAGNES La lecture du territoire drômois ne peut se faire sans une appréhension de sa géographie et de son relief qui témoignent d'une grande pluralité d'espaces et de paysages.

À l'ouest du département, **les vallées du Rhône et de l'Isère** concentrent les infrastructures (autoroutes A7 et A49, route nationale RN7 ou itinéraire bis, voies ferrées dont ligne à grande vitesse, etc.) et les principaux pôles de population, d'emplois et de services du territoire qui s'étendent sur **de vastes couronnes de desserrement périurbain sur des espaces de plaines et de premiers reliefs** (Drôme des collines, plaine de Valence, basse vallée de la Drôme, plaine de Montélimar, plaine du Tricastin). Les intercommunalités correspondant à ces secteurs couvrent environ 1/3 du territoire et regroupent 75% de la population.

À l'est du département, un **vaste espace de piémont** alpin couvrant près de 2/3 du territoire, avec plus de 15 sommets culminants à plus de 2 000 mètres (et 120 à plus de 1 000 mètres), composé au nord des hauts plateaux du Vercors ; au centre, du Diois traversé par la Drôme ; et au sud du massif des Baronnies, traversé par le Lèze, l'Aigue et le l'Ouvèze.

Ces grands ensembles géographiques et paysagers donnent une clé de lecture indispensable à la compréhension des réalités infra-territoriales de la Drôme et impliquent d'interroger des enjeux différents d'un territoire à l'autre, mais aussi de réfléchir aux continuités territoriales et aux liens entre ces espaces.



UNE RÉPARTITION DE LA POPULATION TRÈS CONTRASTÉE

ENTRE VILLE ET CAMPAGNE La Drôme compte environ 520 000 habitants recensés en 2020 pour une densité moyenne de 79 habitants par km². Sur ses 363 communes, la Drôme en compte 19 de plus de 5 000 habitants et 48 communes de plus de 2 000 habitants. Avec 70% de la population résidant dans des communes de plus de 2 000 habitants la Drôme constitue le 37^e département le plus « urbain » de France. Inversement, la Drôme compte 127 communes regroupant moins de 200 habitants (35% des communes pour 2% de la population). Le département compte également 114 communes avec une densité inférieure à 10 habitants par km² et 186 communes de moins de 30 habitants par km² qui regroupent 6% de la population et couvrent 57% du territoire.

520 000 habitants
51^e département le plus peuplé

79,3 hab./km²
50^e département le plus dense

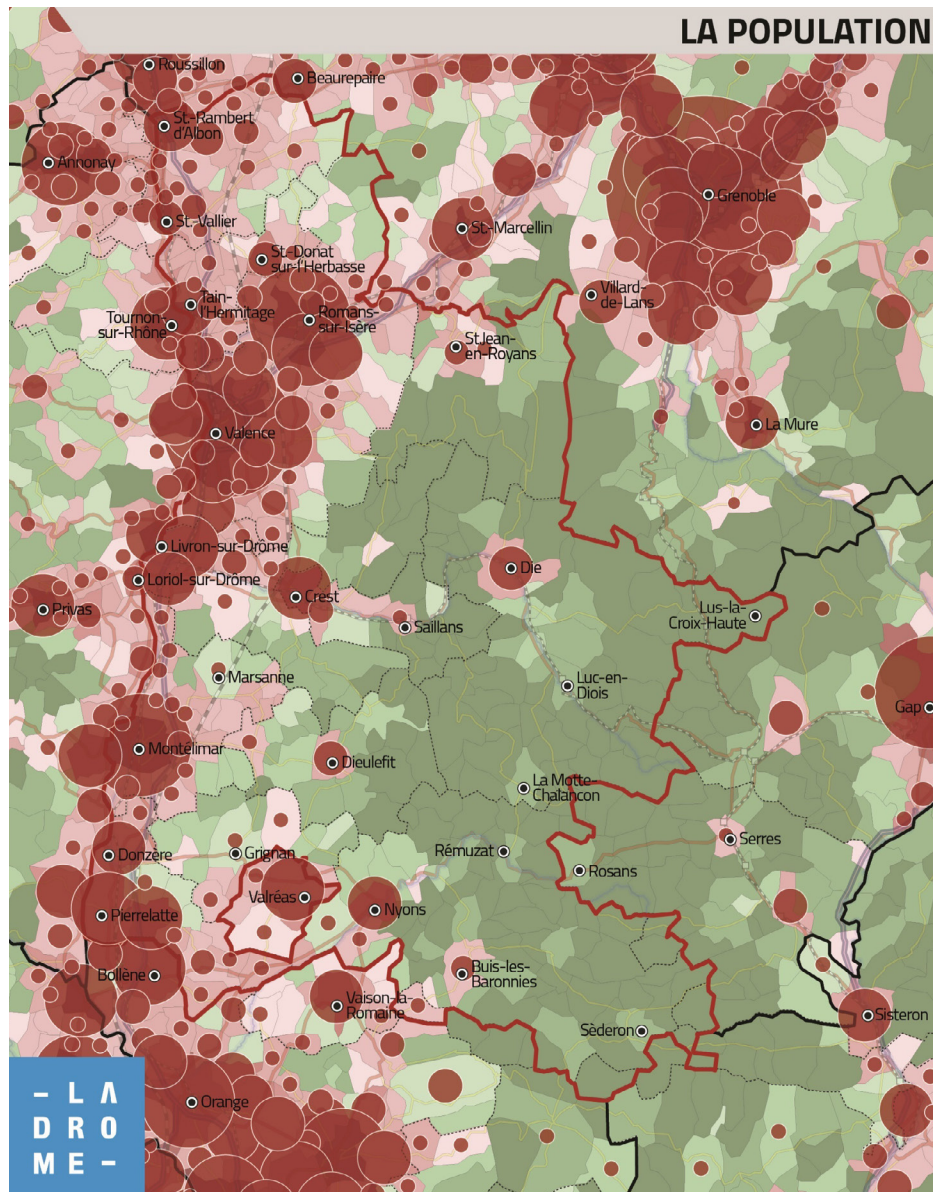
363 communes
3 de plus de 30 000 habitants
48 de plus de 2000 habitants
127 de moins de 200 habitant

70% de la population résidant dans les communes de plus de 2000 habitants
37^e département le plus « urbain »

57% du territoire avec une densité inférieure à 30 habitants par km
36^e département le plus « rural »

TROIS GRANDS ESPACES En cohérence avec la géographie physique du département, se dessinent trois grands ensembles territoriaux :

- **Les vallées du Rhône et de l'Isère** concentrent les principales agglomérations drômoises. Les trois villes de Valence, Romans-sur-Isère et Montélimar concentrent 26% de la population totale du département et leurs trois unités urbaines (soit 18 communes) près de 42%. Elles sont complétées le long de la vallée du Rhône par un maillage de pôles intermédiaires structurants (Saint-Vallier, Tain-l'Hermitage Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Donzère, Pierrelatte, etc.). Les couronnes urbaines et péri-urbaines de ces différents pôles forment un vaste corridor urbain continu.
- **Les espaces de desserrement périurbains** de ces mêmes vallées (plaine du Rhône, Drôme des Collines, basse vallée de la Drôme, plaine de Montélimar) s'étendent jusqu'aux franges des secteurs de montagne avec des densités moyennes, une forte attractivité et un maillage de pôles d'équilibre (Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Crest, Marsanne, Grignan, etc.) et de proximité (Allex, Aouste, Saillans)
- **Les espaces ruraux pré-alpins du Vercors, du Diois et des Baronnies** sont caractérisés par de très faibles densités de population et un maillage de petites centralités (Saint-Jean-en-Royans, Die, Buis-les-Baronnies ou Nyons) et dont les trois intercommunalités regroupent 37% de communes drômoises, 43% du territoire et seulement 8% de la population.



ADMINISTRATIF

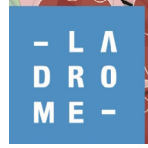
- Département de la Drôme
- Département
- EPCI Drôme

RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES

- Réseau autoroutier
- Réseau ferré & Gare
- Réseau routier secondaire
- Fleuves & rivières

DENSITÉ DE POPULATION, 2019
En nombre d'habitants par km²

moins de 25 hab./km ²	de 150 à 200 hab./km ²
de 25 à 50 hab./km ²	de 200 à 300 hab./km ²
de 50 à 75 hab./km ²	de 300 à 500 hab./km ²
de 75 à 100 hab./km ²	de 500 à 750 hab./km ²
de 100 à 150 hab./km ²	de 750 à 1 000 hab./km ²
	plus de 1 000 hab./km ²



UNE DRÔME QUI DOIT SE PENSER AVEC SON ENVIRONNEMENT

- Un département en marge de la métropolisation ?** Les polarités structurantes de Valence, Romans-sur-Isère ou Montélimar (qui concentrent de nombreux emplois et une offre de services unique dans le département) constituent des moteurs de l'attractivité de la Drôme, elles restent en marge des grandes dynamiques métropolitaines nationales. En effet, plusieurs services dits métropolitains font défaut au territoire (Centre Hospitalier Universitaire (CHU) ; grande salle de spectacle ; formations supérieures au-delà de la licence ; etc.).

De même, si le tissu économique est globalement dynamique, il reste structurellement sous-doté d'emplois hautement qualifiés. La Drôme compte ainsi en 2020 7,9% d'emplois métropolitains supérieurs (qui correspondent essentiellement à des professions hautement qualifiées, de type cadre ou ingénieur au contenu décisionnel élevé) contre 10,4% en Auvergne-Rhône-Alpes ou 11,4% en France.

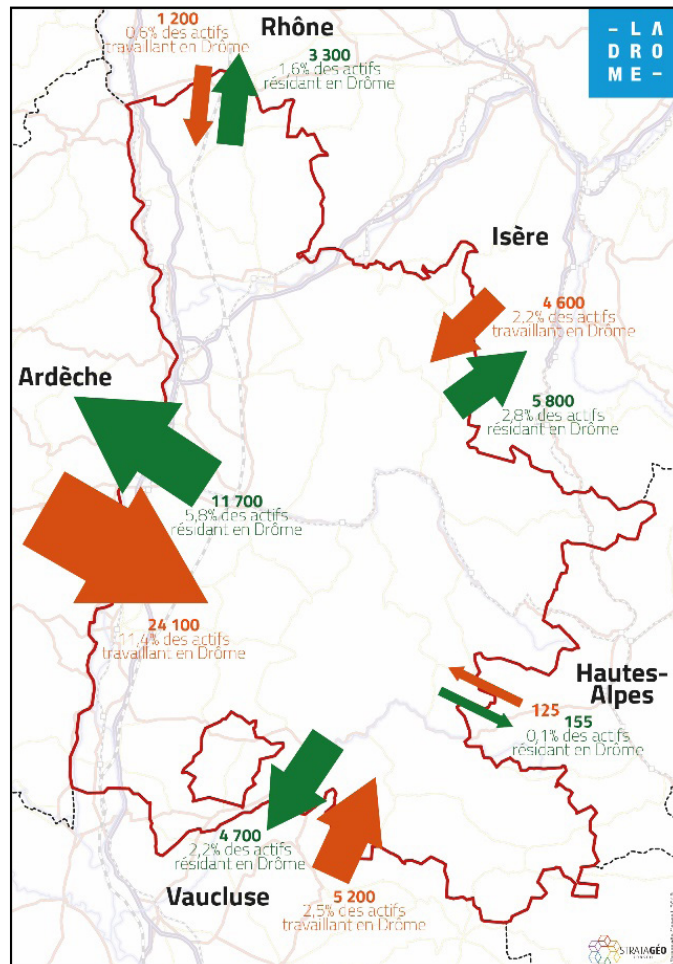
Si ce retard dans la « métropolisation » de son territoire peut constituer de prime abord une faiblesse pour le territoire, elle reste à relativiser au regard d'un phénomène national (accentué récemment par la crise de la Covid-19) de renforcement de l'attractivité des villes moyennes aux dépens des plus grandes agglomérations françaises.

- Un département qui doit se penser avec son voisin ardéchois** La géographie de la vallée du Rhône a conduit à la concentration du développement sur sa rive drômoise aux dépens de sa rive ardéchoise. Si les principales infrastructures et fonctions économiques (emplois, services, etc.) sont situées côté Drôme, elles rayonnent en réalité sur des bassins de vie qui dépassent les limites administratives du Département. Ainsi, l'appréciation des offres d'emplois ou de services des grandes agglomérations

de la vallée du Rhône ne peut être seulement interprétée à la lecture des besoins des Drômois. A titre d'exemple, près de 24 000 Ardéchois occupent des emplois localisés en Drôme (contre 11 000 inversement).

Les frontières administrative ou géographique dessinées par le Rhône ne correspondent ainsi pas à la réalité des territoires vécus et impliquent d'être dépassées dans un grand nombre de politiques.

L'importance de ces flux pose également un enjeu autour des points de franchissement du Rhône à l'origine de problématiques de mobilité sur le territoire.



UNE POPULATION HÉTÉROGÈNE

UNE POPULATION VIEILLISSANTE. L'indice de jeunesse (nombre d'habitants de plus de 20 ans rapporté à celui des plus de 60 ans) est aujourd'hui de 0,86 (contre 0,91 en France), soit **le 36^e département le plus jeune de France**. Un regard infra-départemental fait apparaître **des situations très contrastées** entre la vallée du Rhône (0,91 pour la CA Valence Romans Agglo) et les espaces pré-alpins (0,43 pour la CC Baronnies en Drôme Provençale).

L'indice de jeunesse est inférieur à 1 depuis 2009 témoignant d'une accélération récente du vieillissement de la population en lien avec l'arrivée dans les classes d'âge supérieures de la génération du baby-boom. La part des plus de 60 ans est passée de 24,2% à 28,1% entre 2009 et 2020 et celle des plus de 80 ans de 5,5 à 6,5%. Le nombre de plus de 60 ans a ainsi augmenté de +28 000 habitants en 10 ans et de +7 000 pour les plus de 80 ans avec des problèmes d'isolement marqués (42,3% des plus de 80 ans drômois vivent seul).

Cette tendance est également à imputer à **un ralentissement de la natalité... qui reste néanmoins à relativiser** puisqu'avec 24,2% de moins de 20 ans la Drôme reste parmi les

Indice de jeunesse

0,86 en 2020
36^e département le plus jeune

Part des moins de 20 ans

24,2% en 2020
28^e département

Part des plus de 60 ans

28,1% en 2020
53^e département

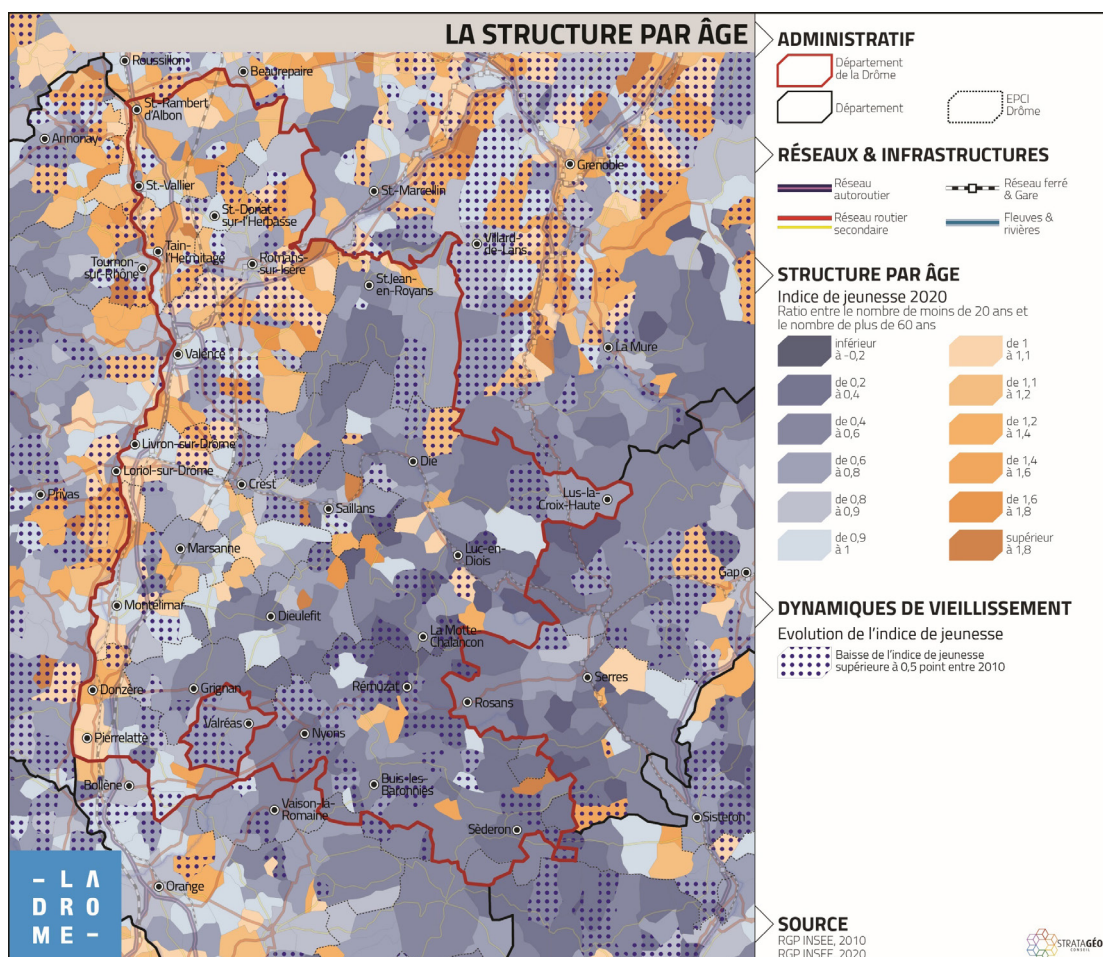
+ 28 000 habitants de plus de 60 ans entre 2009 et 2020

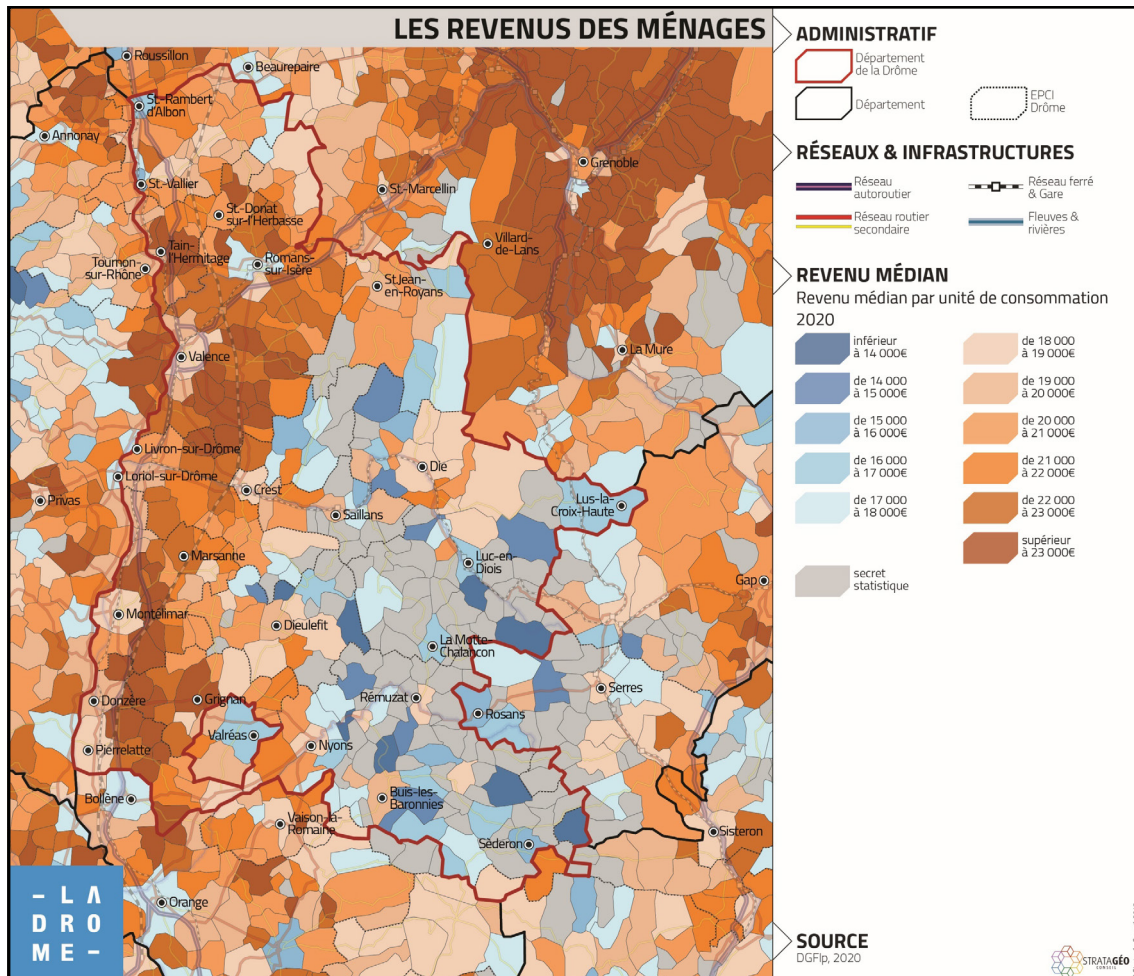
Part des plus de 80 ans

6,5% en 2020
56^e département

43,2% de plus de 80 vivant seul en 2020
48^e département

30 départements les plus jeunes et le nombre de moins de 20 ans a augmenté de + 4 000 sur la période 2009-2020.





UNE POPULATION FRAGILE. La population drômoise cumule un certain nombre de fragilités sociales :

- au niveau des caractéristiques de la **population active drômoise**, avec une part d'actifs sans diplôme relativement élevée (28,1% en 2020 contre 25,8% en Auvergne-Rhône-Alpes ; et dépassant 30% sur la CC Baronnies en Drôme Provençale) et un taux de chômage également significatif (8% soit le 2^e plus élevé d'AURA (6,4%)).
- au niveau des caractéristiques de **revenus des Drômois** avec un revenu médian de 21 260€ en 2020 qui place la Drôme dans la moyenne française (47^e département) mais parmi les plus faibles de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce niveau médian masque certaines inégalités avec un revenu du premier décile (11 700€) relativement faible (52^e département) compensé par un revenu du neuvième décile plus élevé (36280€, 39^e département). Avec un rapport interdécile (rapport entre le 9^e et le 1^{er} décile) de 3,1, la Drôme compte parmi le premier tiers des départements français en termes d'inégalité. Le taux de pauvreté est ainsi significatif avec 14,6% de l'ensemble des ménages concernés (43^e département) ; il atteint les 20,9% pour les moins de 30 ans (65^e) et les 9,6% pour les

28,1%
d'actifs sans diplôme
30^e département le moins qualifié

8%
de taux de chômage
18^e département le plus élevé

21 260 €
de revenu médian
47^e département le plus riche

14,6%
de taux de pauvreté
43^e département le plus pauvre

plus de 75 ans. En lien avec la structure socio-économique et démographique, la part des indemnités chômage couvre 3,2% des revenus d'activités du territoire (10^e département) et celle de l'ensemble des prestations sociales 6,2% des revenus globaux (34^e) soulignant une forte dépendance des ménages drômois aux revenus sociaux. Au total, 5,2% des ménages drômois sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) (contre

4,7% en AURA) soit 10 690 allocataires en juin 2022.

- Ces constats nécessitent un regard territorialisé avec des problématiques sociales concentrées dans les cœurs urbains (bas revenus, taux de chômage élevé, etc.) et certains territoires ruraux (surreprésentation des seniors, ménages précaires).

UNE DRÔME À DEUX VITESSES FOCUS LES ESPACES PRÉ-ALPINS

Si la Drôme partage un grand nombre d'atouts **▷ cf. Partie 2 – Une Drôme attractive et remarquable**, sa diversité territoriale implique d'avoir un regard contrasté sur son territoire, et notamment ses espaces ruraux et pré-alpins, autour de certaines caractéristiques :

DES ESPACES RURAUX ET PRÉ-ALPINS QUI SE FRAGILISENT. Le regard départemental sur les dynamiques démographiques ou économiques et sur les atouts en termes de parc de logements, d'accès aux services ou de mobilités ne peuvent pas masquer des réalités territoriales extrêmement différentes **▷ cf. Partie 1 – Une Drôme multiple** qui posent des enjeux locaux majeurs, notamment dans les espaces ruraux.

- **Des enjeux d'accessibilité aux services**
Le dense maillage aux services de la vallée du Rhône et la présence de pôles d'équilibres aussi bien dans les espaces de plaine que dans les secteurs pré-alpins laissent néanmoins apparaître des « zones blanches » où l'accessibilité aux différents bouquets de services (proximité, intermédiaire ou supérieur) n'est pas satisfaisante.

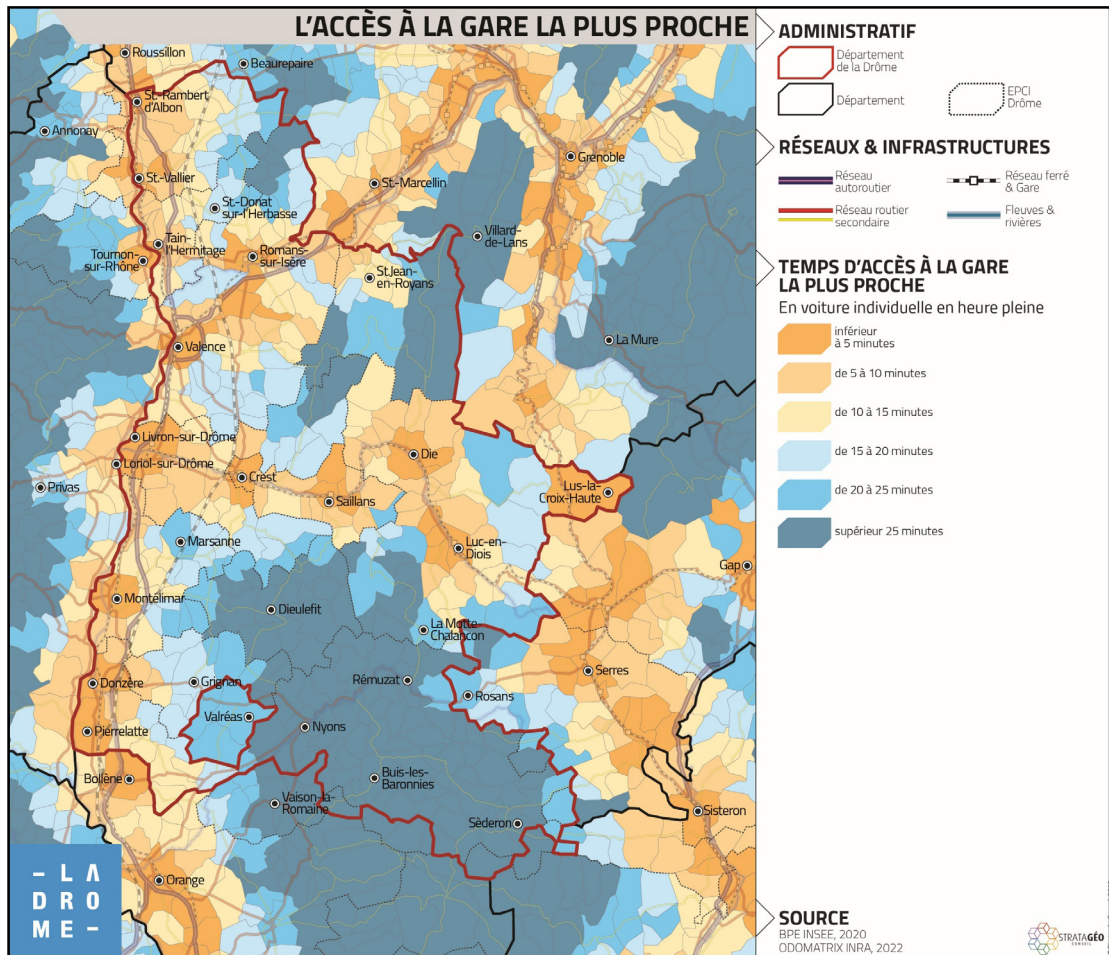
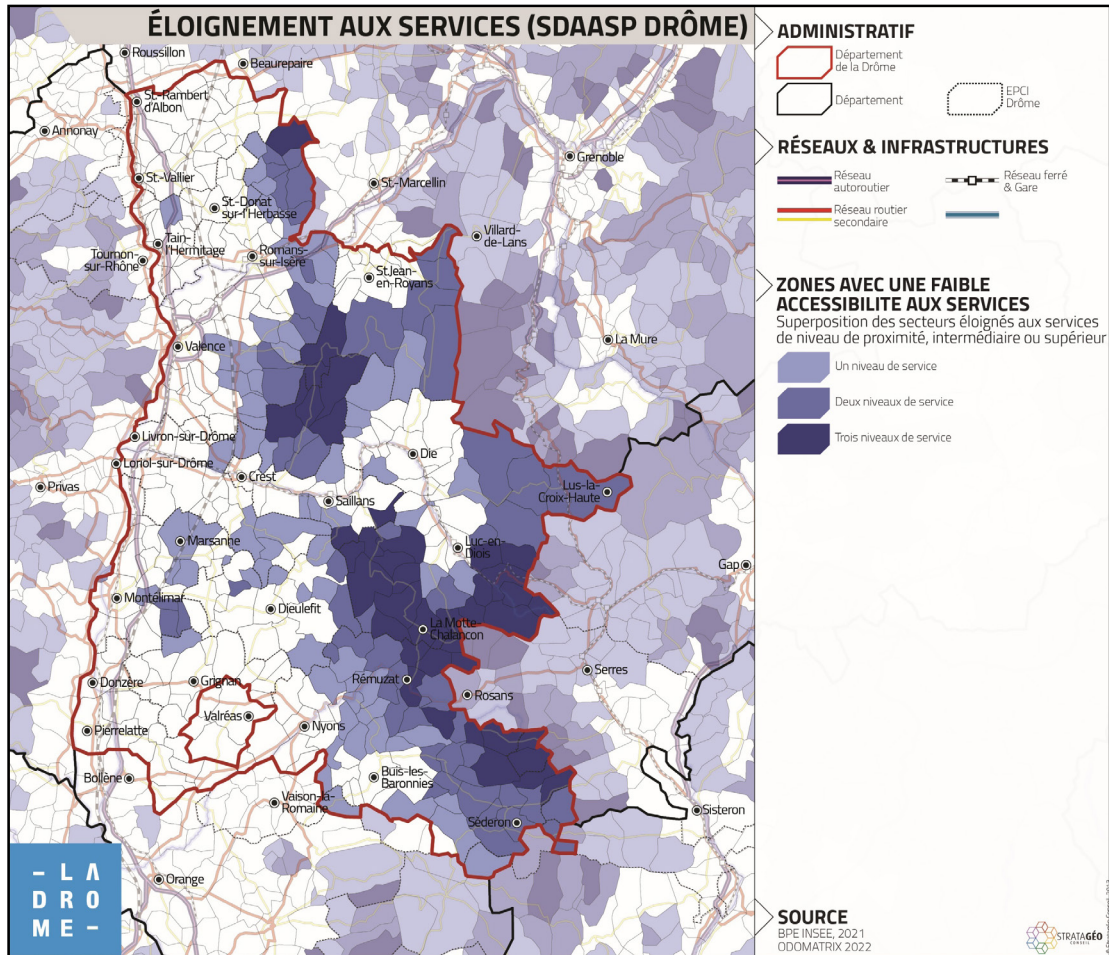
Le piémont et le sud Vercors, les franges sud et est du Diois ou le secteur des Hautes-Baronnies sont les principaux territoires concernés au regard de leur faible densité de services cohérente avec celle de la population (et des faibles dynamiques démographiques observées), de leur éloignement aux services supérieurs des grandes agglomérations drômoises (parfois supérieur à deux heures), de problématiques de mobilité (relief, temps de trajet, publics peu mobiles, etc.), de problématiques sociales (concentration de ménages âgés et/ou précaires) mais aussi d'une tendance à la dégradation de l'offre de services (fermeture de commerces, de services publics, des offres

de santé, etc.). D'autres territoires drômois, situés aux franges périurbaines des grandes agglomérations (Est de la Drôme des Collines ou le secteur à l'intervalle de Montélimar-Crest-Dieulefit), concentrent également des enjeux d'accessibilité aux services alors même qu'ils présentent des caractéristiques différentes en termes de densité ou de croissance de population.

- **Des territoires enclavés.** Si un important maillage routier assure l'accessibilité de tous les territoires drômois, des problématiques d'enclavement mais aussi de dégradation et d'entretien des réseaux sont à constater dans les territoires pré-alpins. Par ailleurs, l'enneigement hivernal complexifie la mobilité de certains secteurs. L'offre de transport ferroviaire dans les secteurs pré-alpins se limite à la ligne Valence-Gap qui traverse la vallée de la Drôme et souffre d'un sous-cadencement n'incitant pas à sa fréquentation (cinq dessertes quotidiennes). L'offre ferroviaire de la Drôme met près de 53 000 Drômois (10% de la population) à plus de 20 minutes d'une gare TER (soit le 46^e département le moins bien desservi).

Enfin, le réseau inter-urbain ou les offres de transport à la demande proposés par la Région proposent un service de transport encore partiellement adapté à l'hyper-ruralité de ces secteurs.

Il est par ailleurs nécessaire de lire les enjeux de mobilité de ces territoires au regard des spécificités socio-démographiques (surreprésentation des ménages âgés et/ou précaires) et de taux de motorisation des ménages plus faibles que dans d'autres territoires.



- Un tissu économique peu dynamique.**
Si le tissu économique drômois a démontré un fort dynamisme ces dernières années, la situation est plus contrastée au-delà des principaux pôles des vallées du Rhône et de l'Isère. Sur les vingt dernières années, à titre d'exemple, la CC Royans-Vercors a perdu 13% de ses emplois. Si la dernière décennie a permis un rééquilibrage territorial des dynamiques de création d'emplois, soutenu notamment par de nouveaux modèles économiques, le marché de l'emploi des territoires pré-alpins souffre encore de fragilités (accessibilité, qualification des actifs, etc.).
- Un parc de logements qui se dégrade.**
Les problématiques de dégradation du parc de logements (précarité énergétique, insalubrité, taux de vacance, etc.) touchent tous les territoires drômois, y compris les grandes agglomérations et leurs proches couronnes.
Si avec 40,1% de logements achevés avant 1970, la Drôme se situe dans la moyenne régionale (40,4%) et dispose d'un parc plus jeune que la moyenne nationale (43,6%), les enjeux de rénovation

et les risques de précarité énergétique du parc de logements restent une préoccupation forte en Drôme. Certains secteurs ruraux, comme la CC Diois (avec 45,8% de logements achevés avant 1970), la CC Dieulefit-Bourdeaux (57%) ou la CC Baronnies en Drôme Provençale (42%), concentrent des problématiques de vieillissement du parc de logements avec des enjeux induits de précarité énergétique,

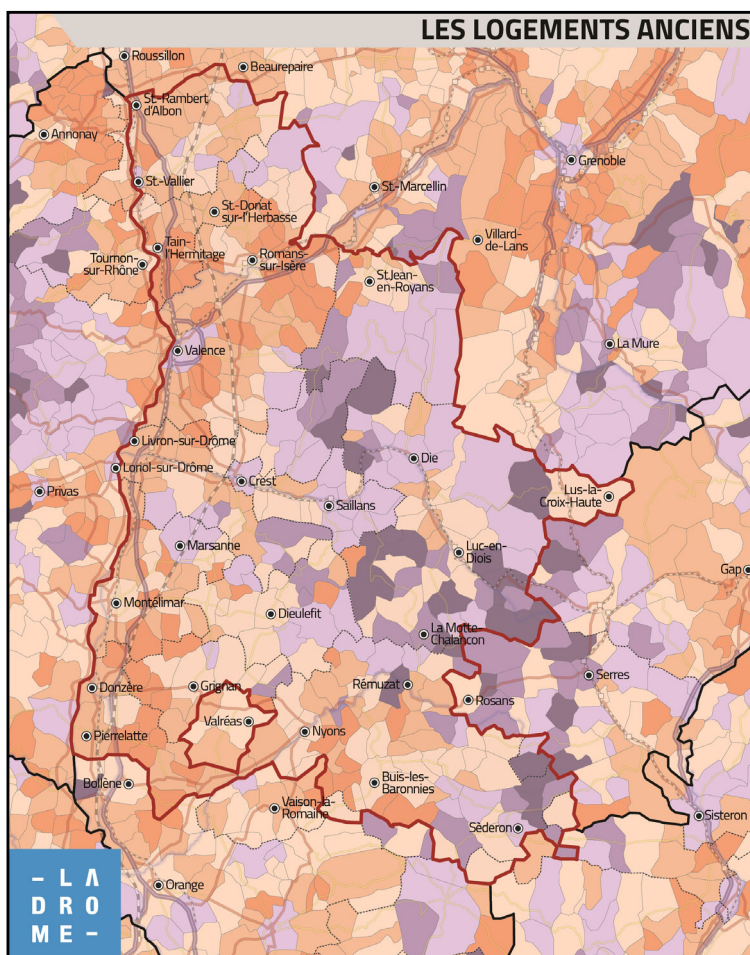
40,1% de logements achevés avant 1970
70^e département

8,6% de logements vacants
47^e département

+60% de logements vacants depuis 1999
45^e département

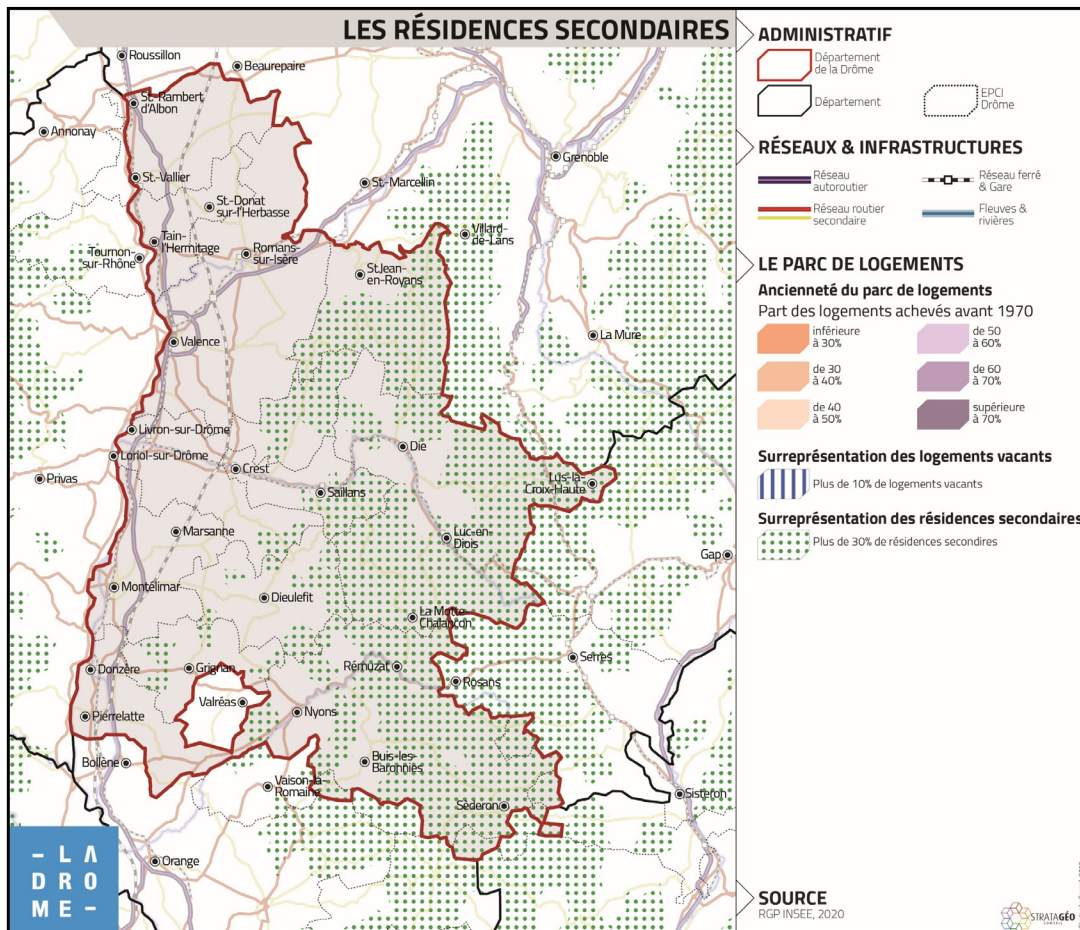
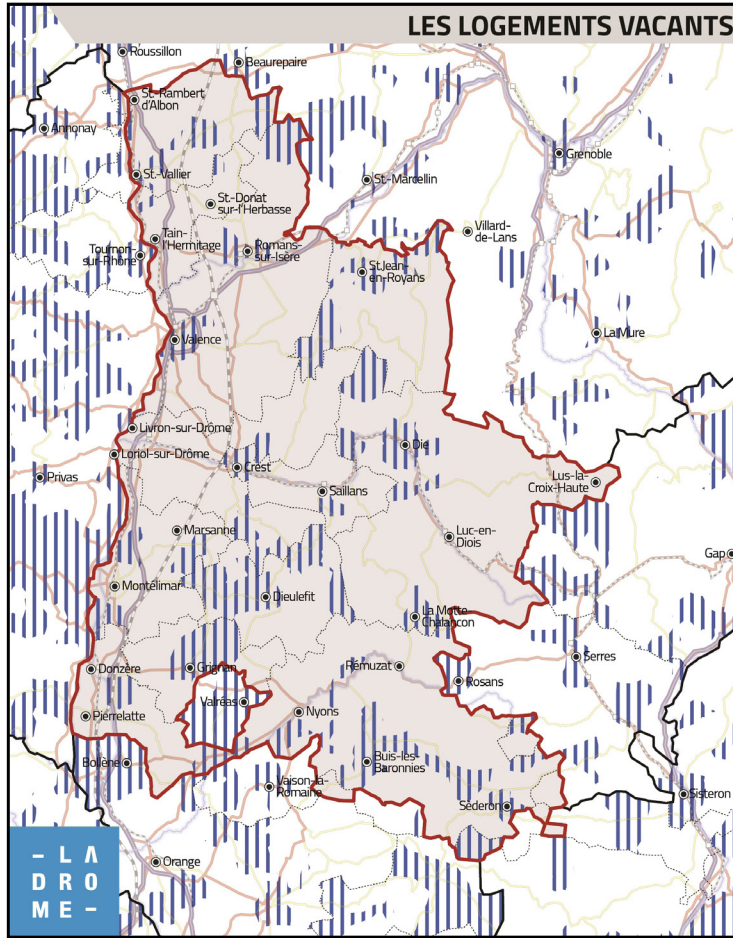
4% de logements potentiellement indignes

1/3 de résidences secondaires dans le Diois ou les Baronnies



d'insalubrité (environ 4% de logements potentiellement indignes recensés en Drôme) et de vacance élevée.

Par ailleurs, les espaces ruraux ne sont pas exempts de tensions sur le marché de l'immobilier (davantage concentrés dans les secteurs attractifs de la vallée du Rhône). En effet, se pose localement la problématique des résidences secondaires très fortement surreprésentées sur les espaces pré-alpins (33% des logements de la CC Diois et 32% de la CC Baronnies en Drôme Provençale) et dont la forte proportion pourrait alimenter des tensions sur les marchés de l'immobilier dans un contexte de revitalisation des secteurs ruraux.



UNE DRÔME ATTRACTIVE ET REMARQUABLE

LES GRANDS ATOUTS DE LA DRÔME



UNE FORTE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

UNE HAUSSE CONTINUE DE LA POPULATION.

La Drôme dispose d'une démographie dynamique depuis plusieurs décennies. Elle a gagné +214 000 habitants depuis 1962 (+70%) ; +128 000 habitants depuis 1982 (+33%, soit le 23^e département le plus en croissance) ; +80 000 habitants depuis 1999 (+18%). Sur les dix dernières années, le département a gagné +35 000 habitants soit une hausse de +7% qui en fait le 19^e département de France métropolitaine le plus en croissance.

UN DÉPARTEMENT QUI CUMULE FORTE ATTRACTIVITÉ MIGRATOIRE ET FORTE NATALITÉ La croissance démographique (+0,68% par an entre 2009 et 2020) est portée à la fois par des soldes naturel (0,27% par an, soit le 32^e département) et migratoire (+0,41%, soit le 30^e département) élevés. La Drôme fait ainsi partie des 28 départements français cumulant des balances migratoire et naturelle positives. Si le solde naturel a tendance à ralentir progressivement (suivant une tendance nationale), le solde migratoire reste lui stable et a même eu tendance à se renforcer depuis 2014 (+0,50% par an), plaçant la Drôme parmi les 25 départements les plus attractifs de France.

DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES HÉTÉROGÈNES Entre 2009 et 2020, 255 communes drômoises ont gagné de la population. Ces communes se situent principalement dans les vallées du Rhône et de l'Isère et dans les périphéries urbaines des grandes agglomérations. Parmi les 171 communes des 6 intercommunalités traversées par le Rhône et l'Isère, seules 29 ont perdu de la population. Les EPCI pré-alpins

+214 000 hab. depuis 1962

+35 000 hab. depuis 2009

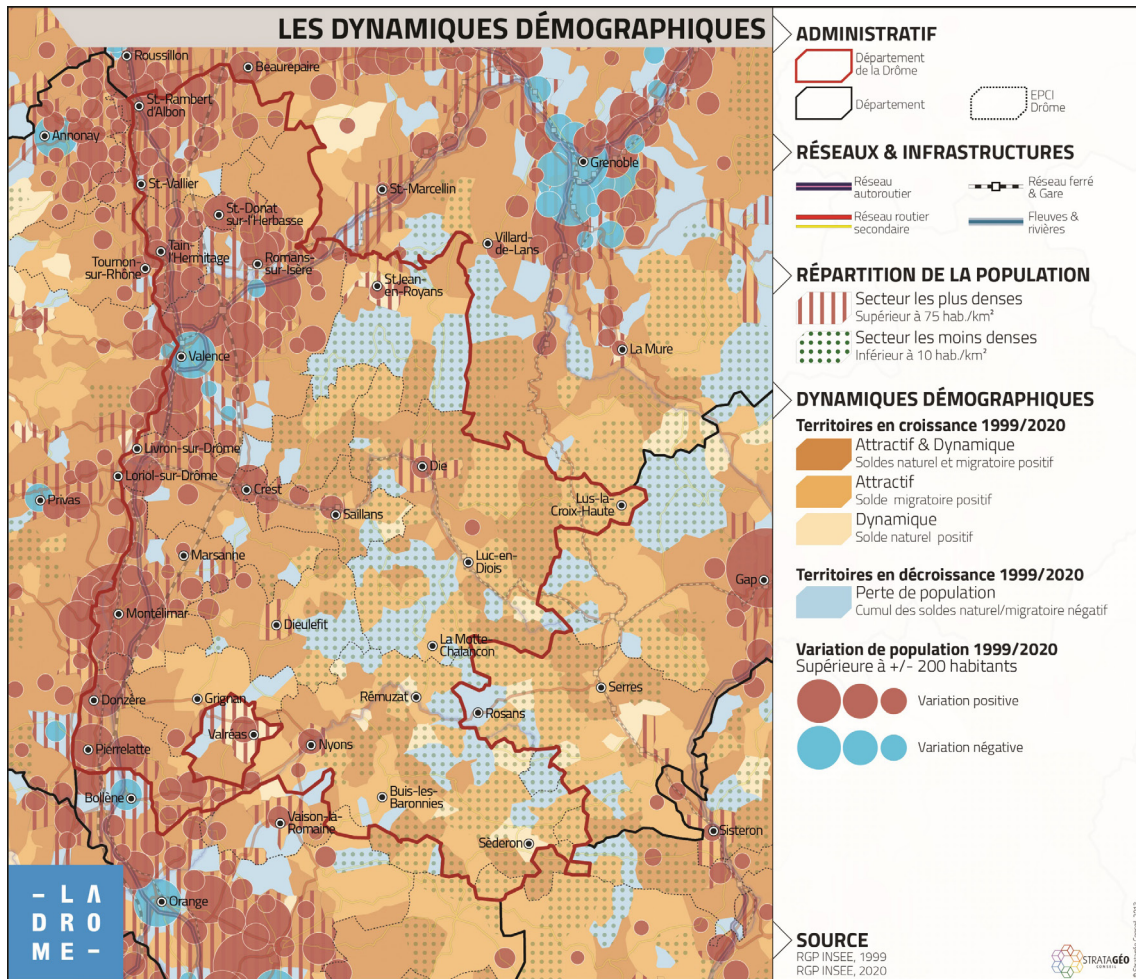
19^e département en termes de croissance démographique globale depuis 2009

et plus ruraux observent une situation plus contrastée avec 105 communes en croissance et 79 en baisse de population

Parmi les 108 communes en perte de population (soit 30% des communes), on en trouve seulement 6 (sur les 48 que compte le Département) de plus de 2 000 habitants (parmi lesquelles Romans-sur-Isère et Bourgade-Péage), soulignant un certain dynamisme de l'armature urbaine drômoise, et 71 (sur 163)

255 communes en croissance démographique depuis 2009
Soit **70%** des communes
65% en Ardèche

71 communes de moins de 300 habitants en déclin démographique depuis 2009
Soit **42%** des communes de moins de 300 habitants
48% en Ardèche



de moins de 300 habitants (dont 55 sur les CC Royans-Vercors, Dieulefit-Bourdeaux, Diois et Baronnies en Drôme Provençale qui compte chacune entre 40 et 50% de communes en

perte de population), soulignant la fragilité démographique des espaces pré-alpins drômois.

UNE ATTRACTIVITÉ QUI REPOSE SUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

L'attractivité résidentielle de la Drôme s'appuie aujourd'hui sur la superposition d'atouts qui la dote d'un cadre de vie remarquable. Néanmoins, il conviendra de disposer d'un contre-regard sur ses atouts à la lecture de l'hétérogénéité des territoires drômois, de pressions déjà existantes et d'évolutions à venir ▶ cf. **Partie 3 – Une Drôme face à de multiples enjeux.**

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL. Si la Drôme concentre un grand nombre de pressions et nuisances sur ses patrimoines naturels, notamment sur sa frange ouest, elle dispose également du fait de sa ruralité et de sa géographie, d'un riche patrimoine naturel, notamment sur sa partie Est, qui se caractérise par :

- **335 000 hectares de forêt** (en extension de plus de 2000 hectares par an)

335 000
hectares de forêt

2 500
espèces végétales recensées

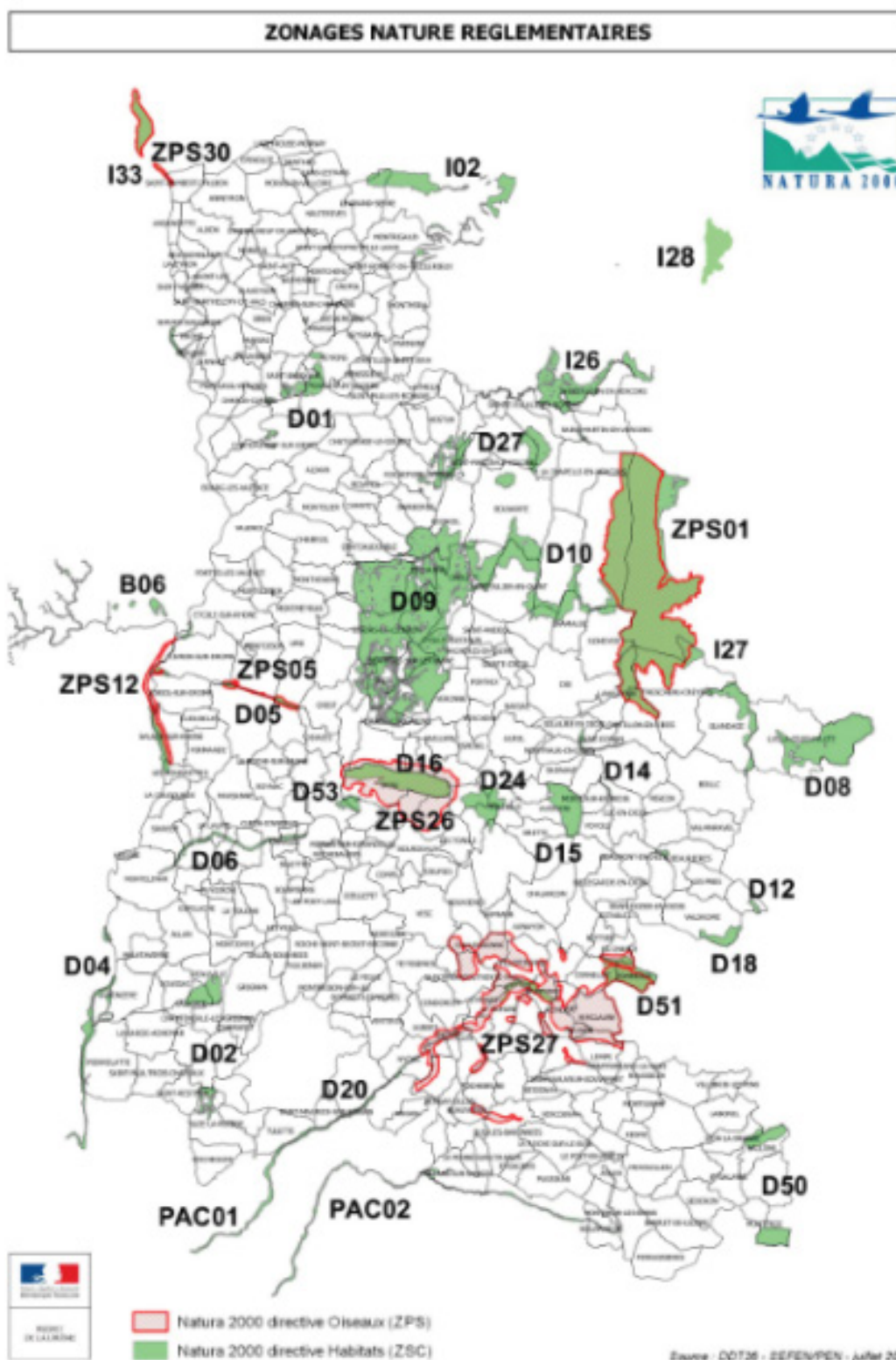
33 sites Natura 2000

31 espaces naturels sensibles

2 réserves naturelles nationales

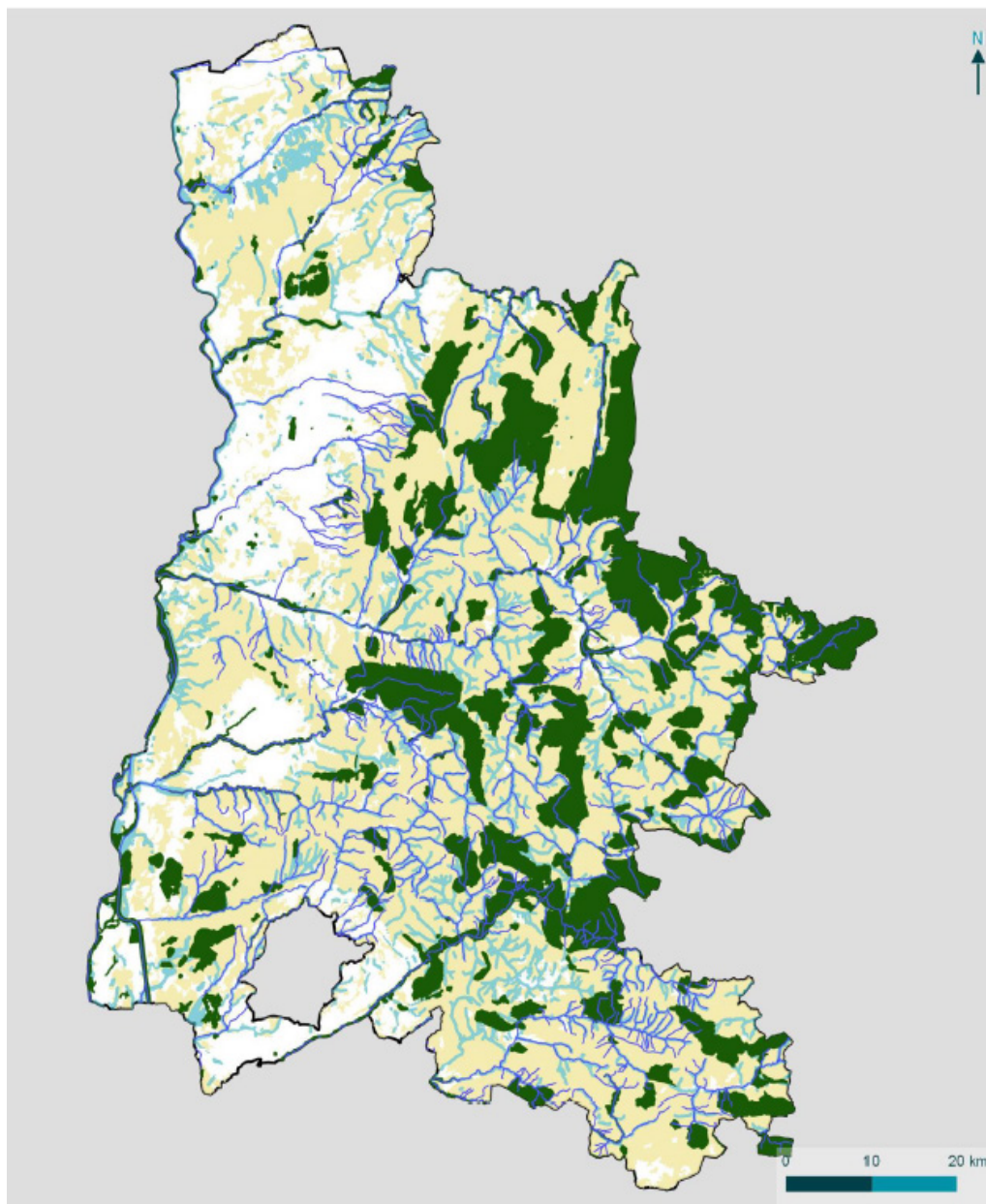
2 réserves naturelles régionales

2 parcs naturels régionaux



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DANS LA DRÔME





Trame verte

- Réservoirs de biodiversité
- Espaces de perméabilité terrestre

Trame Bleue

- Cours d'eau d'intérêt écologique
- Espaces de perméabilité aquatique

□ Limites départementales

qui dotent la Drôme de plus de 51% de surfaces boisées et en font le **7^e département le plus boisé de France**,

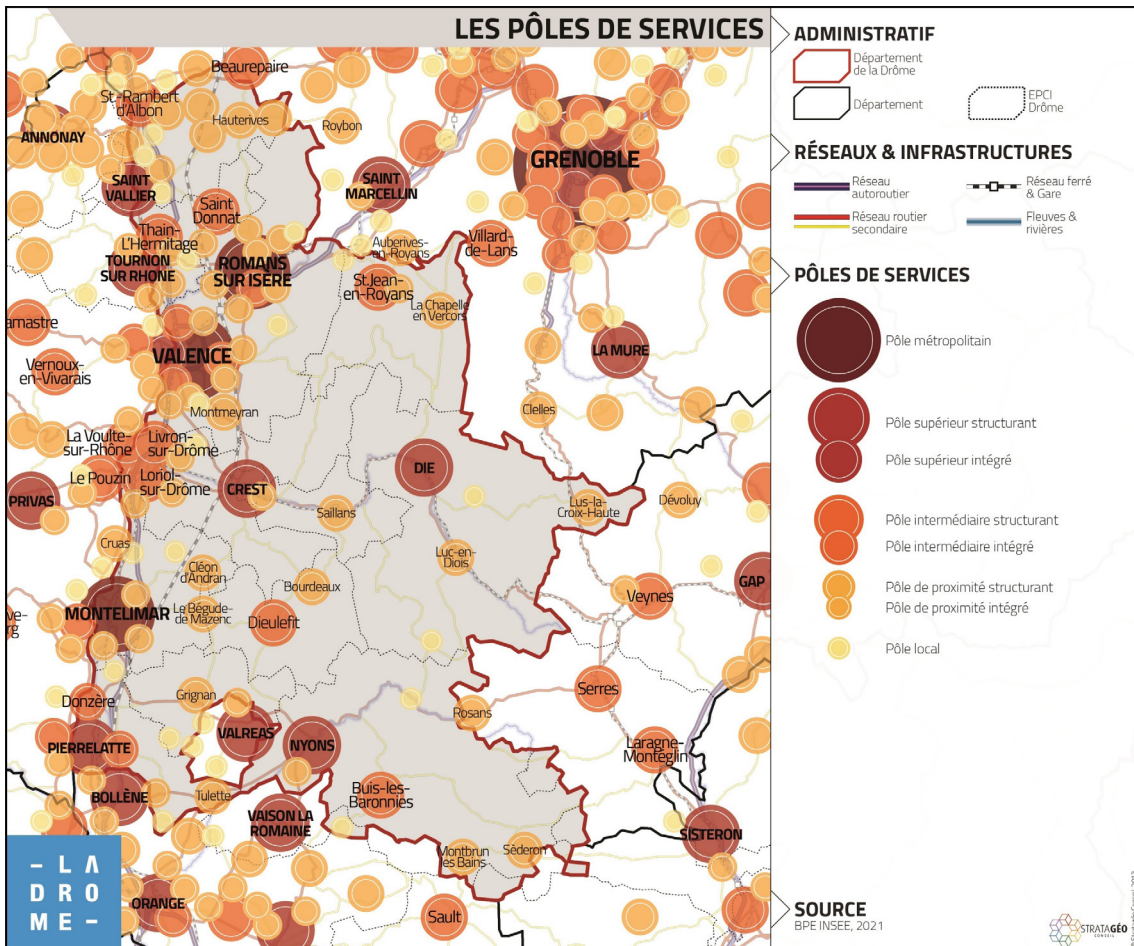
- **une biodiversité très riche** avec plus de 2500 espèces végétales recensées soit près de la moitié de la flore observée en France,
- de **vastes continuités naturelles** avec seulement 9% d'espaces naturels de moins de 20km², la Drôme est le 10^e département le moins fragmenté,
- de **très nombreux sites naturels remarquables protégés, classés ou inventoriés** avec 33 sites Natura 2000 couvrant 44 000 hectares (soit 6,7 % du département) et concernant 138 communes ; 31 sites classés Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour une surface totale d'environ 7 250 hectares (dont 9 sont propriétés du Département et représentent à eux-seuls près de 6 000 hectares) ; 2 Réserves Naturelles Nationales (RNN) et 2 Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; 7 arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) ; 2 sites classés Arrêtés préfectoraux de protection des habitats

naturels (APPBN) ; 259 zonages ZNIEFF ; 2 Parcs naturels régionaux (PNR) avec le PNR du Vercors au nord-est (36 communes drômoises) et le PNR des Baronnies provençales (65 communes drômoises).

UNE IMPORTANTE OFFRE DE SERVICES.

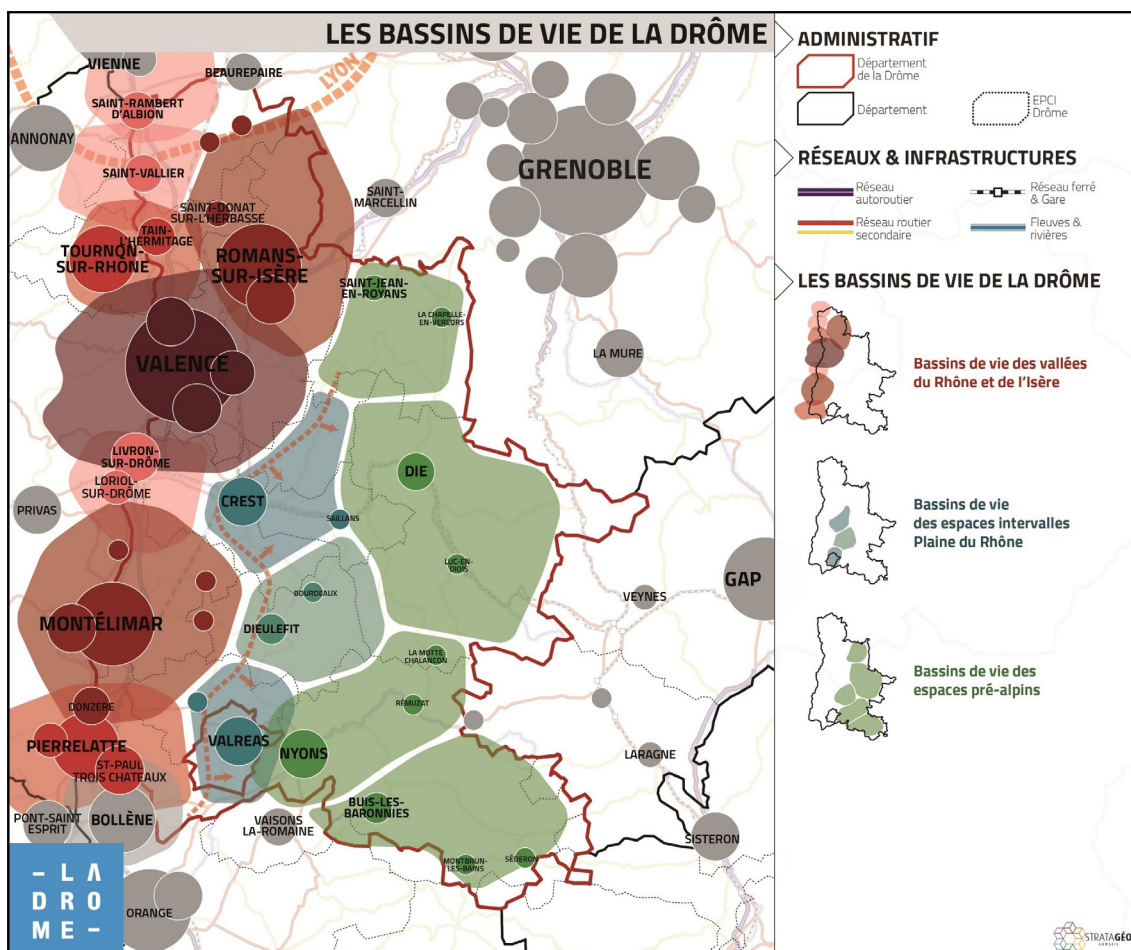
Si des enjeux d'accessibilité aux services (éloignement aux services, fragilisation des offres existantes, etc.) sont bien présents, notamment dans les espaces ruraux du département, la Drôme dispose d'une offre de services attractive et s'appuie sur un maillage territorial relativement dense offrant une bonne accessibilité à la plupart des Drômois avec :

- **les pôles structurants de Valence, et dans une moindre mesure de Montélimar ou Romans-sur-Isère**, qui offrent aux territoires drômois et leurs habitants une offre de services unique à l'échelle départementale et cela dans tous les domaines (accessibilité, équipements et professionnels de santé, formations supérieures, équipements culturels et sportifs, etc.).



- des pôles d'équilibres, dans les vallées du Rhône et de l'Isère**, structurants (Saint-Vallier, Tain-l'Hermitage ou Pierrelatte) et secondaires (Saint-Rambert-d'Albon, Livron-sur-Drôme/Loriol-sur-Drôme ou Donzère), qui participent à un accès à des services supérieurs et intermédiaires en dehors des trois principales agglomérations du département. Les deux grandes vallées sont donc dotées d'un maillage en pôles dense et continu, ce qui ne signifie pas l'absence d'enjeux d'accessibilité (densification, diversification et modernisation de l'offre, fractures et freins sociaux, etc.).
- des pôles relais à l'intervalle de la vallée du Rhône et des espaces pré-alpins** qui jouent un rôle essentiel dans l'accès aux services sur ces territoires, avec des fonctions structurantes (Crest, Dieulefit, Nyons) ou d'équilibre (Hauterives, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Cléon d'Andran, La Bégude-de-Mazenc, Grignan), Ces espaces sont également complétés par des pôles de proximité disposant de services essentiels au quotidien.
- des espaces pré-alpins du Vercors, du Diois ou des Baronnies organisés autour d'un pôle rural** structurant plus ou moins important (Die, Saint-Jean-en-Royans et Buis-les-Baronnies), qui malgré leur petite taille, disposent d'équipements et services majeurs et rayonnent de fait sur de vastes espaces dotés d'un maillage beaucoup plus lâche en pôles de services et des problématiques significatives d'éloignement aux services. A titre d'exemple, Die compte parmi les 300 plus petites communes de France à disposer d'un lycée ou d'un hôpital. Les espaces pré-alpins disposent également d'un maillage de proximité (La Chapelle en Vercors, Luc-en-Diois, Séderon, etc.) certes peu dense, mais essentiel pour l'accès aux services de ces territoires.

UN PARC DE LOGEMENTS QUI REPOND AUX ATTENTES DES NOUVEAUX HABITANTS. Si le niveau d'adéquation entre l'offre de logements et les profils socio-démographiques soulèvent de nombreux enjeux et que les territoires connaissent des réalités différentes, la Drôme peut globalement s'appuyer sur un parc de logements qui participe à son



attractivité résidentielle avec une quadruple surreprésentation :

- **... de maisons individuelles.** La Drôme compte 64% de maisons (contre 55% au niveau national et 50% au niveau régional). Si les deux agglomérations se rapprochent de la moyenne régionale (52% pour Valence Romans Agglo et 60,6% pour Montélimar), elles restent davantage marquées par une forte proportion de maisons. Les territoires pré-alpins sont logiquement plus marqués par une proportion importante de maisons individuelles (75% pour la CC Royans-Vercors ou la CC Baronnies en Drôme Provençale ; et près de 80% sur la CC Diois). Les dynamiques de construction récentes soulignent un rééquilibrage entre logements collectifs et logements individuels : entre 1999 et 2020, le nombre de maisons a augmenté de +13,6%, celui des appartements de +14,0%.
- **... des grands logements.** Plus de 68% des résidences principales drômoises comptent plus de 4 pièces (contre 60% en France et 61% en AURA). Si leur proportion est logiquement plus importantes sur les territoires ruraux en lien avec la forte proportion de maisons individuelles, elle dépasse également les moyennes nationale et régionale sur la CA Valence Romans Agglo (64%) et la CA Montélimar (66%)
- **... de propriétaires occupants.** Le profil des occupants des résidences principales montre une légère surreprésentation des propriétaires occupants (62% contre 57% en France et 59% en AURA) aux dépens des locataires sociaux (10% contre 14% et 13%). Les dix dernières années ont permis de rattraper à la marge (et principalement grâce aux territoires urbains) le déficit de logements social (+0,6 point depuis 2009, au-dessus des moyennes nationales), mais aussi de conforter la part des propriétaires occupants (+0,7 point) alors que celle des locataires privés diminuait (-1,1 point contre +0,5% en France).
- **... des logements relativement récents.** Si des problématiques de vieillissement du parc de logements concernent les territoires drômois, notamment ruraux, il est à noter que l'attractivité du département ces dernières décennies a permis de renouveler de manière relative le parc de logement qui compte 31,9% de logements achevés après 1990 (contre 27,3% en France et 30,3% en AURA). Territoires

64,6% de maisons individuelles
54^e département le plus doté

68,1% de logements de plus de 4 pièces
39^e département le plus doté

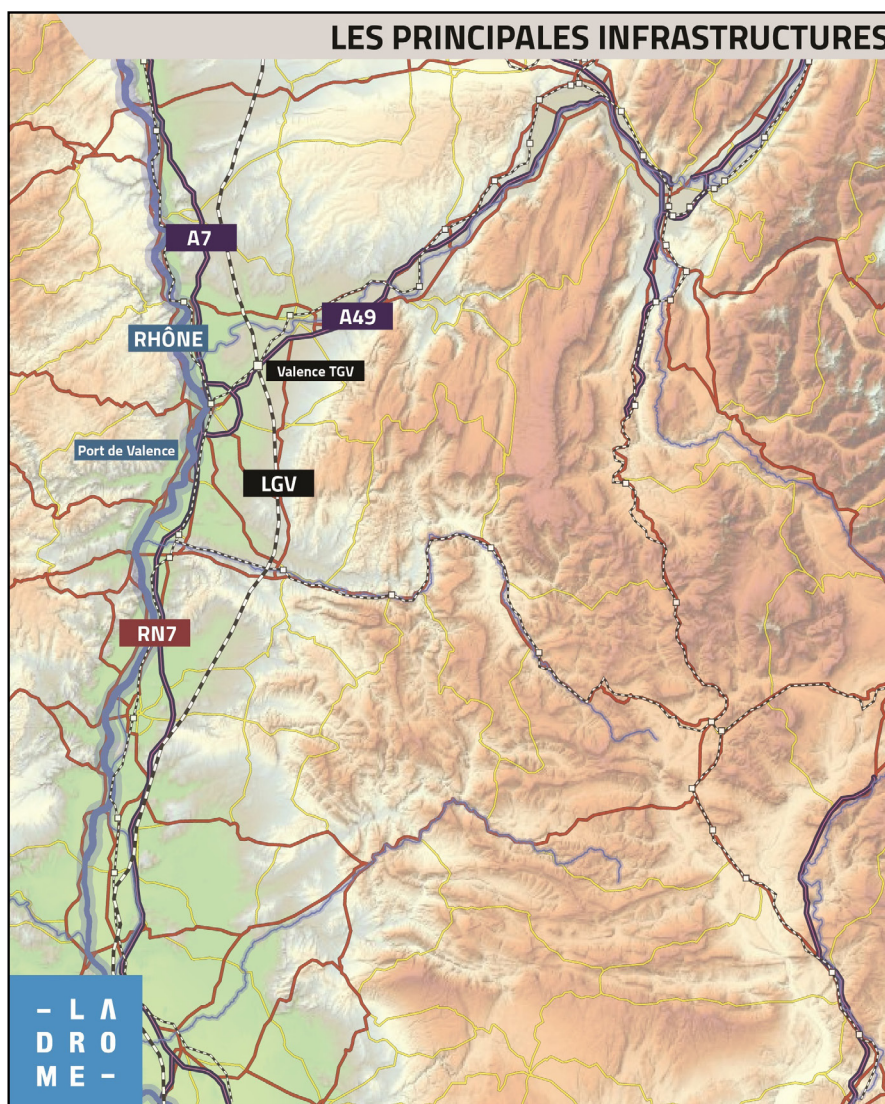
62% de propriétaires occupants
47^e département

les plus attractifs, les espaces périurbains concentrent principalement ces logements récents.

UN BON MAILLAGE EN INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.

Enfin, et même si les conditions de déplacement ne sont pas optimales partout, et ce pour différentes raisons, la Drôme peut s'appuyer sur un bon maillage en infrastructures et services de transports, essentiellement concentrés dans les vallées du Rhône et de l'Isère, avec :

- **un important réseau routier** qui repose notamment sur 134 kilomètres d'autoroute (A7 et A49) et 141 km de routes nationales (notamment la RN7) concentrés dans les vallées du Rhône et de l'Isère et qui assurent l'accessibilité nationale du territoire et permettent des déplacements rapides pour les Drômois. Il est localement complété par 4 205 km de routes départementales et 7 478 km de voiries communales. Cette bonne couverture s'accompagne d'un taux de motorisation élevé avec plus de 83% de ménages disposant d'au moins un véhicule.
- **une desserte ferroviaire nationale** qui s'appuie sur la ligne LGV avec une gare à Valence TGV et des dessertes TGV à Valence-Ville et Montélimar (trois dessertes par jour), ainsi que la ligne Intercités de nuit entre Paris et Briançon (avec une desserte quotidienne). Au niveau local, on compte trois lignes TER et 16 gares desservies le long des trois vallées du Rhône (Lyon-Avignon-Marseille), de l'Isère (Valence-Grenoble via Romans-sur-Isère) et de la Drôme (Valence-Gap). A noter également, la desserte de Lus-la-Croix-Haute directement connectée à Grenoble sur la ligne vers Veynes.
- **une desserte de bus interurbain** désormais assurée par le Conseil régional et qui repose sur 29 lignes régulières qui maillent les 9 bassins de mobilités quo-



tidiennes, 1 000 points d'arrêts desservis, des systèmes de Transport à la demande (TAD) dans les espaces pré-alpins (destinés aux habitants des secteurs de Gervanne, Bourdeaux, Nyons, Dieulefit, Diois, Vercors et Baronnies, dont les communes ne sont pas desservies par une ligne régulière) et une offre tarifaire récemment repensée. Localement, les offres de transport sont complétées par les réseaux urbains de la CA Valence Romans Agglo, la CA Montélimar ou la CA Arche Agglo ou la ville de Nyons. A noter la CC Val de Drôme en Biovallée a fait le choix de se doter de la compétence mobilités en 2021.

134 km d'autoroutes

141 km de routes nationales

4 205 km de route départementales

7 478 km de voiries communales

1 ligne à grande vitesse avec

3 gares desservies

3 lignes TER avec

16 gares desservies

29 lignes régulières

1000 points d'arrêts desservis

9 services de TAD réguliers

3 réseaux urbains

- **un axe fluvial majeur autour du Rhône** qui offre des opportunités pour le transport de marchandises avec notamment le port de commerce de Valence qui s'étend sur près de 19 hectares, com-

porte 4 kilomètres de voies ferrées et 600 mètres de quai. En 2020, 165 navires, soit environ 247 850 tonnes de marchandises, ont transité par le port.

UNE ATTRACTIVITÉ QUI REPOSE SUR UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

Au-delà d'un cadre de vie de qualité qui participe à son attractivité résidentielle, la Drôme s'appuie sur des atouts économiques majeurs qui devront dans les années à venir être réinterrogés à la lecture des grands défis environnementaux et sociaux qui s'imposeront à son territoire. ▶ cf. **Partie 3 – Une Drôme face à de multiples enjeux**

les plus urbaines, plus faibles pour les secteurs périurbains ou péri-ruraux de la plaine du Rhône et plus équilibrés pour les secteurs du Diois ou des Baronnies.

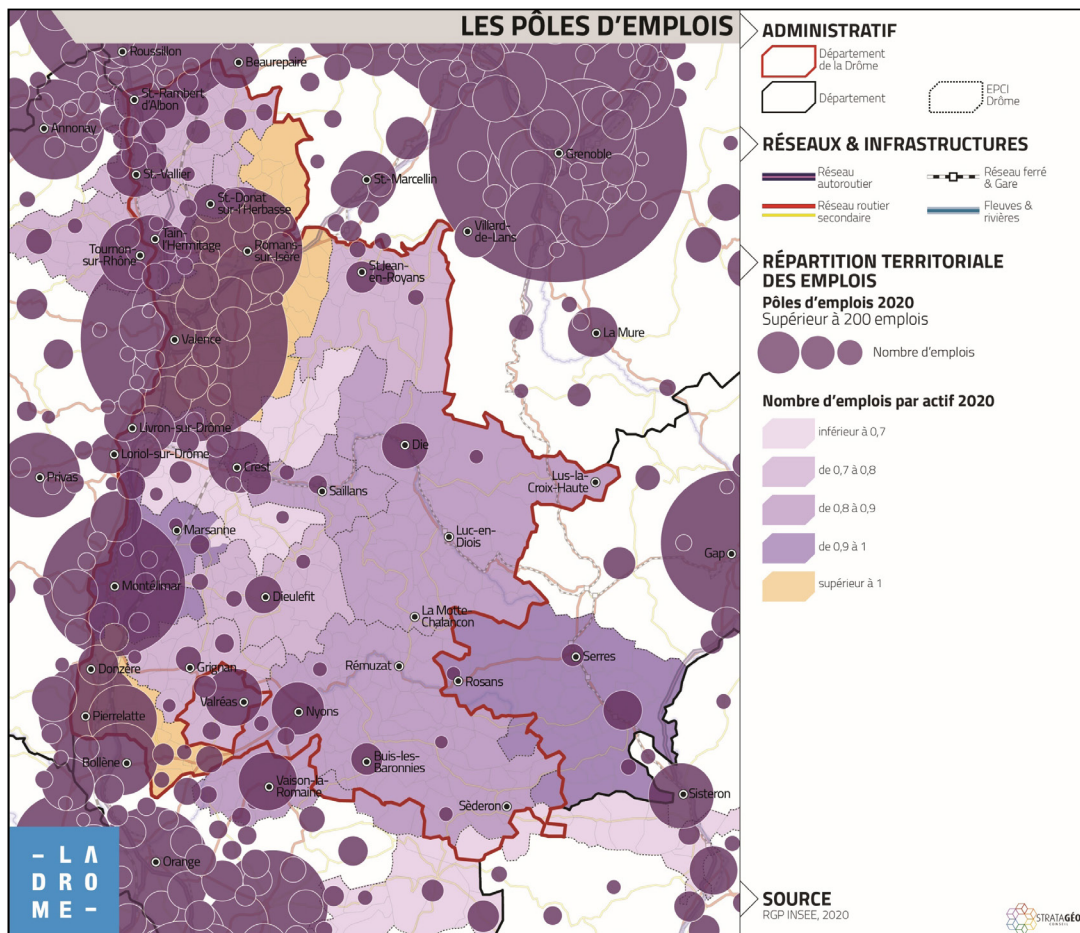
92 emplois pour 100 actifs
7^e département français
le mieux doté

UNE FORTE CONCENTRATION D'EMPLOIS.

La Drôme compte aujourd'hui 215 000 emplois ce qui dote le département de 0,92 emploi pour 1 actif (0,87 en France et 0,86 en Auvergne-Rhône-Alpes). La Drôme est ainsi le 7^e département le mieux pourvu en emplois par rapport à sa population active. Le ratio emplois/actifs présente des contrastes au niveau départemental avec des taux proches, voire supérieurs à 1, pour les intercommunalités

DES PÔLES D'EMPLOIS STRUCTURANTS.

Les trois unités urbaines de Valence, Romans-sur-Isère ou Montélimar constituent les trois pôles économiques structurants de la Drôme et concentrent à elles seules 112 000 emplois (dans leur partie drômoise), soit 53% des



emplois du département, et emploient 46,7% des actifs drômois (contre 40,4% en 2014). Avec 72 000 emplois, l'unité urbaine de Valence (comprenant 3 communes ardéchoises) emploie à elle-seule 54 000 Drômois (soit 27% des actifs occupés) et capte plus de 32 000 actifs n'y résidant pas (dont 21 200 Drômois).

La vallée du Rhône s'appuie également sur le pôle de Pierrelatte (11 000 emplois) et un maillage de pôles d'équilibre : Tain-l'Hermitage/Tournon-sur-Rhône (8 900 emplois), Saint-Paul-Trois-Châteaux (5 100 emplois), Livron/Loriol-sur-Drôme (5 100 emplois), Saint-Vallier (2 800 emplois), Saint-Rambert-d'Albon (2 300 emplois), Alixan (2 000 emplois), Chabeuil (2 000 emplois) ou Donzère (1 700 emplois). Les pôles de plus de 2000 emplois de la vallée du Rhône concentrent ainsi 65% de l'emploi du département.

Au-delà des vallées du Rhône et de l'Isère, le territoire est maillé de pôles d'emplois ruraux : Crest (4 200 emplois), Nyons (2 900 emplois), Die (2 300 emplois), Saint-Donat-sur-l'Herbasse (1 700 emplois), Dieulefit (1 600 emplois), Buis-les-Baronnies (1 100 emplois) ou Saint-Jean-en-Royans (1 000 emplois) qui embauchent une partie des actifs de ces territoires.

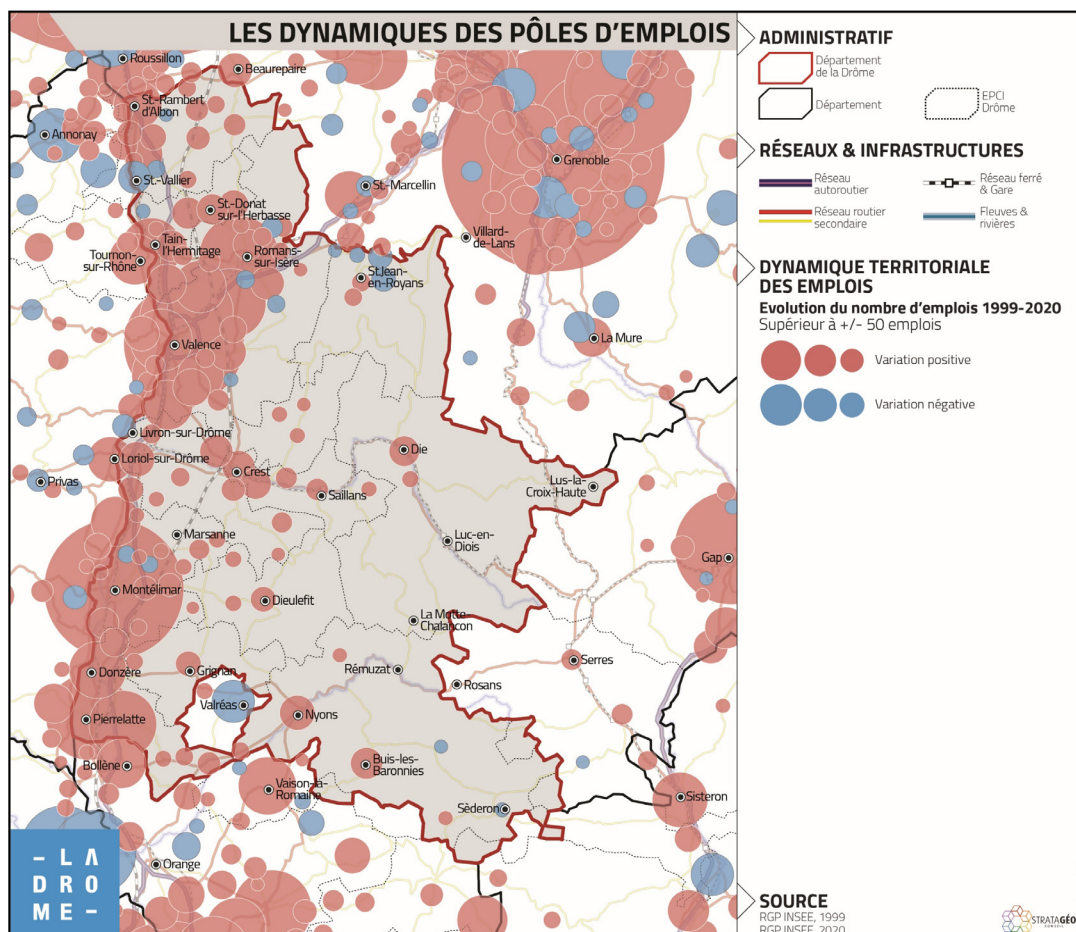
UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE. Avec 40 000 emplois créés depuis 1999, soit +23% (contre +17% en AURA et +15% en France), la Drôme est le 14^e département (et le 2^e d'Auvergne-Rhône-Alpes) le plus dynamique en termes de création d'emplois sur les vingt dernières années. Sur une période plus récente, l'économie a également fait preuve d'une bonne résistance aux crises économiques successives avec +6% d'emplois depuis 2010 (12^e département au niveau national) et +4% depuis 2015 (11^e département au niveau national). Sur les vingt dernières années, le nombre d'emplois a par ailleurs augmenté plus vite que la population (+23% contre +18%).

40 000 emplois créés depuis 1999

+23% d'emplois depuis 1999
14^e département français

+6% d'emplois depuis 2010
12^e département français

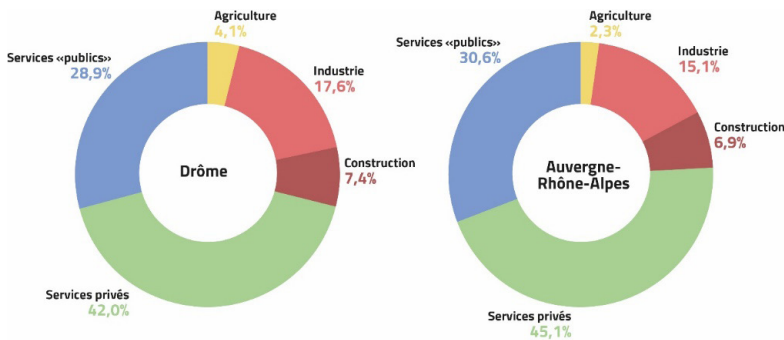
+4% d'emplois depuis 2015
11^e département français



La dynamique démographique des vingt dernières années est principalement portée par la CA Montélimar Agglomération (+35%), la CA Arche Agglo (+35%) ou la CC Drôme Sud Provence (+29%)

DES FILIÈRES STRUCTURANTES. L'économie drômoise a connu une évolution structurelle continue ces dernières années (diminution du nombre et de la part des emplois agricoles ; stabilité du nombre d'emplois industriels ; tertiarisation) qui fait aujourd'hui sa spécificité.

■ **Structure de l'emploi par grand secteur d'activité** - Source : INSEE, 20200



UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ QUI RESTE UN MARQUEUR DE L'ÉCONOMIE DÉPARTEMENTALE. Si les mutations structurelles de l'agriculture n'ont pas épargné la Drôme (dont les emplois représentaient 18,8% des emplois en 1968 contre 4,1% aujourd'hui) et que les défis économiques (transmission des exploitations, revenus agricoles), environnementaux et climatiques n'épargneront pas l'activité agricole de demain, elle reste avec près de 5 250 exploitations (11 % des exploitations d'Auvergne-Rhône-Alpes) et près de 9 000 emplois permanents une activité économique essentielle du département. Si le nombre d'exploitations est en recul entre 2010 et 2020 (-18 %), il résiste mieux qu'au niveau régional (-23 %).

- **Une agriculture à taille humaine.** Les exploitations agricoles drômoises présentent la particularité d'occuper une surface moyenne de 37 hectares (contre 59 hectares en Auvergne-Rhône-Alpes). Cette taille « humaine » s'accompagne d'une diversité de productions souvent à forte valeur ajoutée telles que l'arboriculture, qui représente près de 20% des exploitations drômoises, la viticulture, l'horticulture, le maraîchage et les volailles.
- **Une agriculture responsable ...** Classée premier département bio de France en nombre d'exploitations jusqu'à peu, la

Drôme est depuis toujours un territoire pionnier en matière d'agriculture biologique. Avec 1 729 exploitations labellisées agriculture biologique en 2021, la Drôme est le département qui compte le plus d'exploitations en « bio » en Auvergne-Rhône-Alpes. Leur nombre a plus que doublé en 10 ans, faisant passer la part de ces exploitations de 12 % en 2010 à 33 % en 2021. Depuis 2007, le département accueille tous les deux ans le Salon international Tech&Bio. La qualité de l'agriculture drômoise se mesure également avec 37% des exploitations (contre 32 % en 2010) et 90 entreprises agroalimentaires produisant sous signes de qualité et d'origine (SIQO) à travers 19 Appellations d'Origine Protégée (AOP) et Appellations d'Origine Contrôlée (AOC), 18 Identifications Géographiques Protégées (IGP) et plusieurs projets de demande de reconnaissance en cours.

■ **...pour une alimentation de qualité**

Tous ces éléments concourent à renforcer le lien entre agriculture et alimentation. La Drôme se situe au 5^e rang des départements de la Région sur la part des exploitations avec vente en circuit court. Plus d'un tiers des producteurs drômois vendent au moins une partie de leur production en circuits courts et 14 magasins de producteurs sont recensés en Drôme. Pour accompagner cette dynamique, le Département de la Drôme s'est d'ailleurs doté d'une Stratégie Alimentaire 2023-2028

9 000 emplois agricoles

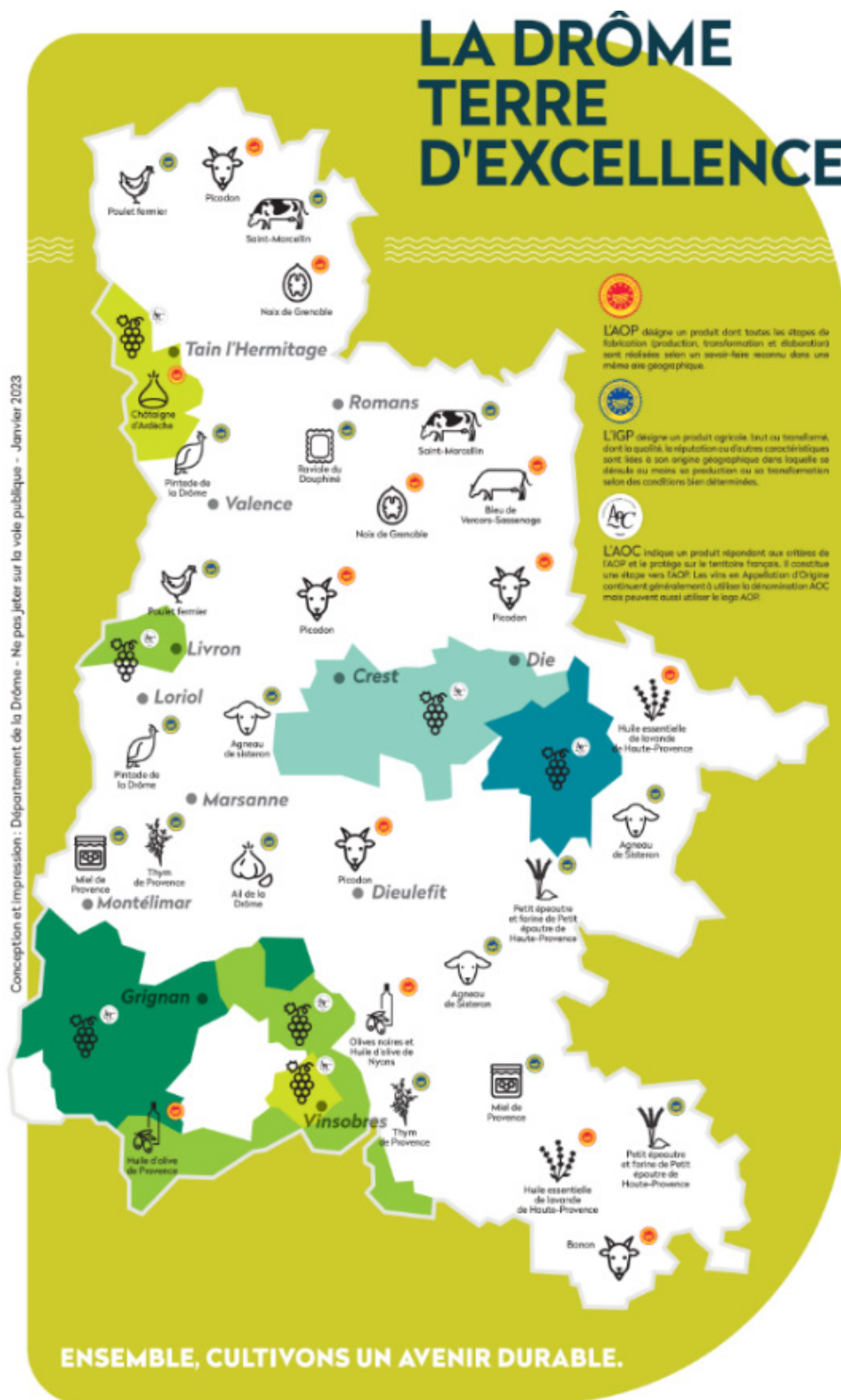
4,1% d'emplois agricoles

44 département en emplois agricoles

5 250 exploitations agricoles

37 hectares de superficie moyenne pour les exploitations

1729 soit **33%** d'exploitations en agriculture biologique



(valant Plan Alimentaire Territorial (PAT)) avec l'ambition de favoriser un accès à une alimentation saine et de qualité pour tous et la volonté d'être précurseur et exemplaire à travers l'offre de restauration collective dans les collèges. Par ailleurs, la quasi-totalité des intercommunalités drômoises sont aujourd'hui dotées d'un PAT.

▪ **L'importance de l'Industrie Agro-Alimentaire.** Enfin, la Drôme est marquée par l'importance des entreprises de transformation des produits agricoles (2^e département d'Auvergne-Rhône-Alpes en nombre d'entreprises agroalimentaires (204), et premier en nombre d'emplois associés (6 904)). La présence de grands groupes (Pasquier, Valrhona,

Delifruits, etc.) et leur diversité (en produits traités et en taille) ainsi que la structuration globale de la filière (formations) sont le gage d'ancrage des productions sur le territoire et d'une certaine autonomie alimentaire.

**UN TISSU INDUSTRIEL IMPORTANT ET RÉ-
SILIENT** S'il faisait des pressions sur les ressources naturelles du département qui deviendront plus prégnante encore dans les années à venir, le tissu industriel drômois reste un marqueur économique majeur aussi bien en termes d'emplois (17,6% des emplois en 2020 soit le 15^e département industriel de France) qu'en termes d'établissements (4730 établissements industriels recensés en 2021).

- **Une industrie qui résiste aux crises** Si l'industrie drômoise n'a pas échappé pas aux difficultés observées dans le secteur depuis plusieurs décennies (à l'instar de la chaussure sur le bassin de Romans-sur-Isère) et que de nombreuses activités se sont affaiblies, la Drôme fait partie des 9 départements français à avoir pu conserver un nombre équivalent d'emplois industriels (-0,36%) au cours des vingt dernières années (dans le même temps l'Ardèche ou l'Isère en perdait 23%). Des emplois industriels ont même été créés sur la période 2015-2020. A noter par ailleurs, que le nord Drôme (tout ou partie des CA Valence Romans Agglo, CA Arche Agglo et CC Porte Dromardèche) et le nord Ardèche ont été labellisés Territoire d'industrie et bénéficient de près de 2M€ d'aide dans le cadre du plan de relance pour l'industrie.
- **Une industrie qui repose sur plusieurs filières emblématiques et quelques grands groupes.** La résilience de l'industrie drômoise repose sur plusieurs filières, dont certaines pourvoyeuses d'emplois : le nucléaire et l'énergie (centrale nucléaire, enrichissement et conditionnement uranium, formation à l'Université de Valence) ; la plasturgie ; le transport et la logistique (en lien avec les infrastructures et axes (route, fer, fluvial) qui traversent le territoire et son positionnement dans la vallée du Rhône) ; l'agroalimentaire (cf. ci-dessus) ; l'industrie textile et notamment le cuir et le luxe (autour d'une forte tradition sur le marché haut de gamme de la chaussure et de la maroquinerie de luxe) ; la filière animation (avec une quinzaine de sociétés de production de films d'animation installées dans la Drôme (dont

17,6%

d'emplois industriels
15^e département

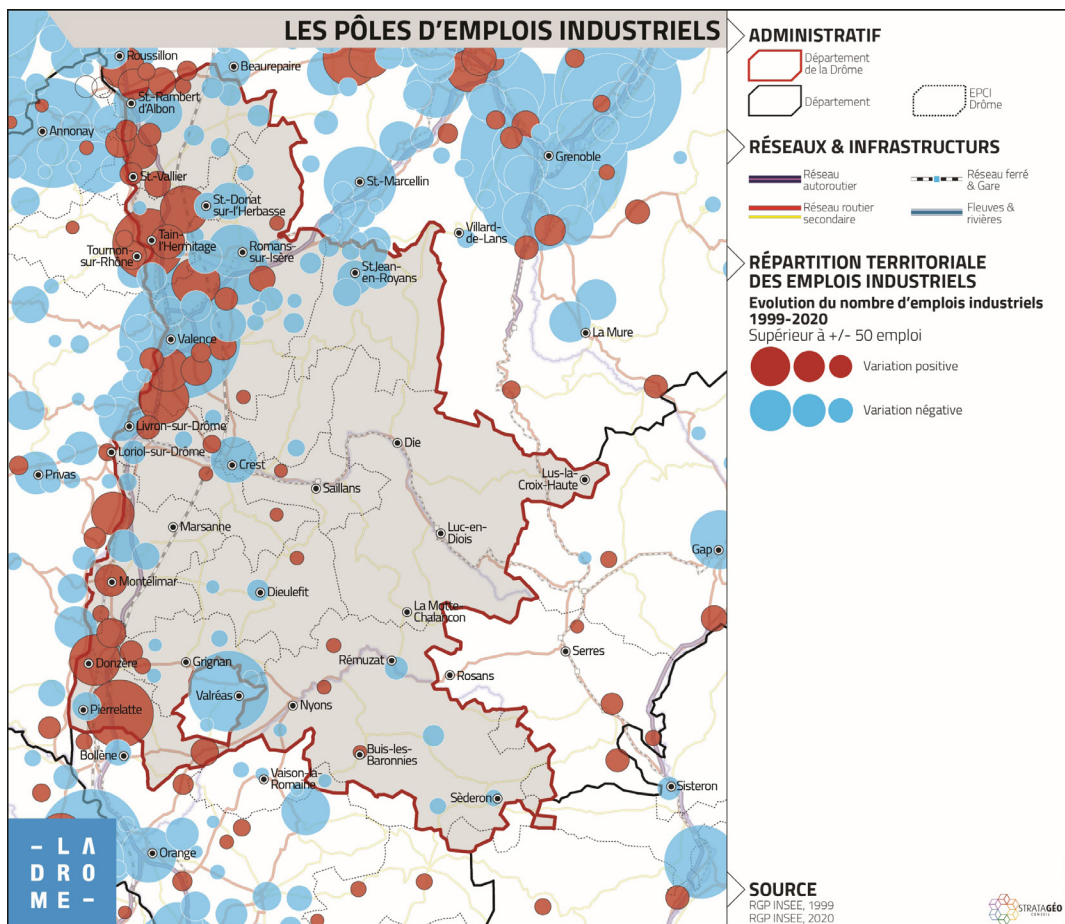
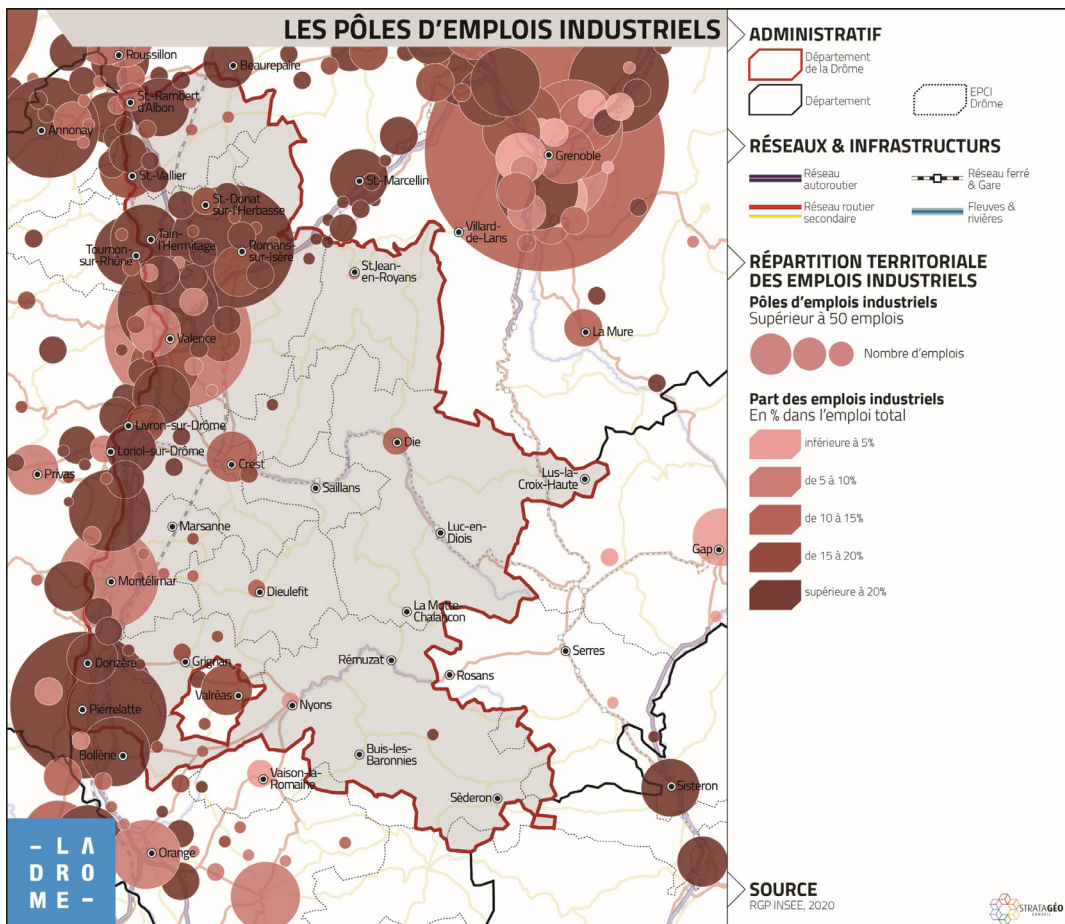
-0,36% d'emplois industriels depuis
1999

9^e département avec l'industrie la
plus résistante

9 sur le site de la Cartoucherie à Bourg les Valence) qui place le département au 3^e rang des territoires producteurs de films d'animation en France). L'industrie repose aussi sur quelques grands groupes (Thalès, Areva, Gerflor, Lafuma, Delifruits, Pasquier, ...) et plusieurs sites majeurs : Areva à Pierrelatte (environ 1 800 salariés) et à Romans-sur-Isère (environ 750), Valrhona à Tain L'Hermitage (environ 750) ou Thalès Avionics à Valence (environ 550).

UNE DESTINATION TOURISTIQUE ET UN POTENTIEL MAJEUR. Si son ambition touristique doit encore être confortée au croisement de ses atouts et de défis à relever (tourisme à faible impact, saisonnalité, image, etc.), la Drôme constitue une destination touristique (favorisée par sa proximité des grandes agglomérations du couloir rhodanien et son positionnement au carrefour des grands flux de transit touristique) et s'appuie sur de réels atouts en faveur du tourisme avec ...

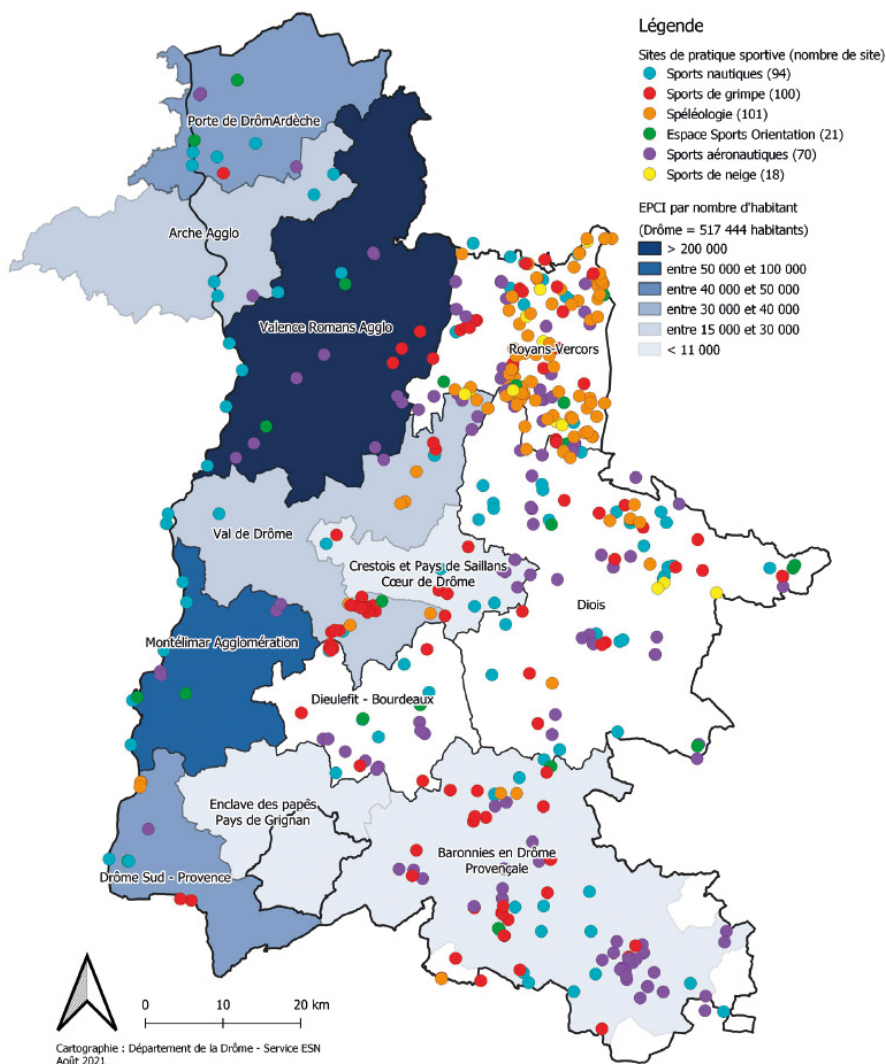
- un patrimoine naturel exceptionnel, levier d'un tourisme vert La Drôme s'appuie sur de réels atouts en faveur du tourisme de nature avec :
 - une grande diversité de paysages (à l'instar des Sublimes routes du Vercors) et une nature de grande qualité et préservée (2 parcs naturels régionaux, 31 espaces naturels sensibles, etc.)
 - des activités de nature abondantes : 345 espaces et sites de pratique de sport nature ; les stations de la Drôme (196 000 visiteurs sur l'ensemble des stations toutes activités confondues) ; 4 400 kilomètres d'itinéraires pédestres (1^{er} département d'AURA) dont 7 itinéraires de grande randonnée ; plus de 200 kilomètres de véloroutes-voies vertes (dont la ViaRhôna (340 000 passages) ; la Bella Via (146 000) ; la Vélodrôme (98 000) ; Au fil de l'Eygues (43 000) ;



- etc.) ; 4000 kilomètres d'itinéraires VTT ; 92 prestataires labellisés Accueil vélo ; des ports de plaisance, etc.
- des territoires reconnus qui s'appuient sur une ruralité authentique (6 villages classés « Plus beaux villages de France », etc.)
- une diversité agricole et gastronomique (IGP-AOC, 7 restaurants étoilés, etc.) etc.
- **des sites très fréquentés** : le Palais Idéal du Facteur Cheval à Hauterives (267 000 visiteurs en 2022) ; la Ferme aux Crocodiles à Pierrelatte (267 000) ; le Palais des bonbons et du nougat à Montélimar (162 000) ; le Château de Grignan (122 000) ; la Cité du Chocolat à Tain-l'Hermitage (104 000), etc.
- **des festivals et évènements majeurs** : Valence en Gastronomie à Valence (50 000 entrées) ; les Fêtes nocturnes à

- 2 parcs naturels régionaux
- 31 espaces naturels sensibles
- 6 villages classés plus beaux villages de France
- 4 440 kilomètres de sentiers de randonnées pédestres
- 2 600 kilomètres d'itinéraires cyclo
- 200 kilomètres de vélo routes - voies vertes
- 95 établissements labellisés accueil vélo
- 354 espaces et sites d'activités de sport nature
- 7 chefs étoilés

Espaces et sites sports de nature en Drôme - 2021



Grignan (+ de 35 000 entrées) ; le Festival sur le Champ à Valence (30 000) ; le Festival « De l'écrit à l'écran » à Montélimar et au Teil (26 200) ; le Montélimar Agglo Festival (16 500) ; le Festival de la Correspondance à Grignan (10 000) ; le Crest Jazz Festival (8 000) ; etc.

- **une offre d'hébergement importante** avec 26 000 établissements et 180 000 lits touristiques dont 38% en hébergements marchands (dont 46% en campings) et 62% en résidences secondaires (avec environ 23 000 résidences secondaires). Cette offre d'hébergement a permis d'accueillir 12,8 millions de nuitées touristiques marchandes et non marchandes dont 76% de nuitées françaises (principalement originaires d'AURA, Ile-de-France et PACA) et 24% étrangères en 2022). On décompte environ 50% de nuitées en hôtellerie de plein air (+14% par rapport à 2021), 39% en hôtellerie (+31%) et 11% en hébergements collectifs (+34%). La Drôme se classe en 37^e position en termes de nuitées.

AUTRES FILIÈRES. En dehors de ces trois grandes filières, l'économie drômoise peut s'appuyer sur d'autres filières structurantes ou émergentes ...

- **Les plantes aromatiques et médicinales** Leader français de la production et la transformation de plantes à parfums, aromatiques et médicinales, la Drôme est reconnue comme un producteur de choix dans le domaine de la bio-cosmétique, de la santé et du bien-être. La filière compte de nombreuses entreprises, ainsi que la présence de

180 000

lits touristiques

12,8 millions

de nuitées touristiques
40^e département

Cosmébio, association professionnelle française de la cosmétique écologique et biologique. A travers cette filière, l'économie drômoise répond à une demande de plus en plus forte de « naturel » et de « médecines douces ». Les principales espèces à parfum, aromatiques et médicinales cultivées dans le département de la Drôme sont le thym, la menthe, le romarin, la sauge sclarée, la reine des prés, le basilic.

- **La filière bois** avec les 335 000 hectares de forêt (en extension de plus de 2000 hectares par an) qui dotent la Drôme de plus de 51% de surfaces boisées. Avec plus de 1800 emplois, 860 entreprises et 206 millions € de chiffres d'affaires, la forêt représente aussi un enjeu majeur pour le développement économique du territoire. Pourtant, au regard de son potentiel, notamment pour le développement des énergies renouvelables, la forêt drômoise paraît sous-exploitée (le taux de récolte ne représente que 30% de l'accroissement biologique annuel). La poursuite d'une approche globale et partenariale (74% de la forêt appartient à des propriétaires privés) paraît indispensable (renouvellement du Plan Forêt-Bois, articulation avec les Chartes forestière de territoire, etc.).

UNE DRÔME FACE À DE MULTIPLES ENJEUX

LES ENJEUX POUR DEMAIN

UNE PÉRIURBANISATION AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES

En dehors des spécificités des espaces ruraux et de leurs enjeux de fragilisation, la Drôme se caractérise par un développement périurbain significatif qui accentue les défis sociaux et environnementaux auxquels le département est confronté.

UNE ARMATURE TERRITORIALE SOLIDE QUI N'EMPÊCHE PAS UN PHÉNOMÈNE DE PÉRIURBANISATION MASSIF. Avec seulement 6 communes de plus de 2 000 habitants (sur les 48 que comptent le Département) ayant perdu des habitants au cours des dix dernières années, la Drôme se distingue par une armature urbaine relativement solide. La population résidant dans les unités urbaines de la Drôme de plus de 2 000 habitants a ainsi augmenté de +6% entre 2009 et 2020, classant la Drôme parmi les 20 départements les plus en croissance pour ce type de commune.

Pour autant, la croissance démographique drômoise est davantage portée par les espaces périurbains. Si la population drômoise a augmenté de +18% entre 1999 et 2020, elle a augmenté de +25% sur les communes de couronnes des pôles des vallées du Rhône et de l'Isère (Valence, Romans, Montélimar, Saint-Vallier ou Pierrelatte). Avec une croissance démographique de +10% sur l'ensemble des communes des couronnes des pôles drômois (au sens INSEE) sur la période 2009-2020, la Drôme observe la 16^e plus forte croissance départementale sur ce type d'espace soulignant l'importance du phénomène de périurbanisation dans le département.

A l'échelle de chaque agglomération, on observe la formation de couronnes périurbaines de plus en plus éloignées des centres villes dans une logique de cycle : instauration d'une dyna-

42 communes sur 48 de plus de 2 000 habitants en croissance

+6% d'habitants dans les communes de plus de 2 000 habitants depuis 2009
19^e département en termes de croissance de ses « pôles »

Depuis 2009
Couronnes de pôles

+10% d'habitants dans les communes des couronnes des pôles depuis 2009

16^e département en termes de croissance de ses « couronnes de pôles »

mique de croissance migratoire à la suite de la saturation des communes plus proches du cœur d'agglomération > phase de forte attractivité et de croissance démographique (soldes migratoire et naturel) > hausse des prix de l'immobilier et apparition de contraintes de développement > report sur une couronne plus éloignée.

**UNE DISSOCIATION DES FONCTIONS RÉSIDEN-
TIELLES ET ÉCONOMIQUES.** Au-delà des dyna-
miques démographiques, la périurbanisation s'ob-
serve par un phénomène de dissociation des lieux
de résidence et de travail. Sur les vingt dernières
années, le nombre d'habitants des communes des
unités urbaines de Valence, Romans-sur-Isère et
Montélimar a augmenté de +12% contre +21% pour
le nombre d'emplois. Dans le même temps, la popu-
lation des communes de moins de 2000 habitants
a augmenté de +27% contre +19% pour l'emploi.
Même s'il se poursuit aujourd'hui, le phénomène de
dissociation résidence/travail a tendance à se ral-
lentir ces dernières années.

**Depuis 1999
Trois agglomérations
majeures**

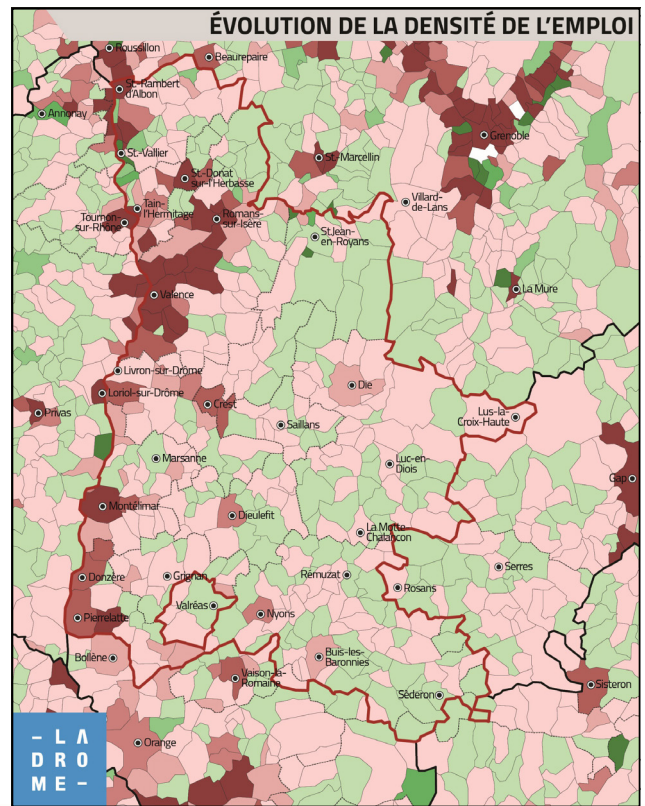
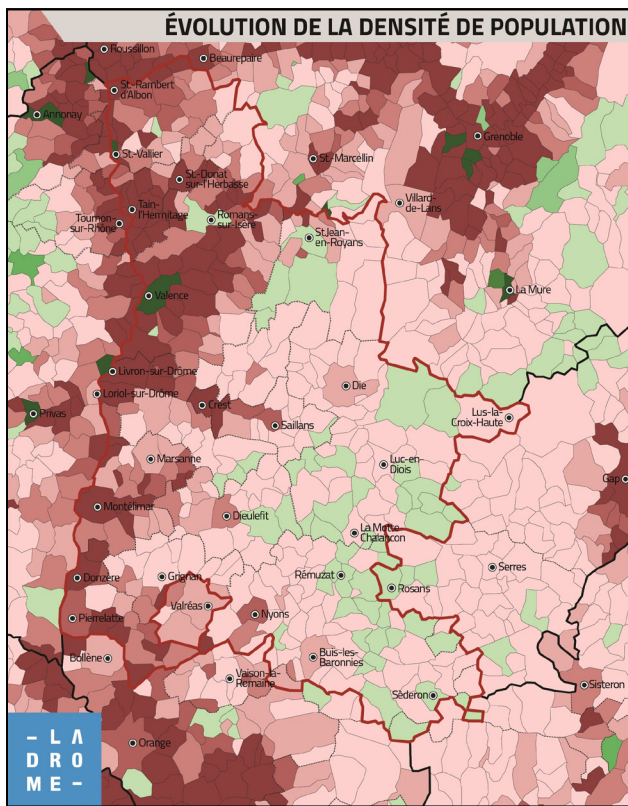
+12% d'habitant

+21% d'emplois

Couronnes de pôles

+27% d'habitant

+19% d'emplois



ADMINISTRATIF

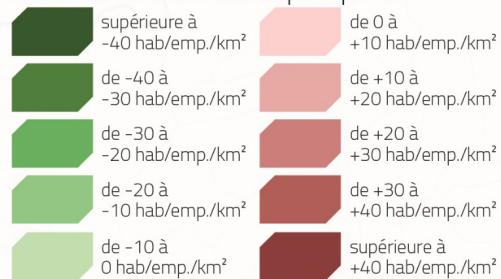


RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES



**ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ
DE POPULATION ET D'EMPLOI,
1990-2020**

En nombre d'habitants/emplois par km²



SOURCE
RGP INSEE, 1990
RGP INSEE, 2020

LES CONSÉQUENCES TERRITORIALES DE LA PÉRIURBANISATION. La périurbanisation pose des enjeux multiples de développement aux territoires drômois :

- ... en termes de mobilités.** L'éloignement des fonctions résidentielles et économiques a nécessairement engendré une hausse des besoins en déplacement sur les territoires drômois, et notamment les couronnes périurbaines. Au regard des besoins en mobilités et des réseaux existants, la Drôme se caractérise, comme de nombreux départements, par une forte dépendance à la voiture individuelle favorisée des conditions de mobilités peu contraignantes. 88,1% des ménages possèdent au moins une voiture contre 81,3% en France et 84,5% en AURA (soit le 22^e département le plus fortement motorisé) et 40,8% d'au moins deux voitures contre 34,6% et 38,1% (soit le 33^e département le plus fortement bi-motorisé). Leur proportion a d'ailleurs augmenté plus fortement en Drôme (+1,5 point contre +0,6 en AURA). Cette forte dépendance à la voiture individuelle soulève par ailleurs différents

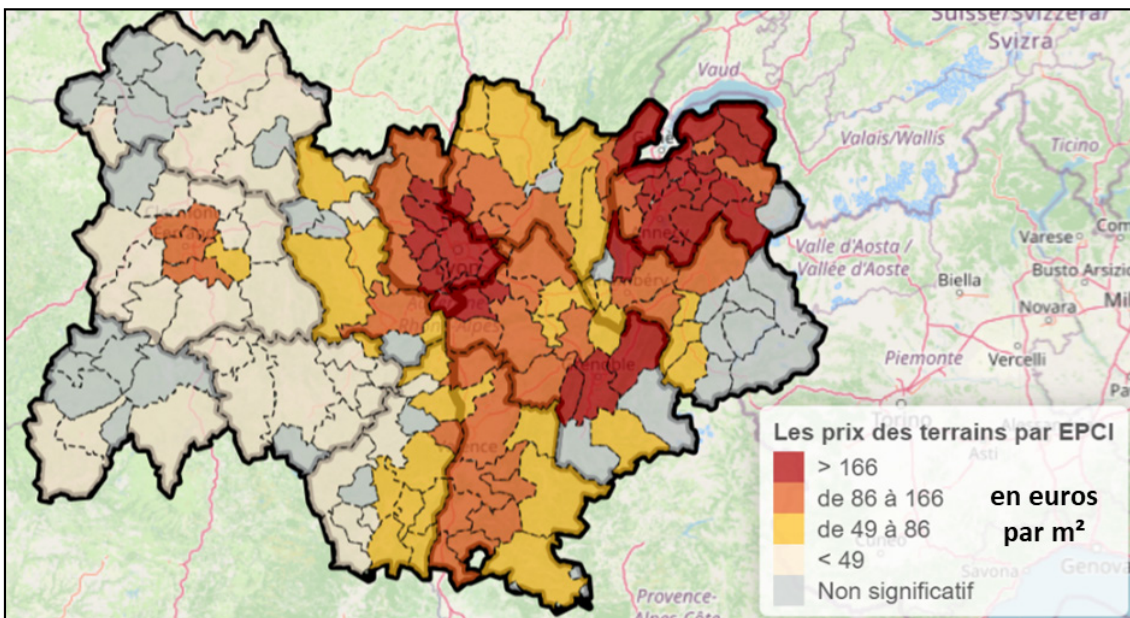
enjeux environnementaux (impact sur la qualité de l'air (58% de véhicules diesel) ; nuisances ; etc.), sociaux (risque de fragilisation des ménages précaires avec, d'après l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 15,2% des ménages drômois en situation de précarité énergétique à cause du coût des carburants) et de qualité de vie (tendance à la saturation des axes routiers autour des grandes agglomérations renforcée par un déficit de points de franchissement

88,1% de ménages avec au moins une voiture
22^e département le plus équipé

40,8% de ménages avec au moins deux voitures
33^e département le plus équipé

4,2% d'actifs allant travailler en transport en commune
50^e département

+ 12 % de voitures particulières
2012-2022 +9% en France



du Rhône et de l'Isère ; problématique de stationnement ; etc.).

Ces constats impliquent la nécessité de penser le report modal des flux actuels alors qu'aujourd'hui seulement 4,2% des Drômois vont travailler en transport collectif contre 15,4% en France et 10,9% en AURA. Leur part tombe à 1,4% dans la CC Baronnie en Drôme Provençale.

- **... en termes de besoins en services.** La croissance démographique des couronnes périurbaines entraîne nécessairement une augmentation des besoins en services sur ces territoires. Si elle peut se traduire par un redéploiement des offres dans les zones périurbaines, elle entraîne plus généralement une hausse des flux vers les pôles des vallées du Rhône ou de l'Isère, y compris à l'intervalle des grandes agglomérations, ou vers les pôles relais entre les vallées et les espaces pré-alpins qui jouent ainsi un rôle précieux dans l'accès aux services. Ainsi, les secteurs urbains ne sont pas exempts d'enjeux d'accessibilité aux services (besoin en densification, diversification et modernisation de l'offre, fractures et freins sociaux, etc.).
- **... en termes de mixité socio-démographique** ... avec en termes de structure par âge, une tendance à l'installation des jeunes familles dans les couronnes périurbaines et à un vieillissement dans les centres et les espaces ruraux, et en termes de structure sociale, une tendance à la concentration des hauts revenus dans les premières couronnes et des faibles revenus dans les centres urbains et dans les espaces de relégation (couronnes éloignées, espaces ruraux) où le foncier est moins cher.
- **... et d'adaptation des offres de logements.** Le développement périurbain s'est ainsi fait aux dépens d'autres types d'espaces où certaines populations drômoises sont pourtant surreprésentées. Cette problématique se mesure parti-

culièrement en termes de logements avec une forte tendance à la spécialisation (grands logements individuels pour propriétaires) et à la concentration de la dynamique de construction neuve dans les couronnes périurbaines alors même que subsistent de nombreux enjeux d'adaptation pour répondre aux besoins d'une forte proportion de ménages précaires et de seniors pour lesquels les logements de petite taille et/ou sociaux sont adaptés. Pour rappel, 42,3% de plus de 80 ans drômois vivent seuls ; 15% des ménages drômois vivent sous le seuil de pauvreté. De manière plus stratégique, la typologie des parcs de logements interroge sur la capacité de certains territoires à attirer de jeunes ménages au regard de leur faible offre en petits logements locatifs (privés ou sociaux). A noter également le problème spécifique des offres de logements étudiants et des logements saisonniers (agriculture, tourisme) inadaptées à la demande avec notamment l'apparition d'une problématique de concurrence entre attractivité touristique et fonction résidentielle avec des logements étudiants transformés en logement locatif de court séjour pour des enjeux de rentabilité locative.

D'un point de vue qualitatif, la dégradation du parc de logements (vieillesse, logements indignes) et/ou son inadaptation (taux de vacance) pose de forts enjeux au regard des problématiques sociales du département (risque de précarité énergétique des ménages, capacité financière des ménages à rénover leurs logements) et des effets à venir du réchauffement climatique. D'après l'ONPE, 14,4 % des ménages drômois sont en situation de précarité énergétique liée au logement

Ces grandes caractéristiques imposent de porter des politiques prenant en compte les enjeux de modernisation et de requalification du parc de logements existants.

DES RESSOURCES NATURELLES MENACÉES

Au-delà des déséquilibres causés dans l'organisation et le fonctionnement du territoire évoqués ci-dessus, le modèle développement de la Drôme entraîne de nombreuses pressions sur les ressources naturelles

UNE FORTE CONSOMMATION FONCIÈRE QUI ALIMENTE L'ÉTALEMENT URBAIN ET IMPACTE LES PAYSAGES. Conséquence directe de la périurbanisation, les dernières décennies ont été marquées par une surconsommation de foncier pour accompagner la croissance démographique et les ambitions de développement des communes. Au cours de la dernière décennie, la consommation de foncier est estimée à 2 202 hectares dont 71% à destination de l'habitat.

Si la consommation foncière a été importante, elle reste à relativiser au regard de la croissance démographique. Un hectare a été consommé en moyenne pour 15,8 nouveaux habitants contre seulement 11,4 en France ou 8,7 en Ardèche. La taille moyenne des terrains vendus en Drôme a notamment reculé de -7% entre 2016 et 2021, plus forte baisse observée à l'échelle des 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette mise en perspective ne doit pas inciter à ralentir les efforts engagés ; la consommation foncière devra s'inscrire dans les années à venir dans un contexte de plus en plus contraint et dans des

perspectives de croissance démographique qui restent importantes.

La consommation foncière des dix dernières années a alimenté un étalement urbain (en lien avec la périurbanisation) mais aussi conduit à une dégradation des paysages et de la biodiversité et entraîné des impacts sur les activités agricoles.

UNE RESSOURCE EN EAU SOUS PRESSION. Malgré une ressource abondante et un réseau hydrographique dense, les activités économiques (agriculture, industrie, énergie) et les besoins de la population en augmentation se traduisent par des pressions sur la ressource en eau. L'état de la disponibilité de la ressource doit d'ores-et-déjà être considéré comme un facteur déterminant et limitant des ambitions de développement et d'attractivité des territoires drômois.

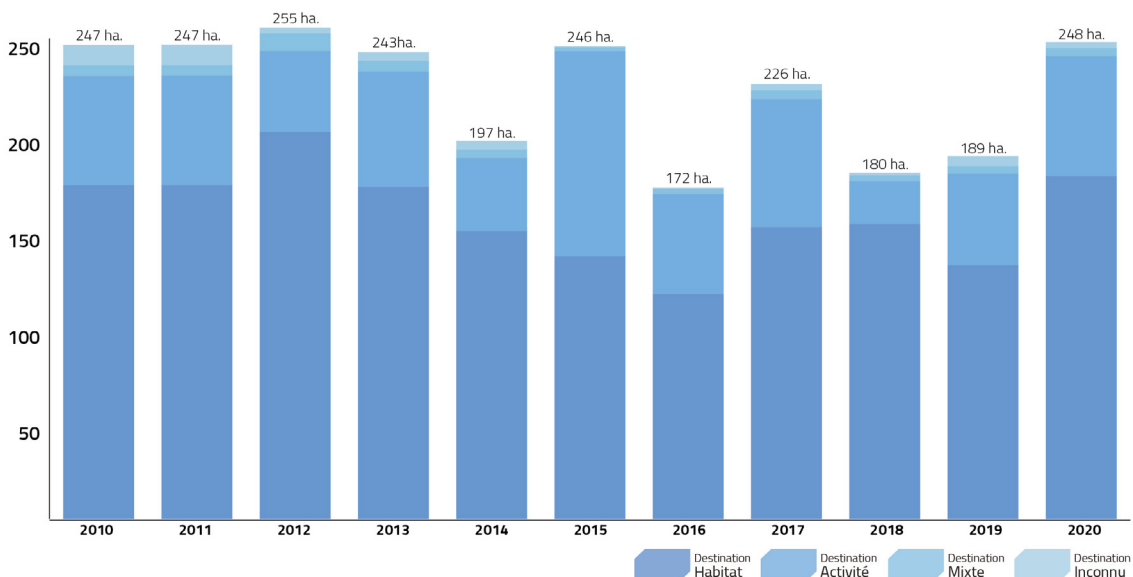
2202 hectares consommés entre 2010 et 2020

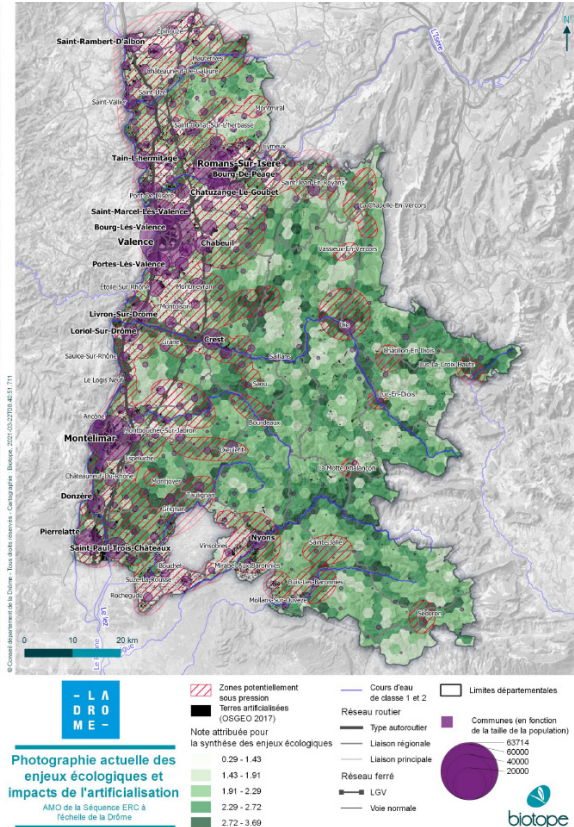
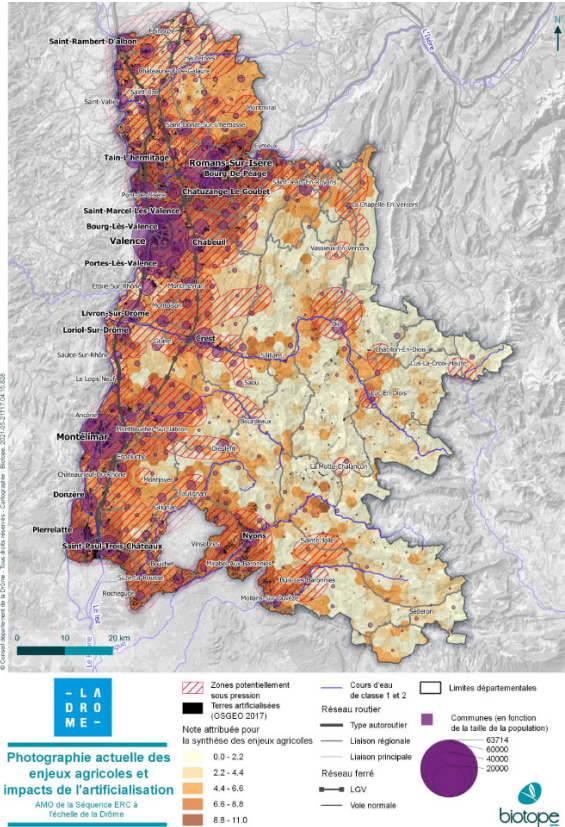
71% à destination de l'habitat
91% en Ardèche

15,8 nouveaux habitants par hectare consommé
8,7 en Ardèche
9,4 dans le Vaucluse
11,4 en France
18,8 en Isère

Une grande partie du territoire se trouve en effet en situation de déficit quantitatif de la ressource en eau, c'est à dire avec des prélèvements trop importants par rapport à l'eau disponible. Cette situation a conduit à la réalisation de 12 études sur les volumes prélevables sur les 13 bassins versants que compte le département. Ces études ont abouti au classement de 8 bassins versants en

Consommation foncière par an et selon l'usage Source : CEREMA, 2010-2020

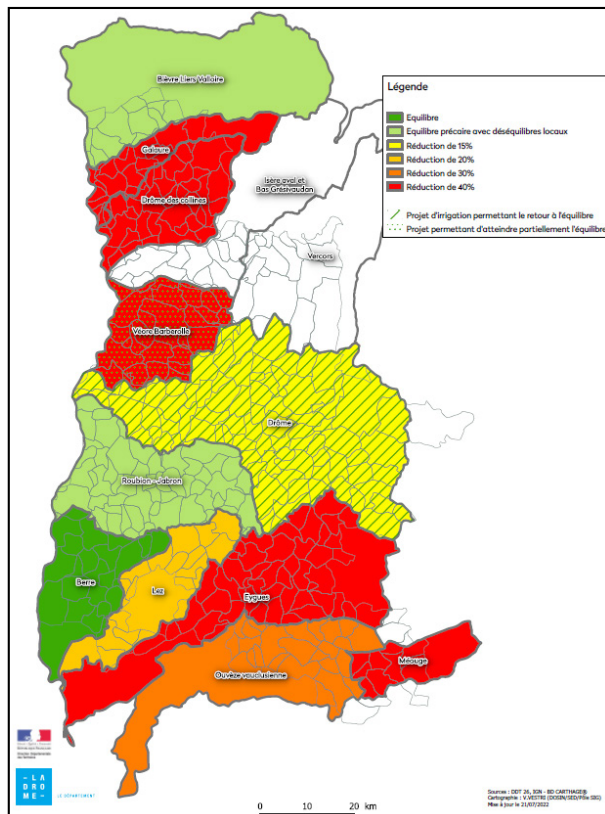


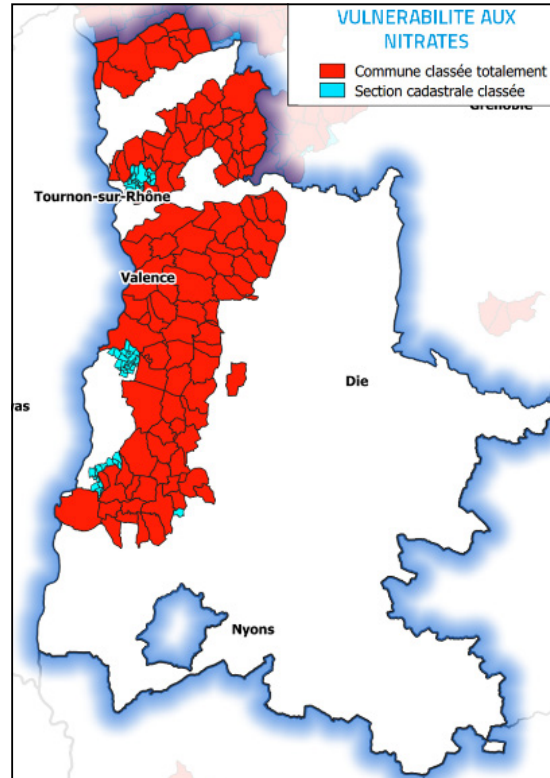
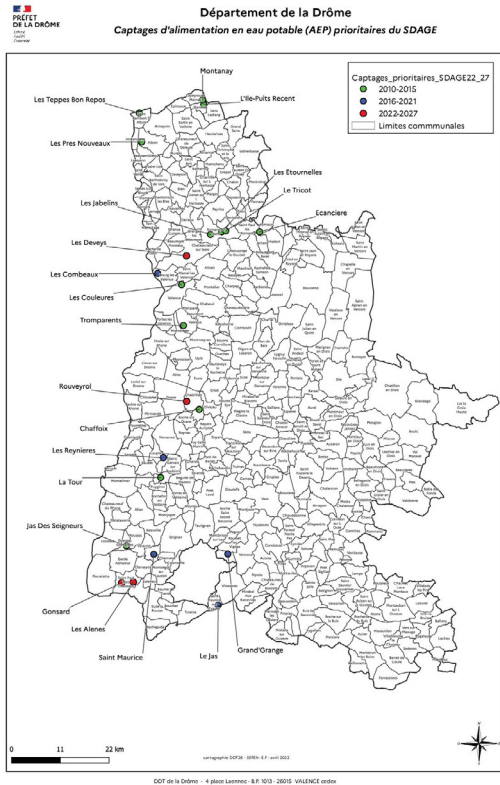


zone de répartition des eaux sur lesquels un déficit chronique a été constaté et qui se traduit par des objectifs de réduction des prélèvements compris entre -15 % et -40 %.

D'un point de vue qualitatif, si les eaux sont globalement en très bon état dans les espaces préalpins, elles se dégradent dans les secteurs de confluence avec le Rhône en lien notamment avec les activités agricoles. Des problèmes localisés existent vis-à-vis des nitrates, des pesticides ou de la qualité physico-chimique et bactériologique (22 captages prioritaires concernés par les pollutions diffuses).

CONCLUSION DES ÉTUDES VOLUMES PRÉLEVABLES ET OBJECTIFS DE RÉDUCTION





UN TERRITOIRE FORTEMENT CONSOMMATEUR D'ÉNERGIE ET ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE.

D'après le rapport 2021 de l'ORCAE (Observatoire Régionale Climat Air Énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes), les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la Drôme sont estimées à 3 589 kteq CO₂, soit 6,92 teq CO₂ par habitant contre 5,6 teq CO₂ en Région.

La Drôme cumule plusieurs caractéristiques qui en font un département fortement consommateur d'énergie et producteur de gaz à effet de serre (GES) :

- **la concentration d'infrastructures de transport le long de la vallée du Rhône** qui fait du département un lieu de transit majeur des flux nationaux et européens
- **une économie marquée par une présence importante d'activités agricoles et industrielles** fortement émettrices de GES
- **une organisation territoriale avec une concentration des emplois et des services dans des pôles des vallées du Rhône et de l'Isère** qui impliquent de forts

6,92 teCO₂ par habitant

48% des émissions de GES liées au secteur des transports

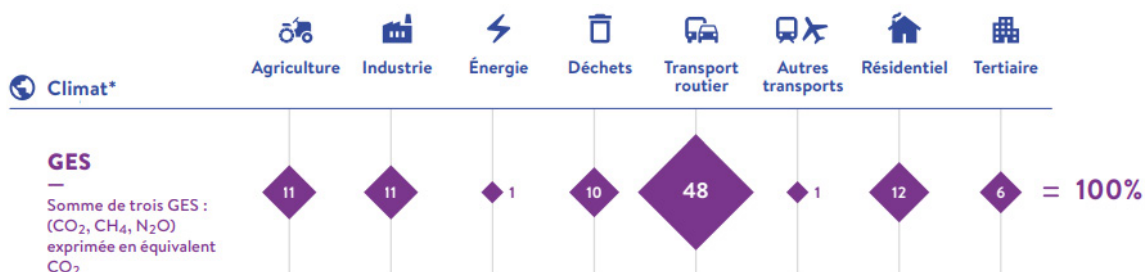
besoins en déplacement et une forte dépendance à la voiture individuelle.

Plus de 83% des actifs utilisent principalement un véhicule motorisé pour les trajets domicile-travail et on estime que 30% des habitants sont théoriquement dépendant de la voiture pour accéder aux commerces alimentaires (d'après le projet CRATer, 2022)

- **la présence d'un parc de logements marqué par des problématiques de déperdition énergétique en lien avec son ancienneté.** D'après l'ADEME, la Drôme compte 25,1% de logements considérés comme des « passoires énergétiques » et 79,6% des logements sont en théorie à rénover d'ici 2050. Par ailleurs, 34% des résidences principales sont aujourd'hui chauffées au gaz et 13,6% au fioul.

Ainsi, au total, le transport routier contribue à près de la moitié des émissions du département (48%) contre un tiers pour le territoire régional. C'est par ailleurs le seul secteur dont la part augmente dans le bilan GES (+4pts depuis 1990). A noter que les territoire drômois

n'ont la maîtrise que de seulement une partie de ces émissions. L'ORCAE estime que 47% des émissions liées au transport sont liées au transport de marchandises du fait (pour partie) de flux qui transitent par le territoire et notamment la vallée du Rhône.



* Source : Observatoire régional climat air énergie Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE).

Ces émissions se traduisent par des problématiques localisées de qualité de l'air, notamment liées à l'ozone.

UNE IMPORTANTE PRODUCTION DE DÉCHETS

Le département de la Drôme n'échappe pas aux problématiques de sur-production de déchets. Le SINDRA (Observatoire des Déchets en AURA) estime à 557 kg/hab en 2021 la production de déchets ménagers et assimilés (DMA, qui regroupent l'ensemble des flux pris en charge par le service public de gestion des déchets (SPGD).

- Par ailleurs, le SYTRAD (Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme) met en avant des enjeux d'amélioration des pratiques de tri avec seulement 30% des ordures ménagères correctement triées à ce jour parmi les poubelles ramassées.



557 kilos de déchets produits par an et par habitant en AURA

30% des ordures ménagères correctement triées

Source : SYTRAD, 2022

UN DÉPARTEMENT QUI CUMULE RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

De par sa géographie et ses activités humaines, notamment économiques, la Drôme cumule de nombreux risques naturels et technologiques :

LES RISQUES NATURELS. Le relief, le réseau hydrique, le climat, la couverture forestière et la géologie du territoire drômois permettent de comprendre les différents risques naturels auxquels sont soumis les territoires drômois :

- **un risque inondation et coulée de boues**, concentré sur le couloir rhodanien, mais aussi dans l'ensemble des vallées dans le Diois ou les Baronnies, qui concerne plus de 75% des communes drômoises et plus de 90% de la population. Ces risques sont pris en compte à travers l'exercice de la compétence GEMAPI confié aux EPCI et par 11 Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) (labellisés, d'intention labellisés ou en cours).
- **un risque sismique** qui concerne tout le territoire en particulier pour des aléas de type 3 (zone de sismicité modérée) et de type 4 (zone de sismicité moyenne) pour le secteur du Vercors.
- **un risque incendie feu de forêt** fort notamment sur les massifs du Diois, des Baronnies et du Vercors mais aussi dans les plaines de Valence et Montélimar ou la Drôme des Collines.

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES. Les activités économiques, et notamment les activités énergétiques et industrielles, posent quant à elles d'importants risques technologiques :

- **un risque nucléaire** avec une intégration aux rayons de risques de quatre sites nucléaires, implantés dans le département

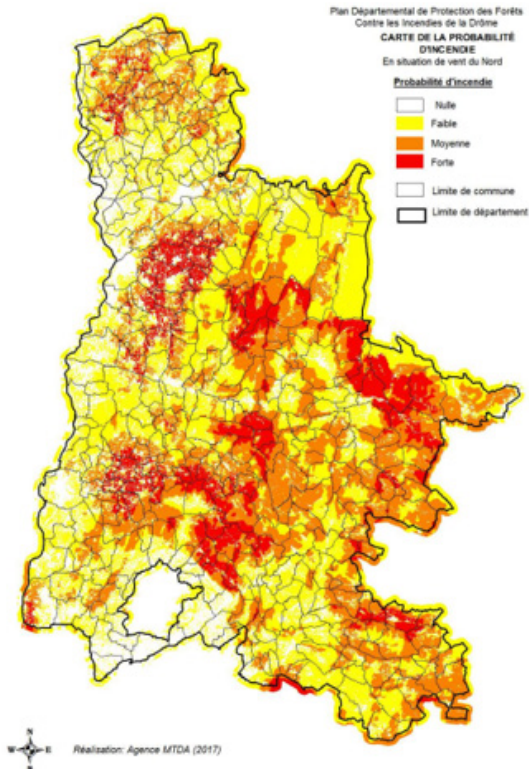
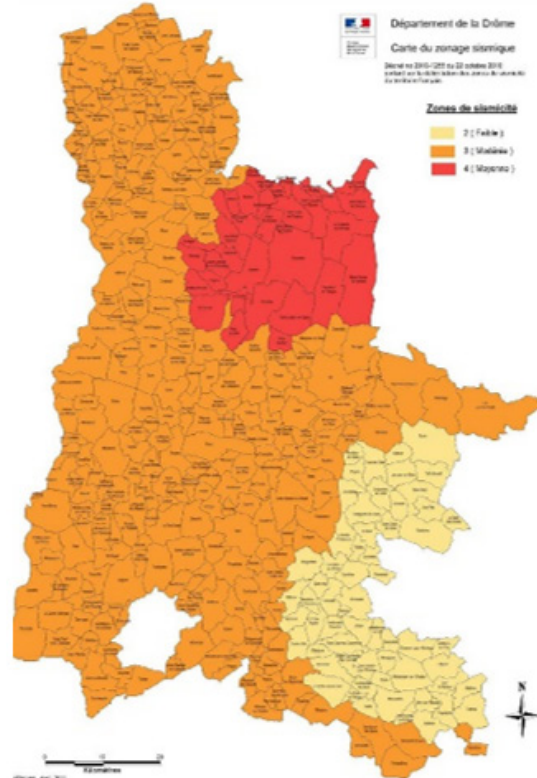
ou à proximité : le Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Cruas-Meyssse (Ardèche) ; le site du Tricastin qui représente la plus importante concentration industrielle nucléaire et chimique en France (entre la Drôme et le Vaucluse) ; le site Framatome à Romans-sur-Isère ; et le Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Saint Alban - Saint Maurice (Isère).

- **un risque industriel** avec 15 établissements de statut Seveso dénombrés dans le département (12 « Seveso seuil haut » et 3 « Seveso seuil bas ») qui ont fait l'objet de 11 plans de prévention des risques technologiques afin de prévenir les risques aux abords des sites les plus sensibles.
- **un risque transport de matière dangereuse** concentré dans la vallée du Rhône.

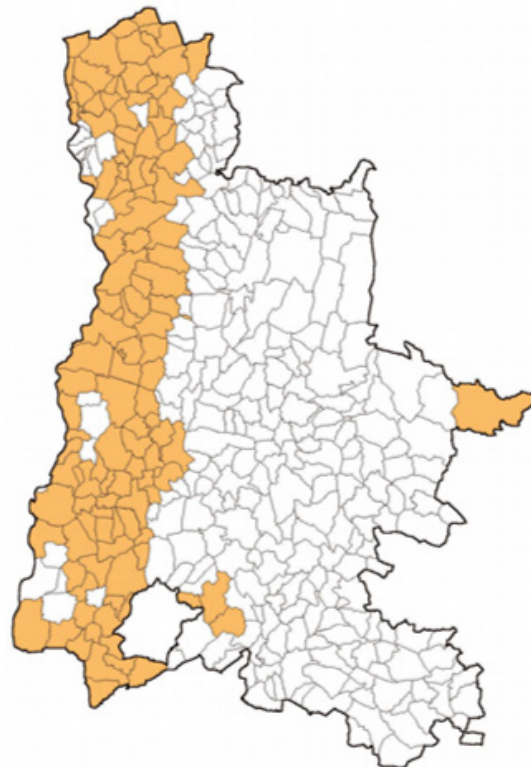
UNE SUPERPOSITION DE RISQUES ET DES ENJEUX POUR DEMAIN. La superposition des risques naturels et technologiques souligne une forte concentration des risques dans la vallée du Rhône qui constitue le cœur économique du département et concentre population, emplois et infrastructures.

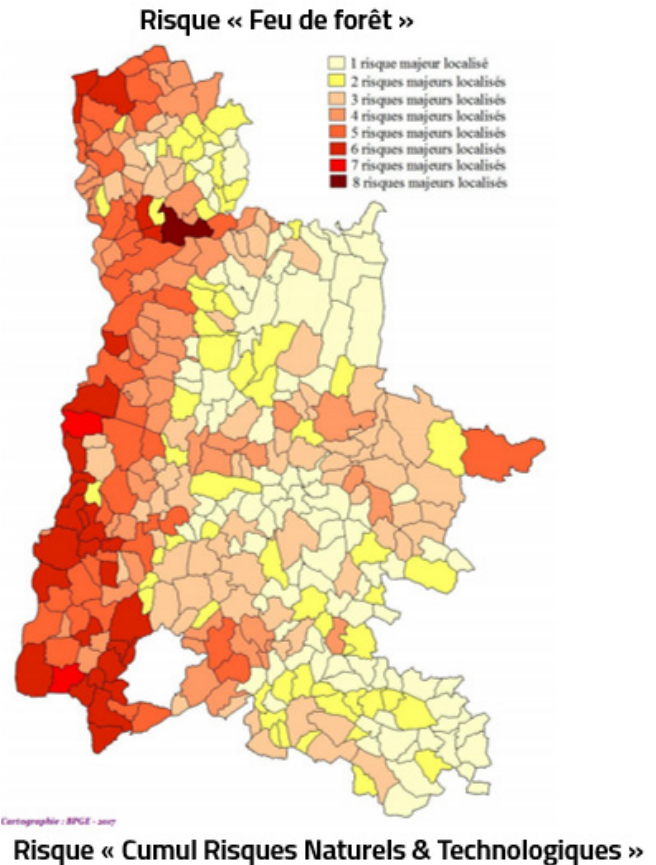
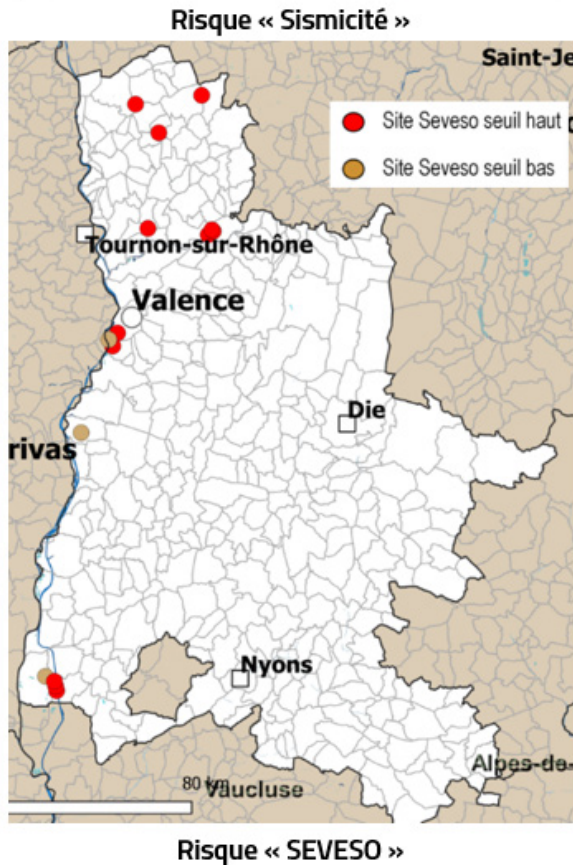
Au total, 85% des Drômois sont soumis à au moins quatre risques. En ce sens, la Drôme constitue un département particulièrement vulnérable face aux aléas causés par les risques.

Si de nombreux documents de prévention ont été mis en œuvre, les perspectives du dérèglement climatique devraient conforter la problématique des risques dans les années à venir et obligeront à renforcer les stratégies de prévention.



Risque « Inondation et coulée de boue »





UN TERRITOIRE FORTEMENT IMPACTÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec la vallée de la Garonne, la vallée du Rhône est identifiée comme un des territoires qui sera le plus impacté par le changement climatique au niveau national.

UN CLIMAT QUI CHANGE ET CONTINUERA DE CHANGER. De par sa diversité géographique et par la rencontre des climats (méditerranéen, continental, montagnard), la Drôme concentre une grande diversité d'enjeux territoriaux face au changement climatique qui s'observe déjà avec des évolutions importantes qui vont se poursuivre :

- **Une hausse des températures moyennes qui va se poursuivre.** D'après l'ORCAE, la hausse des températures entre les périodes trentenaires 1962-1991 et 1992-2021 est de +2,3° en Drôme. Au-delà des températures moyennes, sur cette même période, on compte une augmentation de +16 jours par an du nombre de journées chaudes (supérieures à 25 degrés) et, inversement, une diminution de -13 jours par an du nombre de journées de gel. Les projections cli-

matiques (d'après les scénarii du GIEC) montrent une poursuite du réchauffement jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario climatique considéré, puis sur la seconde moitié du 21^e siècle,

Entre 1962-1991 et 1992-2021

+2,3°
de température moyenne

+16
journées chaudes par an

-13
jours de gel par an

A l'horizon 2100 jusqu'à...

+2,3°
de température moyenne

+50
journées chaudes par an

-37
jours de gel par an

l'évolution de la température moyenne annuelle diffère significativement selon le scénario. Le scénario le plus pessimiste pourrait dépasser +4,4° à l'horizon 2071-2100 avec +50 journées chaudes par an et -37 jours de gel.

- **Vers des précipitations de plus en plus imprévisibles.** Les précipitations annuelles présentent une grande variabilité d'une année sur l'autre sur la région Auvergne-Rhône-Alpes sur la période 1962-2021. Néanmoins, des tendances se dégagent avec des épisodes de sécheresse de plus en plus marqués et des épisodes de pluviométrie intense. En matière d'enneigement, on constate une baisse de la hauteur de neige au sol en dessous de 1500 mètres. Quant aux projections climatiques, quel que soit le scénario considéré, si on observe l'évolution des précipitations annuelles d'ici la fin du 21^e siècle, les contrastes saisonniers et géographiques devraient se renforcer. Concernant l'enneigement, avec l'hypothèse d'une augmentation de la température moyenne de +2°C, à 1 200 mètres, il serait très faible à l'horizon 2100 et les conditions de pratique des sports d'hiver pourraient ne plus être réunies.
 - **Une ressource en eau toujours plus menacée quantitativement et qualitativement.** Des températures en hausse et un couvert neigeux en baisse ont conduit et conduiront à des conditions asséchantes et donc à une pression accrue sur la ressource en eau. Les études menées par les Agences de l'Eau montrent, à partir des années 90, une baisse du bilan hydrique climatique annuel, sur tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes (-40 mm par an en moyenne sur la station d'observation de Montélimar), ainsi que des déficits hydriques de plus en plus importants au printemps et en été qui se manifestent par une baisse des débits des rivières et des étiages plus intenses, plus longs, débutant plus tôt dans l'année. En 2050, l'Isère, affluent du Rhône, pourrait perdre jusqu'à 75% de débit d'eau en été. La hausse des températures de l'eau (en 30 ans, les eaux du Rhône se sont déjà réchauffées de 2°C à son embouchure en été) pourrait aggraver le problème de la qualité de l'eau en favorisant le développement de bactéries et la colonisation d'algues et d'espèces invasives et/ou pathogènes.
- DES RESSOURCES ET DES ACTIVITÉS HUMAINES ENCORE PLUS SOUS PRESSIONS DEMAIN.** Ces évolutions climatiques entraîneront des pressions renforcées sur les ressources et les activités de la Drôme dans leur ensemble :
- **Des conflits d'usage autour de l'eau accentués.** La pression sur une ressource en eau diminuée et de moindre qualité pourrait entraîner des conflits d'usage de plus en plus marqués : concurrence entre l'alimentation en eau potable, l'irrigation des cultures agricoles, la production énergétique (notamment hydroélectrique) et industrielle, et le tourisme. Ainsi, la tension en période d'étiage risque de s'aggraver fortement là où elle existe déjà, et d'apparaître sur des territoires aujourd'hui en situation de confort hydrique.
 - **Des paysages transformés** avec une biodiversité impactée par des températures en hausse et une pluviométrie marquée d'épisodes extrêmes
 - **Une hausse des risques naturels.** Les évolutions climatiques pourraient notamment renforcer de manière significative les risques inondations, de feu de forêt, ou de glissements de terrains et éboulements en zones de montagne.
 - **Des forêts transformées.** Les risques de dépérissement des arbres (manque d'eau, apparition de parasites), d'extension de la forêt méditerranéenne (au détriment des forêts alpine et subalpine) et d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies concerneront fortement les importantes surfaces de forêts drômoises mais aussi les activités sylvicoles qui en dépendent. Une baisse significative de la productivité sylvicole, avec une baisse corrélative de la capacité de stockage de carbone de la forêt est d'ores-et-déjà observée.
 - **Une fréquentation touristique impactée.** Les activités touristiques drômoises seront nécessairement impactées par le réchauffement climatique : un tourisme de sport d'hiver potentiellement quasi-impossible ; des activités de pleine nature menacées (activités liées à l'eau, risques incendies en forêt, etc.) ; températures estivales trop élevées pour attirer des touristes et faire fonctionner les sites touristiques ; etc.
 - **Une activité agricole menacée** avec des bouleversements climatiques qui

impacteront de façon directe la croissance des végétaux, de manière variable selon les espèces, en termes de déroulement du cycle et de productivité (tendance à une avancée de l'apparition de tous les stades de développement ; dates de récoltes modifiées ; qualité des productions (notamment viticoles) impactées, etc... La forte variabilité climatique obligera les agriculteurs à disposer d'une capacité d'adaptation accrue de leurs pratiques. Par ailleurs, la hausse des températures nécessitera une hausse des besoins en eau, notamment pour l'irrigation des cultures, alors que celle-ci fera face à une tendance à la raréfaction. Les pratiques d'élevage seront également impactées.

- **Des défis à relever pour les activités industrielles et énergétiques** avec des ressources naturelles, notamment en eau, diminuées (industrie nucléaire) et des productions agricoles transformées (IAA)
- **Des conditions de vie bouleversées.** Enfin, le réchauffement climatique aura des conséquences directes sur les conditions de vie des Drômois avec une raréfaction des ressources (eau, mais aussi énergie) qui viendra contraindre les pratiques de mobilité ou les modes de logement des ménages, notamment des plus précaires ; une hausse des températures qui viendra dégrader les conditions de

vie dans un parc de logements en partie vieillissant, impacter la qualité de l'air dans un territoire déjà marqué par de fortes émissions de GES et renforcer les problématiques sanitaires pour une population fortement vieillissante ; une augmentation des risques naturels et d'épisodes climatiques extrêmes, y compris dans des zones denses, qui pourraient menacer les activités humaines ; etc.

LA CONCILIATION DES AMBITIONS D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT AVEC LES IMPÉRATIFS DE SOBRIÉTÉ De manière plus globale, c'est toute la capacité de développement qui sera réinterrogée à la lecture de la raréfaction des ressources naturelles qui questionnera la capacité de la Drôme à supporter les prévisions de croissance démographique et ses ambitions de développement économique.

Les évolutions climatiques entraîneront des pressions renforcées sur les ressources et les activités de la Drôme dans leur ensemble et nécessiteront de vastes politiques d'adaptation dans la continuité des évolutions des stratégies de développement, d'aménagement, de gestion des ressources et de transitions initiées ces dernières années. Elles devront questionner l'ensemble des acteurs drômois et permettre de développer des politiques globales et cohérentes.

▷ cf. **Partie 4 – Une Drôme en transition**

DES PROJECTIONS DE POPULATION QUI VONT ACCENTUER LES ENJEUX

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI VA SE POURSUIVRE

Les dernières projections de l'INSEE (scénario central) tablent sur une population drômoise de 568 000 habitants à l'horizon 2070, soit une augmentation de +50 000 habitants au cours des 50 prochaines années. Cette croissance, portée par un fort excédent migratoire, devrait s'observer essentiellement à l'horizon 2055 avant que la population connaisse une stagnation, voire une légère diminution au-delà. Ces dynamiques feront de la Drôme le 42^e département le plus peuplé de France métropolitaine

D'ici 2070

568 000 habitants
+55 000 habitants à l'horizon 2055 avant une baisse sur la période 2055-2070
+10% d'habitants
13^e département le plus en croissance démographique

(51^e aujourd'hui) et le 13^e département en termes de croissance démographique à l'horizon 2070.

La poursuite d'une croissance démographique soutenue devra être intégrée dans les choix et modes de développement des territoires drômois en termes d'aménagement du territoire (application du ZAN) ; de maîtrise de la pression sur les ressources (eau, énergie, biodiversité, paysages, etc.) ; d'adaptation quantitative mais aussi qualitative du cadre de vie et des besoins en services, équipements et logements ; de crois

sance économique et de besoins en emplois ; etc.

Les perspectives de croissance démographique interrogeront ainsi sa soutenabilité, posant la question de la capacité du territoire en termes de « ressources » (au sens large) à absorber cette augmentation de population. Au-delà de l'évolution du nombre d'habitants, le profil des nouveaux habitants (jeunes/seniors, actifs/inactifs, aisés/précaires) aura aussi une incidence sur le développement du territoire (notamment en termes de politiques sociales).

L'ACCÉLÉRATION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION Les cinquante prochaines années seront également marquées par une accélération du vieillissement de la population. La part des plus de 60 ans devrait passer de 27,8% à 38,1% en 2070 et celle des plus de 80 ans de 6,4% à 13,9%. Le nombre de plus de 80 ans augmentera ainsi de +138% (19^e département), soit 46 000 habitants de plus de 80 ans supplémentaires.

Ces évolutions impliqueront une transformation des usages du territoire avec une population dépendante et isolée en hausse avec des besoins spécifiques (en termes de services, mobilités et logements) et une réorganisation des logiques de solidarité (équilibre population active-inactive, politiques sociales et de solidarités en faveur de l'autonomie et de la dépendance (bénéficiaires de l'APA), relations intergénérationnelles, etc.). Ces défis liés au vieillissement devront être questionnés au regard de l'hétérogénéité des territoires drômois et adaptés entre les espaces urbains et ruraux où les problématiques se poseront en des termes différents, mais aussi dans le contexte du changement climatique qui impactera plus fortement les seniors.

DES RISQUES DE PRÉCARISATION DE PLUS EN PLUS PRÉGNANTS. S'il est difficile d'anticiper les crises sociales et économiques à venir, leur succession récente laisse des conséquences durables sur la fragilité des ménages avec des problématiques d'isolement des populations de plus en plus préoccupantes pour les plus vulnérables. En parallèle, le poids très lourd de la dette sur les finances publiques conduit à une tendance des institutions à resserrer leurs interventions auprès des publics les plus fragiles alimentant le risque de précarisation des ménages juste au-dessus des seuils d'éligibilité aux aides sociales. Les ter-

D'ici 2070

38,1% de plus de 60 ans
13,9% de plus de 80 ans
+ 46000 plus de 80 ans
+138% de plus de 80 ans
17^e département le plus vieillissant

D'ici 2040

+35% de bénéficiaires de l'APA en France

ritoires de la Drôme devront s'adapter pour répondre à une précarisation croissante aussi bien en termes de politiques sociales (notamment du Département (RSA, APA)), qu'en termes d'offres de logements (parc social, parcours résidentiel), d'accès aux services (tarification, médiation, etc.) et de mobilités dans des territoires fortement marqués par la dépendance à la voiture individuelle. Les formes alternatives et innovantes de solidarités humaines

devront être encouragées, y compris à travers les initiatives citoyennes et associatives. Le défi d'accompagnement de la population face au risque de précarisation devra également être questionné au regard du changement climatique dont les effets exposeront directement les populations les plus fragiles dans leur quotidien (logement, emploi, scolarité, alimentation, mobilités, santé) avec une hausse des prix de l'énergie qui creuse davantage les inégalités et l'accès aux ressources et pourrait fragiliser les ambitions en termes de transition (financement de la rénovation énergétique des logements des ménages les plus précaires).

UNE JEUNESSE À NE PAS NÉGLIGER. Si le vieillissement et la précarisation de certains ménages ont tendance à focaliser l'attention des politiques publiques aujourd'hui, les besoins des jeunes et des familles ne doivent pas être négligés. D'une part, les 20 à 30 prochaines années devraient continuer à être marquées par une croissance du nombre de jeunes drômois et des jeunes adultes avec des besoins qu'il faudra accompagner de manière quantitative. D'autre part, les aspirations des jeunes générations témoignent des attentes et des besoins nouveaux en termes de rapport au territoire (modes de consommer, de se déplacer, d'habiter ; implication citoyenne ; etc.) qui nécessiteront de soutenir une évolution qualitative des « offres » territoriales à destination de ces publics et des relations à entretenir avec eux.

VERS UN EXODE URBAIN POST-COVID ?

La période Covid a amplifié des tendances démographiques déjà à l'œuvre (extension de la périurbanisation, redynamisation rurale notamment dans les espaces de villégiature, etc.) qui dessinent aujourd'hui une dynamique de rééquilibrage au sein de l'armature urbaine

au profit des moyennes et petites villes, notamment des départements limitrophes de grandes métropoles.

La Drôme, aux franges de la métropole lyonnaise, n'échappe pas à ces tendances qui sont venues accentuer les dynamiques démographiques déjà à l'œuvre (attractivité de certains pôles, croissance des couronnes périurbaines, redynamisation rurale localisée). Ces dynamiques se mesurent aujourd'hui par une hausse des prix de l'immobiliser supérieures à d'autres départements ; des

intentions d'installations en zones rurales plus fortement exprimées sur les sites internet spécialisé en immobilier ; et des territoires où le nombre d'enfants inscrits dans le primaire ou secondaire a augmenté. Si sur certains territoires ruraux, ces dynamiques restent quantitativement peu significatives, elles peuvent néanmoins avoir de forts impacts notamment sur les services publics et leur planification, le marché du logement ou les activités économiques.

UNE DRÔME EN TRANSITION

UNE DRÔME DÉJÀ ENGAGÉE DANS LE CHANGEMENT

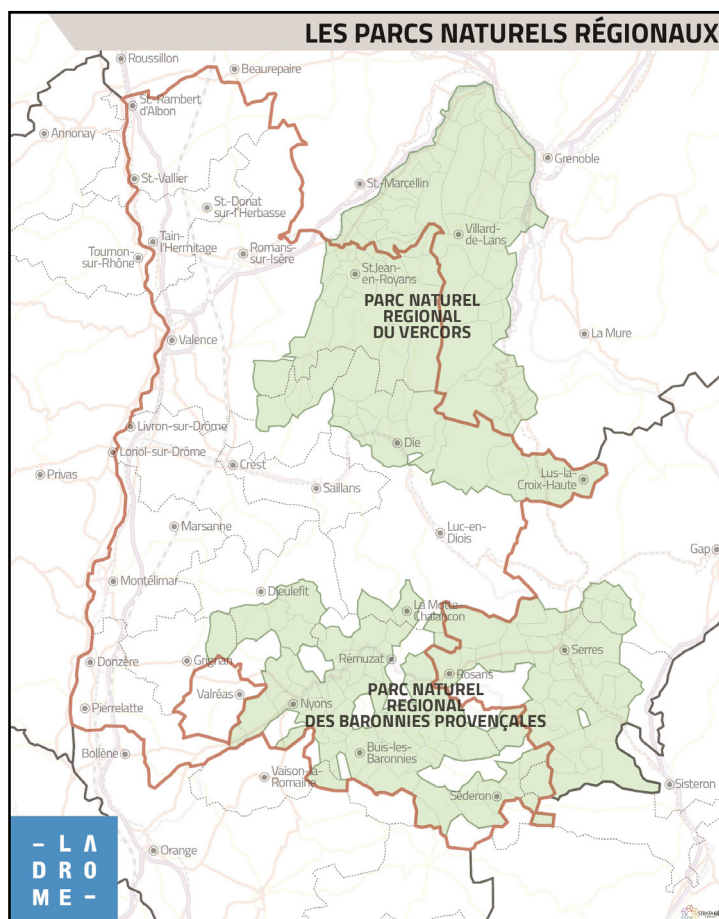
Les territoires drômois ont d'ores-et-déjà pris la mesure des enjeux auxquels ils doivent faire face **▷ cf. Partie 3 – Une Drôme face à de multiples enjeux.** A travers différentes politiques, projets et actions, ils y apportent des réponses qui alimentent déjà le projet stratégique territorial de la Drôme.

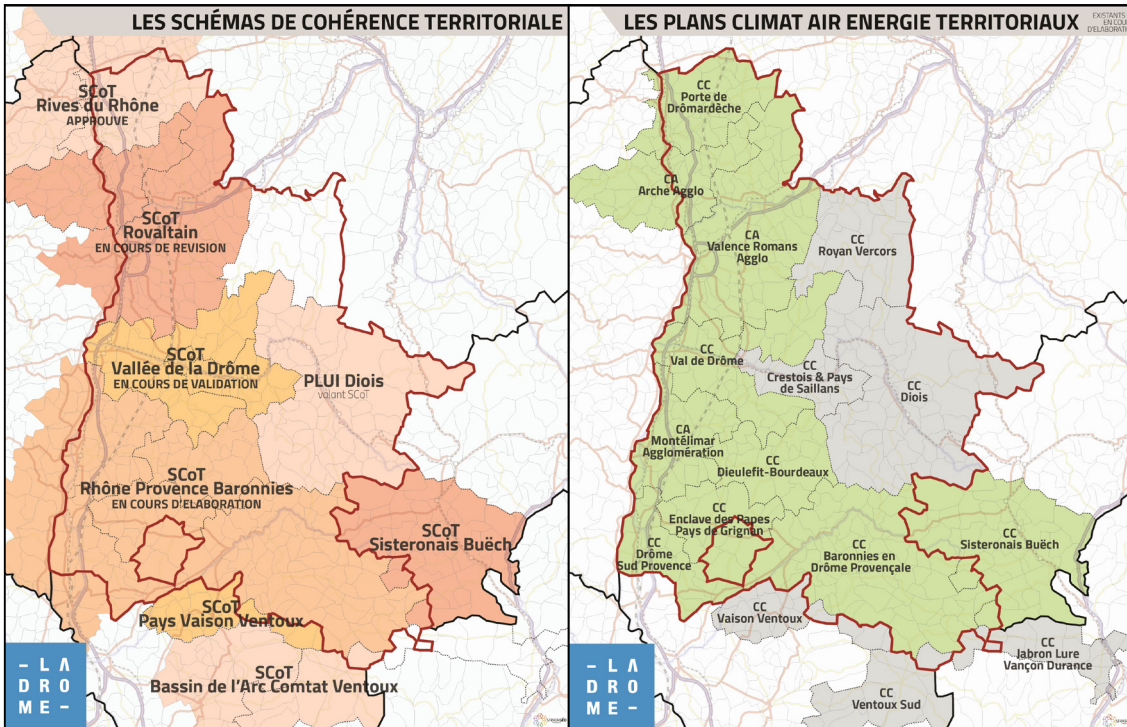
DES TERRITOIRES ET UN ENVIRONNEMENT DE PLUS EN PLUS PRÉSERVÉS

DES DOCUMENTS ET STRATÉGIES DE PLANIFICATION POUR UN DÉVELOPPEMENT PLUS COHÉRENT. Sans être spécifiques à la Drôme, les préservations de la biodiversité et des ressources naturelles se sont imposées ces dernières années

comme des paramètres majeurs des politiques d'aménagement et de développement des territoires qui viendront se renforcer avec l'accélération du changement climatique. Face à l'accélération de ces enjeux et face à leur complexité, une partie des territoires drômois se dote d'outils de planification qui participent à porter localement de nouveaux principes de développement faisant se rencontrer dans une logique de cohérence croissance et préservation du territoire et de ses ressources.

Si les territoires drômois apparaissent en retard dans leur couverture en documents de planification, la Drôme est aujourd'hui dotée de 4 SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et de 3 PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Au total, 66% du territoire drômois n'est ainsi pas





concerné par l'élaboration d'un document de planification intercommunal ; la Drôme fait ainsi parti des vingt départements français les plus en retard en la matière.

Les enjeux de planification sont également pris en compte à travers les 2 Chartes de Parc naturel régionaux du Vercors (en cours de révision en vue d'un reclassement pour la période 2024-2036) et des Baronnies Provençales (qui court jusqu'en 2027 et dont la révision débutera prochainement) ; les 7 Programmes Locaux de l'Habitat ; les 8 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ; et les 3 SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) Bas-Dauphiné Plaine de Valence (au nord), Rivière Drôme et ses affluents (au centre), bassin versant du Lez (au sud), complétés au sud par les Contrats de Rivière Roubion-Jabron-Riaille, de l'Ouvèze et de l'Aeygues.

Au niveau communal, 167 communes sont aujourd'hui dotées d'un PLU (Plan Local de l'Urbanisme) dont 24 sont en cours de révision ; 55 ont une Carte Communale (CC) dont 1 en révision pour passer en PLU ; et 143 (principalement dans les secteurs pré-alpins) n'ont aucun document et sont encore soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) parmi lesquelles seulement 15 élaborent aujourd'hui un document (CC ou PLU) (auxquelles s'ajoutent 44 communes qui seront bientôt couvertes par un PLU).

DES RESSOURCES NATURELLES D'AVANTAGE PROTÉGÉES ET VALORISÉES.

Au-delà des approches globales d'aménagement du territoire qui y participent déjà, les ressources naturelles drômoises bénéficient aujourd'hui d'actions spécifiques en faveur de leur préservation avec :

- **La création récente et des projets en cours de nouveaux espaces de protection des espaces naturels remarquables** dans un département déjà doté d'un patrimoine naturel majeur, notamment sur sa partie est.
- **L'engagement d'une réflexion collective autour de la ressource en eau** avec le lancement en décembre 2023 des premières assises départementales de l'Eau, copilotées par le Département et la Préfecture, qui vont permettre, pour les années à venir, de faire travailler ensemble les usagers de l'eau pour définir les conditions d'une exploitation durable de la ressource et limiter les conflits d'usage.
- **L'ambition de diminuer les volumes de déchets générés** avec l'objectif d'atteindre, en 2031, 494 kilos de déchets produits par an et par habitant (contre 557 aujourd'hui). Pour accompagner ce changement, le Plan interdépartemental Drôme-Ardèche de prévention et de gestion des déchets non dangereux avait été approuvé en avril 2016 avec pour objectifs de réduire de 20% la pro-

duction des DMA d'ici 2027 et atteindre 59% de taux de recyclage en 2027. Depuis, le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PR-PGD), voté en 2019, constitue désormais le document stratégique de référence dans la gestion des déchets.

Le département compte 9 ressourceries en 2021, une quinzaine de plateformes de compostage et de broyage des déchets organiques, plusieurs sites de méthanisation et 100% des territoires drômois sont couverts par un Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) (seul département d'Auvergne-Rhône-Alpes). Localement, la CC Dieulefit-Bourdeaux s'est engagée dans une démarche de REOMI (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative) et la CC Drôme Sud Provence étudie la possibilité d'en mettre une en place ; la CC Val de Drôme a mis en place une matériauthèque ; etc.

- **Des territoires engagés dans la gestion des risques naturels** avec notamment, en réponse au risque de feu de forêt, un Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies 2017-2026, et face aux risques inondation et coulée de boues, le déploiement de l'exercice de la compétence GEMAPI confié aux EPCI et par 11 Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) (labellisés, d'intention ou en cours).

UN FORT POTENTIEL EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES. Au regard des besoins énergétiques des territoires et de l'urgence climatique décrite dans la loi Énergie Climat, le développement des énergies renouvelables devient un impératif pour les territoires. Si les marges de progrès et de développement sont encore fortes, les territoires drômois disposent de nombreux atouts :

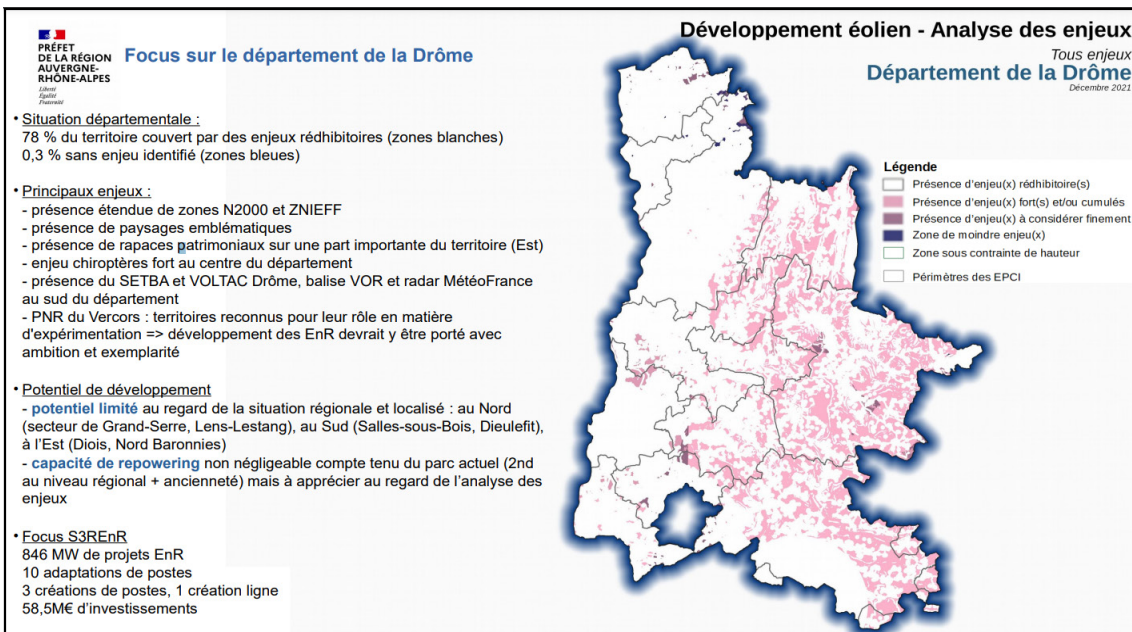
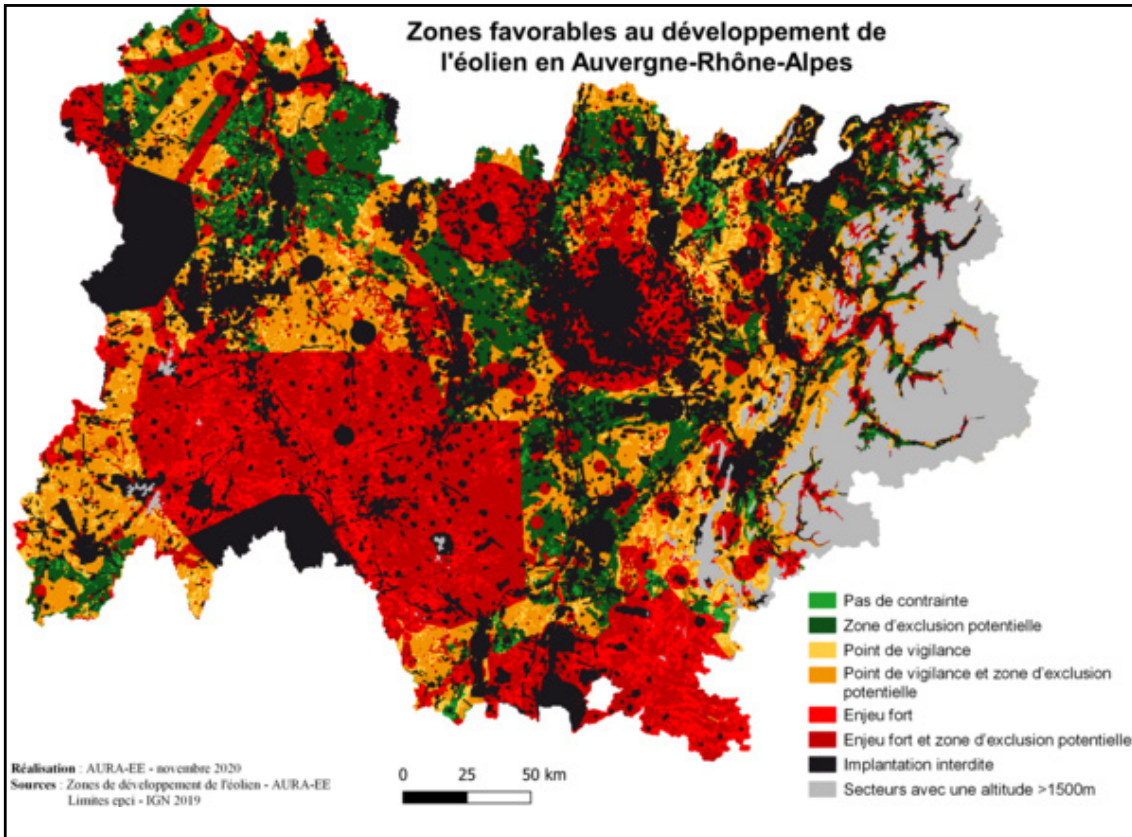
- **le photovoltaïque** En 2020, la production photovoltaïque drômoise atteint 237 GWh (contre 120 GWh en 2016) soit 3,7% de la consommation énergétique finale. Cette progression doit désormais être accompagnée en s'appuyant sur le fort ensoleillement du Département et les cadres de développement définis collectivement

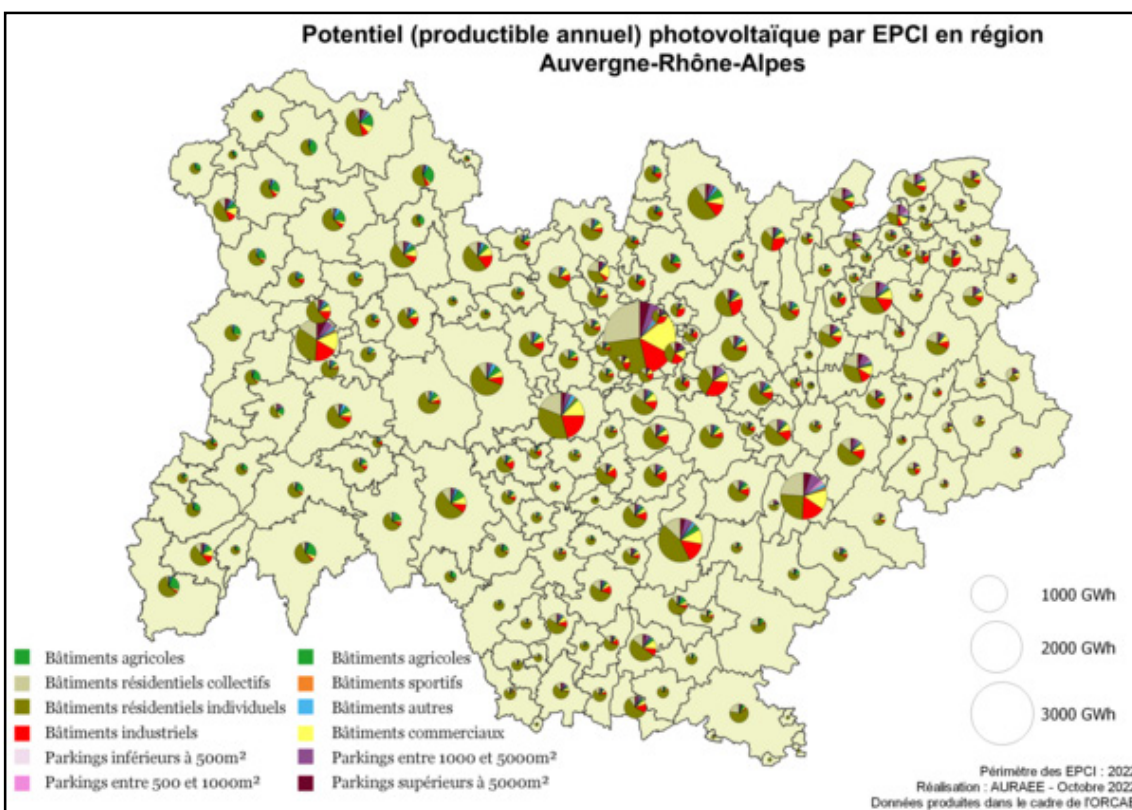
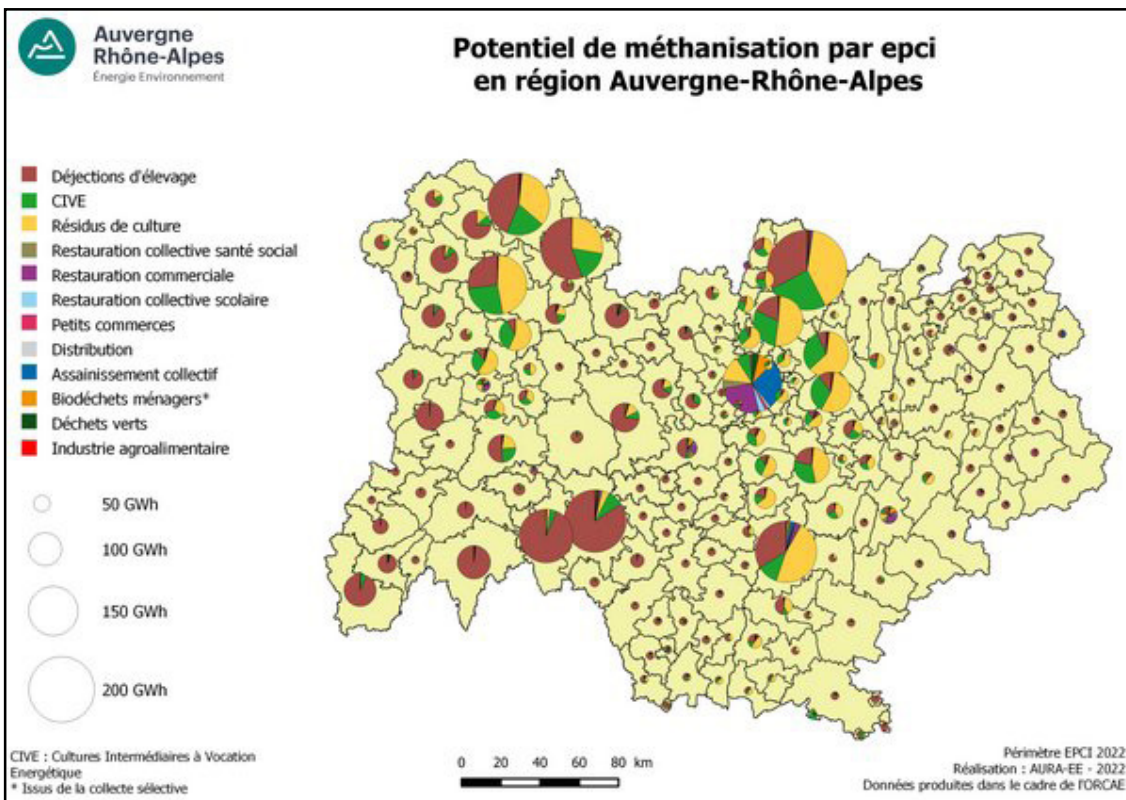
9 ressourceries

100% des territoires drômois couverts par un Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

▪ **la méthanisation** Le potentiel méthanisable en Drôme, estimé à 420GWh, n'est exploité qu'à hauteur d'1 % en 2019. Les projets en cours, s'ils aboutissent, permettraient de valoriser 14 % de ce gisement, principalement composé de résidus de culture et d'effluents d'élevage. Un cadre départemental, formalisé par la DDT, définit les conditions de développement de la méthanisation dans le département

- **le bois-énergie** L'importante couverture forestière offre à la Drôme un fort potentiel de développement du bois énergie. La valorisation du bois énergie est localement portée par la nouvelle stratégie Forêt-Bois 2023-2028 du Département et par l'association FIBOIS qui regroupe des entreprises de l'ensemble de la filière en Ardèche et Drôme. Dans le département, 41 000 tonnes de bois ont été consommées en 2020 et il y a 223 installations de bois énergie avec une puissance installée de 42 mégawatts. D'ici 2030, FIBOIS espère développer 370 installations (dont 10 chaufferies > 2MW), 78 mégawatts de puissance installée et 81 000 tonnes de bois consommées
- **l'éolien** Malgré de forts gisements sur le territoire, les spécificités de la Drôme limitent le développement de l'éolien (présence étendue de zones Natura 2000 et ZNIEFF, présence de paysages emblématiques, présence d'une faune spécifique (rapaces, chiroptères, etc.), territoires de PNR, etc.)





DE NOUVEAUX MODES DE VIVRE LES TERRITOIRES

Au regard des problématiques de fragilisation des territoires (notamment ruraux et pré-alpins) et des enjeux d'aménagement des territoires (notamment périurbains), les collectivités drômoises réinventent leurs modèles de développement et leurs politiques territoriales.

LA REDYNAMISATION DES CENTRALITÉS. En réponse à la fragilisation de l'accès aux services ou à la dégradation et à l'inadaptation des parcs de logements, les acteurs publics agissent collectivement

en faveur de la redynamisation des centralités des territoires. L'Etat déploie ainsi en Drôme 4 programmes Action Cœur de Ville (ACV) (Valence, Romans-sur-Isère, Bourg de Péage et Montélimar) et 12 programmes Petite Ville de Demain (PVD) (Saint-Vallier, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans, La Chapelle-en-Vercors, Die, Crest, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Cléon-d'Andran, Dieulefit, Nyons, Buis-les-Baronnies). A terme, le programme « Villages d'avenir » (en lien avec le déploiement du plan « France ruralités ») devrait permettre d'alimenter les dynamiques de soutien aux polarités dans les espaces ruraux et pré-alpins. Ces problématiques sont également prises en compte dans les politiques territoriales régionales (Contrat région) et départementales (bonification des aides, dispositif Centres Villes et Villages). Les intercommunalités s'en saisissent également à travers leurs documents de planification (SCoT, PLUI) et seront contraintes à le faire de manière renforcée avec l'application du ZAN.

DES POLITIQUES EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITE AUX SERVICES. En dehors du soutien aux polarités du territoire dans leur diversité, des politiques spécifiques sont déployées en faveur de l'amélioration de l'accès aux services

- **Diffusion des logiques de mutualisation** Face à la baisse des moyens publics et à la nécessité de concevoir des services soutenables et suffisamment fréquentés et/ou rentables, les principes de mutualisation se diffusent dans l'organisation des différents services. La Drôme compte par exemple 47 maisons de santé (de nature

- 4 Programmes Action Cœur de Ville (ACV)
- 12 Programmes Petite Ville de Demain (PVD)
- 46 Communes éligibles au Contrat Région-Ville

- 47 maisons de santé
- 25 Espaces France Services

différente) et 25 espaces France Services (dont 3 itinérants). Les logiques de mutualisation sont également dynamisées par les structures intercommunales qui se sont renforcées ces dernières années en termes de moyens et de compétences malgré une situation assez hétérogène dans le département. Les partenaires financeurs, comme le Département, ont également mis en place des bonifications de leurs aides pour les projets mutualisés.

- **Accompagnement aux usages numériques** La généralisation des usages numériques pour l'accès aux services (services publics, santé, commerce, culture, etc.) implique l'organisation d'une couverture numérique de qualité, le Syndicat ADN (Ardèche Drôme Numérique) prévoit le déploiement de 97% des prises fibres à l'horizon 2025) mais aussi un accompagnement aux usages numériques dans un département qui concentre et concentrera des problématiques de vieillissement et de précarisation, publics par essence sensibles à la fracture numérique. Au niveau national, on estime qu'une personne sur six n'utilise pas Internet, et plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base. La problématique de la médiation numérique est aujourd'hui prise en compte dans la Drôme avec un important réseau de lieux de médiation.
- **D'autres leviers** sont également activés pour répondre aux enjeux d'accessibilité aux services : **développement de services itinérants** pour s'adapter à l'hyper-ruralité de certains secteurs ; **politique tarifaire** au regard des problématiques sociales du département ; **politiques de sensibilisation, médiation et de prévention** pour accompagner tous les publics, et notamment les plus fragiles, vers les offres de services ; **amélioration de l'information et de la communication** pour faire connaître les offres de services auprès notamment d'une population en constante évolution ; etc.

Réseau de la médiation numérique Drôme ardèche



DE NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENTS

Au regard des enjeux environnementaux et sociaux qu'elles soulèvent, les pratiques de mobilités dominantes des Drômois aujourd'hui, cumulées aux flux qui transitent par le territoire, obligent à accélérer le report modal vers des mobilités plus durables. Des dynamiques en faveur d'un changement de pratiques émergent progressivement :

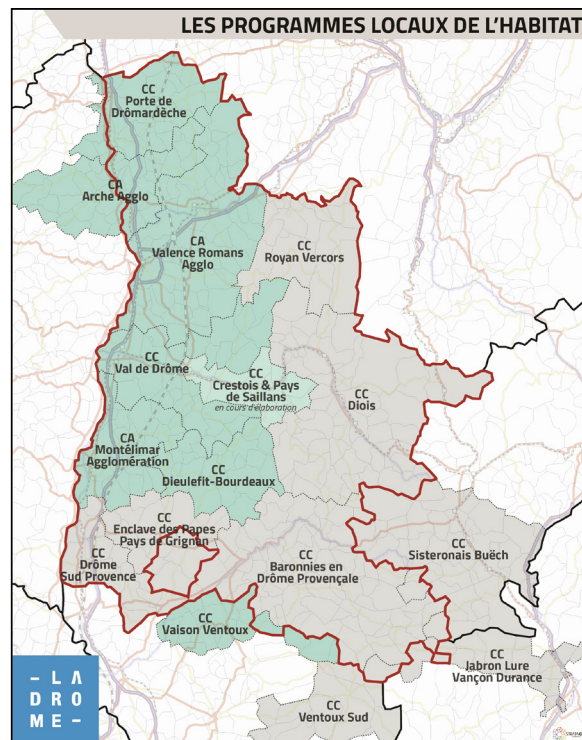
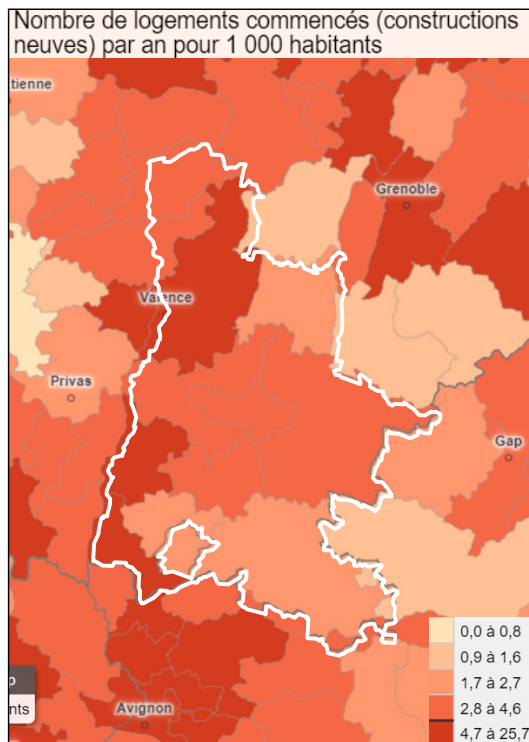
- **Le développement des mobilités partagées (aires de covoiturage, système d'auto-partage).** La Drôme compte aujourd'hui environ 65 aires de covoiturage ; un système d'autopartage (Citiz) sur les agglomérations de Valence et Romans-sur-Isère avec 15 stations ; un système d'autopartage conjoint sur les CC Val de Drôme - CC Cœur de Drome Pays de Saillans depuis 2023. Des initiatives associatives permettent également le développement de solutions d'autopartage en zone rurale (association Crest Autopartage ; centrale villageoise Vercorsoleil à la Chapelle-en-Vercors ; etc.), tandis que le covoiturage domicile-travail est également encouragé sur plusieurs territoires (application Klaxit, adhésion au dispositif Rézo Pouce ...).
- **L'accompagnement et le soutien à des pratiques de mobilités plus durables.** Avec près de 6000 véhicules électriques ou hybrides, la Drôme compte 2% de véhicules de ce type (dans la moyenne nationale) ; leur généralisation devrait s'accélérer avec la fin des ventes de voitures neuves à moteur thermique en 2035 votée par l'Union européenne ou le déploiement d'obligations pour les services publics ou les grandes entreprises d'accélérer la transition de leur parc automobile vers plus d'électrique. Le développement de véhicules électriques, et plus globalement sans essence, est accompagné par le déploiement de bornes de recharge et d'un soutien financier aux ménages souhaitant s'en équiper.
- **Le déploiement d'un réseau cyclable viable encouragé par la Politique cyclable du Département** (soutien au cyclotourisme, aménagements sur les routes départementales à fort trafic avec création de pistes ou bandes cyclables au-delà de 4000 véhicules par jour et dans un rayon de 5 à 7 km autour des centres urbains ; incitation à la pratique avec le programme « Tous à vélo au collègue » ; etc.) et par les communes

ou intercommunalités à travers des aménagements sur leurs propres voiries, des Schémas directeurs cyclables territoriaux ou le développement d'une offre de vélos partagés.

- **L'incitation à un renforcement de l'usage des transports collectifs** qui passe par les actions d'amélioration entreprises (extension des réseaux, cadencement, tarification, matériel roulant, offres adaptées, intermodalité, etc.) sur les réseaux gérés par les Agglomérations et par la Région Auvergne Rhône Alpes (investissent dans du nouveau matériel roulant, réaménagement de gares, réorganisation de la desserte interurbaine, création de transport à la demande sur les zones rurales, etc.).

férences variables selon les territoires. A noter que cette dynamique pourrait aujourd'hui s'affaiblir du fait du contexte économique (hausse de coûts de la construction, baisse des moyens des ménages).

- **Les Programmes Locaux de l'Habitat** avec 7 intercommunalités drômoises dotées à ce jour.
- **Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** avec cinq OPAH Renouvellement Urbain sur le centre-ville de Valence (2021-2025), le centre historique de Romans-sur-Isère (2018-2023, en cours de renouvellement), le centre historique de Montélimar (2023-2028), le centre ancien de Saint-Vallier



L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT Les enjeux de modernisation et de diversification des offres de logements sont également bien identifiés par les acteurs drômois et sont portés (au-delà des démarches Action Cœur de Ville et Petite Ville de Demain) par différents documents et politiques :

- **La construction de nouveaux logements** qui s'élève à 4,2 logements pour 1 000 habitants par an dans la Drôme sur la période 2015-2020 (contre 4,7 en France), soit le 39^e département en nombre de construction, avec des dif-

(qui s'achèvera fin 2023) et le centre de Tain-l'Hermitage. Deux nouvelles OPAH sont sur le point d'être signées (CC Diois et CC Dieulefit-Bourdeaux) et trois autres sont en cours de

- 7 PLH
- 5 OPAH-RU actives
- 2 PIG
- 1 ADIL
- 1 CAUE

réflexion (CC Royans-Vercors, ville de Crest, CC Baronnies en Drôme Provençale). Le territoire compte également une OPAH Copropriétés en Difficulté porté par la CC Porte Drômardèche sur les communes de Saint-Vallier et Saint-Rambert-d'Albon qui sera remplacé par un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC). Valence compte également deux Plans de sauvegarde sur des copropriétés (2020-2025).

- **Les Programmes d'intérêt Général (PIG)** avec un document d'échelle départementale contre l'habitat indigne et indécent (2021-2024) et une d'échelle communautaire sur la CA Arche Agglo (2020-2024)
- **Un Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2019-2024**, visant à résorber l'habitat indigne et à lutter contre la précarité énergétique, à développer une offre de logements adaptée aux besoins, à fluidifier et faciliter le parcours de l'usager, ou encore à prévenir le risque d'expulsion. Le Département de la Drôme dispose également d'un nouveau Dispositif départemental

d'Intervention en faveur de l'Habitat (DIH) 2023-2028 (qui succède au plan logement 2015-2022), qui permet d'accompagner les projets des acteurs de l'habitat et les Intercommunalités.

- **Des Nouveaux Programmes de Rénovation Urbaine (NPRU)** (2 projets d'intérêt national à Valence et 3 projets d'intérêt régional à Romans-sur-Isère (2) et à Montélimar).
- La présence d'une **Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)** et d'un **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)**
- Les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique, y compris à destination des particuliers portés par l'Etat, à travers l'ANAH ; l'ADEME (MaPrimeRénov', Loc'Avantages, etc.) ; ou les dispositifs locaux du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) et du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) aujourd'hui animés par Valence-Romans Agglomération au nord, la CC Crest Pays de Saillans, le SPIE en Biovallée ou le CEDER au sud).

DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN TRANSITION

L'ensemble des activités économiques, par leurs impacts sur les ressources, seront fortement concernées dans les années à venir par les défis des transitions écologiques et le changement climatique. Depuis plusieurs années, elles sont intégrées dans le processus de transition (réglementations, responsabilisation, etc.) :

- **Une agriculture biologique et de qualité** ▶ Cf. **Partie 2 – Une Drôme attractive et remarquable** L'agriculture drômoise est fortement engagée dans le bio depuis plusieurs années. S'il reste des marges de progrès encore importante, l'évolution des modes de production dans une logique plus vertueuse tend à limiter l'impact des activités agricoles sur les ressources et milieux naturels. Le lien agriculture-alimentation s'est également renforcé (circuit court, restauration collective, etc.) en contribuant à soutenir l'autonomie alimentaire des territoires autour de produits de qualité.



- **Un département engagé pour un tourisme en transition et à faible impact** à travers un projet de gestion maîtrisée des activités de sports de pleine nature » ; des politiques en faveur de la biodiversité et des paysages qui visent à concilier les usages ; des réflexions engagées pour le repositionnement des stations drômoises ; une stratégie de l'agence d'attractivité départementale et des territoires drômois autour de leurs atouts naturels et paysagers ; etc.
- **Une filière bois résiliente.** Pour valoriser les 335 000 hectares de forêt, notamment en termes d'énergie renouvelable, les acteurs de la filière sylvicole s'engagent progressivement dans une approche globale et partenariale (74% de la forêt appartient à des propriétaires privés) qui paraît indispensable (renouvellement du Plan Forêt-Bois, articulation avec les Chartes forestières de territoire, etc.).





LES DÉFIS DE LA DRÔME

TROIS DÉFIS À RELEVER POUR SE PROJETER DANS LE TERRITOIRE DE DEMAIN



Au croisement de leurs grandes caractéristiques, de leurs enjeux d'aujourd'hui et de demain et des stratégies déjà engagées, se dessinent trois grands défis à relever pour les territoires drômois :

DÉFI 1 L'ACCÉLÉRATION ET LA DIFFUSION DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES DANS UN TERRITOIRE FACE À DE MULTIPLES ENJEUX ET EN CROISSANCE

A l'horizon 2040, la prise en compte des enjeux environnementaux, énergétiques et climatiques devra irriguer l'ensemble des champs du développement territorial (activités économiques ; urbanisme-aménagement ; production d'énergie ; accès aux ressources, notamment en eau ; biodiversité ; paysages ; etc.) dans un contexte de fragilisation accrue des écosystèmes, de réchauffement climatique, mais aussi d'accélération et de renforcement de politiques publiques plus sobres et décarbonées.

Au-delà d'une simple évolution des logiques de développement, c'est bien une transformation globale du modèle de développement territorial qui devra être opérée. Appliquée à la Drôme, cette mutation devra pouvoir être portée au regard :

- de la diversité géographique des territoires qui la composent
- des pressions et des dysfonctionnements qui caractérisent son développement actuel (pressions sur les ressources naturelles, fragilisation des espaces ruraux, conséquences de la périurbanisation, risques, changement climatique, etc.)
- des prévisions de développement, notamment en termes de croissance de population

Il s'agit concrètement de concilier ambitions de développement et sobriété afin de réinventer un modèle de développement soutenable au regard des ressources dont dispose le territoire.

DÉFI 2 LA CAPACITÉ À PERMETTRE À TOUS LES DRÔMOIS DE VIVRE DANS DES TERRITOIRES OFFRANT DES CONDITIONS DE VIE DE QUALITÉ ET ENGAGÉS DANS LES TRANSITIONS

Au croisement de leur pluralité géographique et socio-démographique et des enjeux inhérents à leurs offres territoriales (en termes de logements, de services ou de mobilités), les territoires drômois doivent faire face à un défi majeur d'adaptation des conditions de vie qu'ils offrent à leurs habitants au regard :

- de la diversité géographique et socio-démographique des territoires qui composent la Drôme.
- des évolutions socio-démographiques en cours et à venir, variables selon les territoires
- de mutations sociétales qui font et feront évoluer les rapports aux territoires des habitants et les rapports sociaux
- d'impératifs de sobriété et de transitions qui conditionneront les politiques publiques déployées sur les territoires

▷ **CF. DÉFI 1.**

DÉFI 3 LE RENFORCEMENT DES MOTEURS DE L'ATTRACTIVITÉ DRÔMOISE EN COHÉRENCE ET EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



Pour être mené efficacement, le défi des transitions ▷ **CF. DÉFI 1** doit également permettre de questionner et impliquer les acteurs des différentes grandes filières économiques de la Drôme (agriculture, tourisme, énergie, etc.) dont les activités et pratiques doivent s'adapter aux évolutions environnementales, énergétiques et climatiques mais aussi contribuer à résorber les pressions et dysfonctionnements observés.

Au-delà des filières existantes, les territoires drômois doivent aussi favoriser l'émergence d'un nouveau économique (nouveaux modes de travailler et d'entreprendre ; nouvelles filières contribuant aux transitions ; filières d'excellence ; etc.) et soutenir l'adaptation du tissu économique, notamment en termes de formation.



LE DÉPARTEMENT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 Avenue du président Herriot
26026 Valence Cedex 9
Téléphone : 04.75.79.26.26

ladrome.fr
 la Drôme, le Département
 @La_drome